



Second Session
Thirty-seventh Parliament, 2002-03

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Aboriginal Peoples

Chair:

The Honourable THELMA J. CHALIFOUX

Tuesday, April 1, 2003
Wednesday, April 2, 2003

Issue No. 12

Twenty-second and twenty-third meetings on:

Examination of issues affecting urban Aboriginal youth, in particular, access, provision and delivery of services, policy and jurisdictional issues, employment and education, access to economic opportunities, youth participation and empowerment, and related matters

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
trente-septième législature, 2002-2003

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Peuples autochtones

Présidente:

L'honorable THELMA J. CHALIFOUX

Le mardi 1^{er} avril 2003
Le mercredi 2 avril 2003

Fascicule n^o 12

Vingt-deuxième et vingt-troisième réunions concernant:

L'examen des problèmes qui touchent les jeunes Autochtones des villes, plus précisément, l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services; les problèmes liés aux politiques et aux compétences; l'emploi et l'éducation; l'accès aux débouchés économiques; la participation et l'autonomisation des jeunes; et d'autres questions connexes

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Thelma J. Chalifoux, *Chair*

The Honourable Janis G. Johnson, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Carney, P.C.	* Lynch-Staunton
* Carstairs, P.C., (or Robichaud, P.C.)	(or Kinsella)
Chaput	Pearson
Christensen	Sibbeston
Gill	Stratton
Léger	Tkachuk

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Stratton substituted for that of the Honourable Senator Comeau (*April 1, 2003*).

The name of the Honourable Senator Comeau substituted for that of the Honourable Senator Stratton (*March 31, 2003*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente: L'honorable Thelma J. Chalifoux

Vice-présidente: L'honorable Janis G. Johnson

et

Les honorables sénateurs:

Carney, c.p.	* Lynch-Staunton
* Carstairs, c.p., (ou Robichaud, c.p.)	(ou Kinsella)
Chaput	Pearson
Christensen	Sibbeston
Gill	Stratton
Léger	Tkachuk

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Stratton substitué à celui de l'honorable sénateur Comeau (*le 1^{er} avril 2003*).

Le nom de l'honorable sénateur Comeau substitué à celui de l'honorable sénateur Stratton (*le 31 mars 2003*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, April 1, 2003
(24)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 9:05 a.m. in Room 257, East Block.

Members of the committee present: The Honourable Senators Carney, P.C., Chaput, Christensen, Comeau, Léger, Pearson and Sibbeston (7).

Other senator present: The Honourable Senator St. Germain, P.C. (1).

In attendance: Tonina Simeone, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, October 29, 2002, the committee continued its examination of issues affecting urban aboriginal youth in Canada, in particular, access, provision and delivery of services, policy and jurisdictional issues, employment and education, access to economic opportunities, youth participation and empowerment, and other related matters.

WITNESSES:

From the Thunder Bay Indian Friendship Centre:

Ms. Anne Lesage, Executive Director (by videoconference).

From the Oshki-Pimache-O-Win Education and Training Institute:

Ms. Ruth Baxter, Executive Director (by videoconference).

The Clerk informed the committee of the unavoidable absence of the Chair and presided over the election of an Acting Chair.

It was moved by the Honourable Senator Chaput — That the Honourable Senator Christensen serve as Acting Chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

Accordingly, at 9:06 a.m., the Honourable Senator Christensen took the Chair.

Ms. Lesage and Ms. Baxter made introductory remarks and answered questions.

It was agreed — That the Honourable Senator Christensen continue to serve as Acting Chair for the committee's meeting of April 2, 2003.

At 10:30 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 1^{er} avril 2003
(24)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 9 h 05 dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est.

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Carney, c.p., Chaput, Christensen, Comeau, Léger, Pearson et Sibbeston (7).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur St. Germain, c.p. (1).

Également présente: Tonina Simeone, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 29 octobre 2002, le comité poursuit son examen des problèmes qui touchent les jeunes Autochtones des villes, plus précisément l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services; les problèmes liés aux politiques et aux compétences; l'emploi et l'éducation; l'accès aux débouchés économiques; la participation et l'autonomisation des jeunes et d'autres questions connexes.

TÉMOINS:

Du Thunder Bay Indian Friendship Centre:

Mme Anne Lesage, directrice générale (vidéoconférence).

Du Oshki-Pimache-O-Win Education and Training Institute:

Mme Ruth Baxter, directrice générale (vidéoconférence).

Le greffier informe le comité de l'absence inévitable de la présidente et préside à l'élection de la présidence suppléante.

L'honorable sénateur Chaput propose — Que l'honorable sénateur Christensen soit désignée présidente suppléante.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Par conséquent, à 9 h 06, l'honorable sénateur Christensen occupe le fauteuil.

Mme Lesage et Mme Baxter font des exposés liminaires puis répondent aux questions.

Il est convenu — Que l'honorable sénateur Christensen demeure présidente suppléante du comité à sa séance du 2 avril 2003.

À 10 h 30, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, Wednesday, April 2, 2003
(25)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 6:20 p.m. in Room 160-S, Centre Block, the Acting Chair, the Honourable Senator Christensen, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Carney, P.C., Chaput, Christensen, Léger, Pearson, Sibbeston and Stratton (7).

In attendance: Tonina Simeone, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, October 29, 2002, the committee continued its examination of issues affecting urban aboriginal youth in Canada, in particular, access, provision and delivery of services, policy and jurisdictional issues, employment and education, access to economic opportunities, youth participation and empowerment, and other related matters.

WITNESSES:

From the New Brunswick Aboriginal People's Council:

Chief Betty Ann Lavallée, C.D.;

Ms. Stephanie Bolger, Youth Representative.

Chief Lavallée and Ms. Bolger made an introductory statement, presented a brief, and answered questions.

At 7:35 p.m., it was agreed, in accordance with Rule 92(2)(e) of the Senate, that the committee proceed *in camera* to consider a draft agenda.

At 7:45 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mercredi 2 avril 2003
(25)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 20, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable sénateur Christensen (*présidente suppléante*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Carney, c.p., Chaput, Christensen, Léger, Pearson, Sibbeston et Stratton (7).

Également présente: Tonina Simeone, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 29 octobre 2002, le comité poursuit son examen des problèmes qui touchent les jeunes Autochtones des villes, plus précisément l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services; les problèmes liés aux politiques et aux compétences; l'emploi et l'éducation; l'accès aux débouchés économiques; la participation et l'autonomisation des jeunes et d'autres questions connexes.

TÉMOINS:

Du Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick:

Le chef Betty Ann Lavallée, C.D.;

Mme Stephanie Bolger, représentante de la jeunesse.

Le chef Lavallée et Mme Bolger font un exposé, présentent un mémoire puis répondent aux questions.

À 19 h 35, il est convenu, conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement du Sénat — Que le comité poursuive ses travaux à huis clos pour étudier une ébauche de programme.

À 19 h 45, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 1, 2003

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:05 a.m. to study issues affecting urban Aboriginal youth in Canada and, in particular, to examine access, provision and delivery of services; policy and jurisdictional issues; employment and education; access to economic opportunities; youth participation and empowerment; and other related matters.

[English]

Mr. Adam Thompson, Clerk of the Committee: Honourable senators, it is my duty to inform you of the unavoidable absence of the chair. That being the case, I will now preside over the election of an acting chair and am prepared to accept nominations to that effect.

Senator Chaput: I nominate Senator Christensen.

Mr. Thompson: Are there any other nominations?

Hon. Senators: No.

Mr. Thompson: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Thompson: Carried.

I will ask Senator Christensen to take the chair.

Senator Ione Christensen (Acting Chairman) in the Chair.

The Acting Chairman: Honourable senators, we have with us today representatives from the Thunder Bay Indian Friendship Centre and the Oshki-Pimache-O-Win Education and Training Institute.

Please proceed.

Ms. Anne Lesage, Executive Director, Thunder Bay Indian Friendship Centre: I do not wish to be critical, but many studies have been done on Aboriginal people. If we could stack the reports, we could probably have a room full of reports on the issues of Aboriginal people today. To begin my opening remarks, I do not know how many more surveys and studies we need to understand the issues of Aboriginal people. Having said that, I am, once again, prepared to speak to these issues. A royal commission on Aboriginal peoples was conducted some years ago. A fairly lengthy section of that report is dedicated to urban Aboriginal youth. We will probably repeat some of the issues and potential solutions to the issues that face Aboriginal people and Aboriginal youth in particular today.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 1er avril 2003

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 9 h 05 pour examiner diverses questions touchant les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain au Canada et, notamment, l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services, les problèmes liés aux politiques et compétences, l'emploi et l'éducation, l'accès aux débouchés économiques, la participation et l'autonomisation des jeunes et d'autres questions connexes.

[Traduction]

M. Adam Thompson, greffier du comité: Honorables sénateurs, il est de mon devoir de vous informer de l'absence inévitable de la présidente. Ceci dit, je vais maintenant présider à l'élection d'un président suppléant et je suis prêt à accueillir les motions à cet effet.

Le sénateur Chaput: Je propose la candidature du sénateur Christensen.

M. Thompson: Y a-t-il d'autres candidatures?

Des voix: Non.

M. Thompson: Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Thompson: Adopté.

Je demande au sénateur Christensen d'occuper le fauteuil.

Le sénateur Ione Christensen (présidente suppléante) occupe le fauteuil.

La présidente suppléante: Honorables sénateurs, nous accueillons aujourd'hui des représentantes du Thunder Bay Indian Friendship Centre et de l'Oshki-Pimache-O-Win Education and Training Institute.

Veuillez commencer, s'il vous plaît.

Mme Anne Lesage, directrice générale, Thunder Bay Indian Friendship Centre: Je ne désire pas critiquer, mais de nombreuses études ont été réalisées sur les peuples autochtones. Si nous pouvions empiler tous les rapports publiés sur les questions touchant les peuples autochtones jusqu'à aujourd'hui, nous pourrions probablement en remplir une pièce complète. Je me demande bien combien d'autres enquêtes et études nous aurons besoin pour comprendre les questions qui touchent les peuples autochtones. Ceci dit, je suis prête, encore une fois, à parler de ces mêmes questions. Une commission royale sur les peuples autochtones a eu lieu il y a un certain nombre d'années. Une partie assez substantielle du rapport est consacrée à la jeunesse autochtone vivant en milieu urbain. Nous allons sans doute répéter les mêmes choses sur certains des problèmes auxquels sont confrontés aujourd'hui les peuples autochtones et, plus particulièrement, la jeunesse autochtone, et sur les solutions possibles.

I want to begin by talking about some of the key issues that face urban Aboriginal youth in our community. I will speak from my knowledge of being an Aboriginal youth who came from a smaller community into an urban centre as well. I have been involved in friendship centres for a long time. For those of you who are not familiar, friendship centres are situated right across Canada and had their beginnings in the late 1950s. I come from a long line of youth involved in friendship centres, so I speak from experience and also as executive director and what I see in our communities today.

In terms of key issues for urban Aboriginal youth, these are not new things that you will hear today. There are key issues around education. We need to look at education from the standpoint of needs of urban Aboriginal youth and also youth from First Nations communities.

Education is still a barrier for youth. Our young people are still not finding success in mainstream educational institutions. We also know that there must be support for their academic studies right from the time that they are children in First Nations communities. That needs to be addressed. We know that Aboriginal young people come into school systems in the urban communities who are sometimes two and three years behind in their academic abilities and are therefore already at a disadvantage when they reach our public and Catholic school systems.

In addition, when their studies are completed in grade 8, the same issues arise in terms of coming into urban Aboriginal high schools. Their academics require support, and they need remedial help to be successful in their studies.

One thing that addresses these issues is alternative schools. My colleague will speak more fully to an Aboriginal-specific high school we have in our community. Alternative schools are a way of addressing some of these issues.

There is also a role for the federal government to play in the form of Indian and Northern Affairs addressing the educational needs of urban Aboriginal youth and Aboriginal youth in general. The cuts years ago to education funding has had an impact on the education of our young people. Incidentally, it was our young people who led the protests against the 12 guidelines, or the application of those, so our leadership is there. There is a role for Indian and Northern Affairs to review their programs and services with respect to education. The funding is not sufficient. We know that there is a large growth in Aboriginal people, and almost 70 per cent of Aboriginal people are in urban communities

Je veux commencer par parler de certaines des problèmes clés auxquels doivent faire face les jeunes Autochtones de notre collectivité qui vivent en milieu urbain. Je parle à partir de l'expérience que j'ai moi-même vécue en tant que jeune Autochtone provenant d'une petite collectivité qui a dû s'installer dans un centre urbain. Je suis engagée dans le système des centres d'accueil depuis très longtemps. Pour ceux d'entre vous qui ne connaissez pas les centres d'accueil, disons qu'on en retrouve partout au pays et qu'ils ont vu le jour à la fin des années 50. Je viens d'une longue lignée de jeunes qui ont oeuvré dans les centres d'accueil; alors, je parle d'expérience et je parle également à partir de mon expérience comme directrice générale et à partir de ce que je vois aujourd'hui dans nos collectivités.

Vous n'entendrez rien de nouveau ici aujourd'hui sur les problèmes clés qui touchent la jeunesse autochtone qui vit en milieu urbain. Il y a les problèmes qui tournent autour de la question de l'éducation. Nous devons examiner cette question sous l'angle des besoins de la jeunesse autochtone qui vit en milieu urbain, mais aussi, sous l'angle de la jeunesse provenant des communautés des Premières nations.

L'éducation constitue toujours un obstacle pour les jeunes. Nos jeunes gens ne parviennent toujours pas à réussir dans les établissements d'enseignement régulier. Nous savons également qu'ils doivent recevoir une aide aux études dès leur enfance, alors qu'ils vivent encore dans les collectivités des Premières nations. Il faut trouver un moyen de combler ce besoin. Nous savons que lorsque les jeunes Autochtones arrivent dans nos systèmes scolaires, en milieu urbain, certains accusent un retard parfois de deux ou trois ans dans leurs capacités scolaires et, par conséquent, se trouvent désavantagés dès leur arrivée dans nos systèmes scolaires catholique et public.

De plus, lorsqu'ils terminent leur huitième année, la même question se pose lorsqu'ils arrivent dans les écoles secondaires autochtones en milieu urbain. Leur travail scolaire doit être appuyé et ils ont besoin d'aide orthopédagogique pour réussir leurs études.

Les écoles parallèles permettent de résoudre ces problèmes. Ma collègue donnera plus de détails sur l'école secondaire propre aux Autochtones que nous avons dans notre collectivité. Les écoles parallèles sont une façon de résoudre un certain nombre de ces problèmes.

Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer, par l'intermédiaire du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, pour trouver une solution aux besoins de la jeunesse autochtone vivant en milieu urbain, et de la jeunesse autochtone en général, en matière d'éducation. Les réductions appliquées il y a des années dans le budget de l'éducation ont eu des répercussions sur l'éducation de notre jeunesse. Incidemment, ce sont nos jeunes qui ont mené la lutte contre les 12 lignes directrices, ou contre leur application, alors, on ne peut certes pas remettre en question ici notre leadership. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a un rôle à jouer dans l'examen des programmes et des

now. The funding for Aboriginal people has not grown with the population, and in particular we see that in education.

Access to health services is another issue. Many of these issues really stem from the lack of responsibility taken by government departments for Aboriginal peoples and First Nations peoples. I am referring largely to Aboriginal treaty rights. Those original rights are not being honoured, and neither are those rights with respect to access to health and education. I do not think we would be talking about urban Aboriginal youth issues today, or youth Aboriginal issues at all, if we were able to deal with the broader picture of First Nations rights generally. We would not have the issues we speak of today with Aboriginal youth and urban Aboriginal youth without needing to address the broader picture.

I know from experience in this community that education plays a big role for Aboriginal youth when it comes to being successful in employment and training initiatives. As an example, we did a recent consultation with youth around employment barriers. One of the barriers to employment is racism in our communities. Our community is interesting in that we have concerns about the out-migration of young people from this community down to the United States. They talk about the aging population, but they do not discuss the in-migration of young Aboriginal people into this community and the growing trend toward a larger Aboriginal population. That discussion ends there.

This community, as an example, is not prepared in terms of the shortages and various employment sectors. They do not realize that the young Aboriginal people coming into this community will be the workforce. There needs to be a bridging of that gap and the ability of our communities to respond on both sides to that issue.

One of the big barriers to employment is that magic grade 12 number in terms of any kind of employment opportunities, from the service industry and to trades. We know that Aboriginal people still have barriers to completing high school, and that again creates additional barriers for seeking employment. That is why I speak to alternative schools and other needs, because mainstream education systems still fail Aboriginal people.

I will give you a small example. When we talk about racism in the school system, yes, we have race-relations policies that are intended to deal with racism in our schools. What is happening, in effect, is that the punitive measures in some of these policies are being unfairly placed on Aboriginal peoples. We have to talk about those kinds of things in terms of policy. Racism still exists

services en éducation. Le financement est insuffisant. Nous savons que la population autochtone connaît une croissance importante et que près de 70 p. 100 des Autochtones vivent maintenant dans des collectivités urbaines. Le financement accordé aux peuples autochtones n'a pas suivi cette croissance et les effets de cette situation se font particulièrement sentir dans le domaine de l'éducation.

L'accès aux services de santé est un autre problème. En réalité, bon nombre de ces problèmes viennent du fait que les ministères responsables des peuples autochtones et des Premières nations ne prennent pas leurs responsabilités. Et je fais allusion en grande partie aux droits des Autochtones issus de traités. Ces droits initiaux ne sont pas respectés, non plus que les droits relatifs à l'accès à la santé et à l'éducation. Je ne pense pas que nous serions aujourd'hui en train de parler des problèmes de la jeunesse autochtone en milieu urbain, ou de quelque problème que ce soit concernant la jeunesse autochtone, si nous avions été en mesure de régler le problème plus général des droits des Premières nations. Les problèmes dont nous parlons aujourd'hui concernant les jeunes Autochtones et les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain n'existeraient pas si nous avions d'abord réglé ce problème plus large.

Je sais, par mon expérience de vie dans cette collectivité, que l'éducation joue un rôle très important pour la jeunesse autochtone lorsqu'il s'agit de réussir dans les initiatives d'emploi et de formation. À titre d'exemple, nous avons récemment effectué une consultation auprès de la jeunesse sur la question des obstacles à l'emploi. Il ressort que le racisme qui sévit dans nos collectivités est l'un de ces obstacles. Notre collectivité est intéressante du fait que nous nous inquiétons de l'émigration de nos jeunes gens vers les États-Unis. On parle du vieillissement de la population, mais on ne parle pas de l'arrivée de jeunes Autochtones dans cette collectivité et de la croissance de la population autochtone. La discussion s'arrête là.

Cette collectivité, par exemple, n'est pas prête à faire face aux pénuries dans les divers secteurs d'emploi. Les gens ne comprennent pas que les jeunes Autochtones qui arrivent constitueront la main-d'oeuvre. Il faut combler le fossé et il faut que les deux parties de notre communauté puissent régler ce problème.

Un des grands obstacles à l'emploi, c'est cette fameuse douzième année, chiffre magique qui ouvre toutes les portes du marché du travail, tant dans le secteur des services que dans celui des corps de métier. Il est connu que les Autochtones doivent surmonter des obstacles pour terminer leur cours secondaire et on en ajoute d'autres lorsque vient le temps d'entrer sur le marché du travail. C'est pourquoi je parle des écoles parallèles et des autres besoins parce que le système d'éducation régulier continue de faire faux bond aux peuples autochtones.

Je vais vous donner un petit exemple. Lorsque nous parlons du racisme en milieu scolaire, oui, nous avons des politiques en matière de relations raciales qui visent à lutter contre ce problème. Ce qui arrive, dans les faits, c'est que les mesures punitives liées à certaines de ces politiques s'adressent injustement aux Autochtones. Nous devons parler de ces choses en termes de

and is a big barrier to youth. When they come into our communities, they face all kinds of racial discrimination, and we still need to address that as a community, as a province and as a country.

Other issues that affect our young people are high rates of teen pregnancy, poverty, and overcoming many of the issues they face as young people. There needs to be more services available to young people. I speak to this in broad terms. Our communities and our nations are in the process of recovering from centuries of — I know I sound like a broken record when I use this terminology — colonization and assimilation. We cannot talk only about youth or band-aiding this portion or segment of our communities without looking at that bigger picture.

When it comes to access to services in our community, the way funding is distributed or allocated makes it sometimes difficult for youth to access, which slot or which silo they belong in to access services. I know again my colleague will speak to some of the funding distributions and how that affects access to services.

When I talk about the effects of colonization and assimilation, we are talking about generations of First Nations people being affected by those policies, and it is still occurring. Our young people, as well as First Nations and all Aboriginal peoples, are in a process of recovery. Original policies and laws affecting Aboriginal people that were created by successive Canadian governments have not worked for Aboriginal people. Self-esteem in our Aboriginal people, and our young people in particular, is something we need to work on.

When it comes to employment and training, as I mentioned earlier, we did a consultation on the issues around Aboriginal youth who do not see a brighter future, and come into urban Aboriginal communities feeling and believing that they are not going to find employment simply because they are Indian, or expecting that they are only going to find employment in — I would not say menial jobs, but jobs that are not well paying, or they believe that they will only have opportunities to work in Aboriginal organizations such as ours. Their vision for themselves needs to be brightened. Their esteem has to be lifted, and to do that, we have programs such as the Urban Multi-Purpose Aboriginal Youth Centre programs. Historically, friendship centres have a long history of working with youth and developing youth leadership. Many who have come through friendship centre programs have benefited from these programs. One program we used to have was called the Little Beavers program, a program for children six to twelve. It was one of the strongest programs in our province because it focused on culture, on self-esteem, on pride, and on leadership skills. They grew into

politique. Le racismisme existe toujours et constitue un obstacle important pour les jeunes. Lorsqu'ils viennent dans nos collectivités, ils font l'objet de nombreuses formes de discrimination raciale et nous devons continuer de chercher à trouver une solution au niveau de la collectivité, de la province et du pays.

Parmi les autres problèmes qui touchent nos jeunes gens figurent le taux de grossesse élevé chez les adolescentes, la pauvreté et la façon de surmonter les nombreux problèmes qui accompagnent la jeunesse. Plus de services doivent être accessibles aux jeunes gens. Je parle de cette question en termes généraux. Nos collectivités et nos nations sont en train de se relever de plusieurs siècles de colonisation et d'assimilation — et je sais que cela peut vous paraître une éternelle rengaine. Nous ne pouvons parler uniquement des jeunes ou de l'application d'un remède temporaire à ce segment de nos collectivités sans prêter attention au tableau global.

Quant à l'accès aux services dans notre collectivité, la façon dont les fonds sont distribués ou accordés fait en sorte qu'il est parfois difficile pour les jeunes d'avoir accès à ces services, selon la catégorie ou la classe à laquelle ils appartiennent. Je sais que ma collègue parlera de la distribution des fonds et de la façon dont cette activité influe sur l'accès aux services.

Lorsque je parle des effets de la colonisation et de l'assimilation, il faut savoir que ce sont des générations successives de membres des Premières nations qui ont été touchés par ces politiques, et que cette situation se poursuit encore, même aujourd'hui. Nos jeunes gens, les membres des Premières nations et tous les Autochtones sont en train de vivre un processus de guérison. Les politiques et les lois initiales élaborées par des gouvernements canadiens successifs n'ont pas fonctionné pour les peuples autochtones. Il faut rebâtir l'estime de soi chez les Autochtones et, en particulier, chez les jeunes Autochtones.

Pour ce qui est de la formation et de l'emploi, comme je l'ai dit plus tôt, nous avons procédé à des consultations auprès de la jeunesse autochtone qui n'entrevoit pas un avenir meilleur; ces jeunes arrivent dans des collectivités autochtones en milieu urbain en croyant qu'ils n'arriveront pas à trouver du travail simplement parce qu'ils sont Indiens ou ils s'attendent à ne trouver que des emplois non pas dévalorisants — je n'irais pas jusque là —, mais peu rémunérateurs, ou qu'ils ne trouveront du travail qu'au sein d'organismes autochtones comme le nôtre. Il faut améliorer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. Il faut relever leur estime de soi et pour le faire, nous avons des programmes comme l'Urban Multi-Purpose Aboriginal Youth Center. Historiquement, les centres d'accueil ont une longue expérience du travail avec les jeunes et dans la formation d'un leadership chez les jeunes. Beaucoup de ceux qui sont passés par les programmes des centres d'accueil ont tiré profit de ces programmes. Nous avions, entre autres, un programme appelé «Petits castors» qui s'adressait aux enfants de six à 12 ans. Il s'agissait de l'un des programmes les plus solides de notre province parce qu'il était centré sur la

young Aboriginal leaders in our communities. Those kinds of programs were cut by the provincial government around 1995.

We have to recognize the strengths and effectiveness of those kinds of communities working with children before they reach their teen years — the ability to promote in them a strong identity and pride in their heritage. When they come into our urban centres and into our education systems, they find the curriculum does not reflect the role of First Nations in this country. Indeed, a change needs to occur because what they face in schools, in addition to racism, is again this perpetration of the idea of Aboriginal peoples as not contributing to society.

When we look at the issue of teen pregnancy, we know that there are now different reasons why young Aboriginal people want to have families. When they come into urban centres, it is to replace that sense of belonging that they need. They are looking to restore their own families. They need support; they need a sense of family and a sense of belonging. That is often a sad reason to begin a family, but we know the reasons are changing for teen pregnancy, as an example.

Access to health services is an issue for many young people. I want to get back to poverty in terms of access to services with Aboriginal youth. Poverty plays a big role. While we may have programs and services for Aboriginal youth, we are in an urban centre. Although poverty and transportation are issues that affect many people in our communities, it is particularly so with Aboriginal youth. Even to find transportation throughout the city to access programs and services is an issue. Programming in our centre helps to meet that gap to allow young people to participate in our programs and services.

I would like to end this part of my presentation on key issues. I will go back to other best practices. I will ask my colleague to speak to some of the issues of which she is aware.

Ms. Ruth Baxter, Executive Director, Oshki-Pimache-O-Win Education and Training Institute: Thank you for the opportunity to make this presentation to the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, with particular emphasis on Aboriginal youth in the urban setting. My presentation will include a brief overview of our organization, identify some key issues, highlight some successes and challenges of Aboriginal youth, especially in the area of post-secondary education and training, and make some recommendations for action.

I am a member of Nishnawbe Aski Nation. I will refer to it as NAN during the rest of the presentation. NAN is a regional political organization that represents 49 First Nations situated in

culture, sur l'estime de soi, sur la fierté et sur les qualités nécessaires pour être un meneur. Ces jeunes ont grandi et sont devenus des meneurs dans nos collectivités autochtones. Ces programmes ont été abolis par le gouvernement provincial vers 1995.

Nous avons reconnu la valeur et l'efficacité de ce genre de travail communautaire auprès des jeunes avant qu'ils atteignent l'adolescence — la capacité de promouvoir chez eux un sentiment d'identité très fort et une grande fierté face à leur héritage culturel. Lorsqu'ils arrivent dans nos centres urbains et dans nos systèmes d'éducation, ils constatent que le programme ne reflète pas le rôle des Premières nations dans ce pays. En effet, un changement doit se produire parce qu'en plus de faire face au racisme, ils doivent faire face à cette idée que l'on semble vouloir perpétuer que les peuples autochtones ne contribuent pas à la société.

Lorsque nous examinons le problème de la grossesse chez les adolescentes, nous savons maintenant que les jeunes Autochtones veulent des familles pour différentes raisons. Lorsqu'ils arrivent dans un centre urbain, c'est une façon de renforcer le sentiment d'appartenance dont ils ont tant besoin. Ils cherchent à recréer leurs propres familles. Ils ont besoin d'appui, il leur faut un sens de la famille et un sens de l'appartenance. Il s'agit souvent d'une triste raison pour commencer une famille, mais nous savons que les raisons qui expliquent la grossesse chez les adolescentes, par exemple, changent.

L'accès aux services de santé est un problème pour de nombreux jeunes gens. Je veux revenir à la question de la pauvreté en termes d'accès aux services pour la jeunesse autochtone. La pauvreté joue un rôle important. Bien qu'il existe des programmes et des services qui s'adressent à la jeunesse autochtone, nous vivons dans un centre urbain et les questions de la pauvreté et du transport, même si elles touchent de nombreuses personnes dans nos collectivités, touchent tout particulièrement les jeunes Autochtones. Le seul fait de trouver du transport dans toute la ville pour avoir accès aux programmes et aux services constitue un problème en soi. La programmation adoptée dans notre centre d'accueil aide à surmonter ce problème et permet aux jeunes de participer à nos activités et de profiter de nos services.

J'aimerais terminer ici cette partie de mon exposé sur les problèmes clés. Je vais revenir sur d'autres bonnes pratiques. Je veux maintenant demander à ma collègue de parler de certaines des questions qu'elle connaît.

Mme Ruth Baxter, directrice générale, Oshki-Pimache-O-Win Education and Training Institute: Je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Comité sénatorial permanent sur les peuples autochtones, et tout particulièrement sur la question de la jeunesse autochtone vivant en milieu urbain. Mon exposé comprendra un survol de notre organisme, cernera certains problèmes clés, mettra en relief certains succès et certains défis auxquels doit faire face la jeunesse autochtone, surtout dans le domaine de la formation et de l'éducation postsecondaire, et se terminera par certaines recommandations sur des mesures à prendre.

Je suis membre de la Nation Nishnawbe-Aski que j'appellerai NNA pendant le reste de mon exposé. La NNA est un organisme politique régional qui représente 49 Premières nations qui vivent

Northern Ontario. NAN's main objective is to represent at all levels of government the political, social and economic aspirations of the First Nations people of NAN.

NAN's traditional territory encompasses two thirds of the province of Ontario. Most of the NAN First Nations communities are accessible only by air or by winter ice roads. The majority of NAN First Nations are signatories to treaty number 9. Several First Nations close to the Manitoba border are signatories to treaty number 5.

The two traditional languages of the people of NAN are Ojibway and Cree. In 1996 the chiefs of Nishnawbe Aski Nation mandated the establishment of Oshki-Pimache-O-Win Education and Training Institute to serve the current and future post-secondary education and training needs of the NAN community members, as well as other learners. The institute is a not-for-profit charitable corporation with a governing council whose members represent the broad linguistic, cultural and geographic diversity of NAN communities. Membership in the corporation includes all NAN First Nations education authorities.

Oshki-Pimache-O-Win has three objectives developed by the founding members of the governing council. Number one is to develop, design and deliver post-secondary educational programs and services to meet the educational and cultural needs of the members and communities of Nishnawbe Aski Nation and other learners.

Number two is to enhance, organize and coordinate the delivery of post-secondary education and training programs and services that promote and support Nishnawbe Aski Nation culture, traditions, teachings, beliefs, language, values and lifestyles.

Number three is to establish protocols and partnerships with existing post-secondary educational institutions and Nishnawbe Aski Nation communities at the local level and in the regional, national and international arenas.

Beginning in 2000, Oshki-Pimache-O-Win has developed and delivered courses and programs, many in partnership with other organizations. In addition to the development and delivery of programs, Oshki-Pimache-O-Win is conducting funded research. One project in partnership with the Ontario Native Women's Association and the Centre for Rural and Northern Health Research at Lakehead University is looking into the health information needs of Aboriginal women in Ontario. In addition, the institute is conducting research into educational values and beliefs for Nishnawbe Aski Nation.

Some of the key issues we are dealing with and have identified ourselves but which have also been brought up in the literature that has been published include the following, which I will preface with an opening remark. I have given you the geographic location of our communities so you can picture all of northern Ontario as home for the people of Nishnawbe Aski Nation. With the lack of

dans le nord de l'Ontario. Le principal objectif de la NNA est de représenter les aspirations politiques, sociales et économiques des Premières nations faisant partie de la NNA devant tous les paliers de gouvernement.

Le territoire traditionnel de la NNA comprend les deux tiers de la province de l'Ontario. La plupart des collectivités des Premières nations faisant partie de la NNA ne sont accessibles que par la voie des airs ou par des chemins d'hiver. La majorité des Premières nations membres de la NNA ont signé le traité n° 9 et plusieurs d'entre elles, établies près de la frontière manitobaine, ont signé le traité n° 5.

Les deux langues traditionnelles du peuple de la NNA sont l'ojibway et le cri. En 1996, les chefs de la nation Nishnawbe-Aski ont demandé la création de l'Oshki-Pimache-O-Win Education and Training Institute pour répondre aux besoins actuels et futurs des membres de la NNA en matière de formation et d'éducation postsecondaires, ainsi qu'aux besoins d'autres personnes désireuses d'apprendre. L'Institut est un organisme caritatif, sans but lucratif, doté d'un conseil d'administration dont les membres représentent la grande diversité linguistique, culturelle et géographique des collectivités de la NNA. Sont membres de cette entité les autorités en matière d'éducation de toutes les Premières nations faisant partie de la NNA.

L'Oshki-Pimache-O-Win s'est vu confier un triple mandat par les membres fondateurs de son conseil d'administration. Premièrement, il doit élaborer, concevoir et offrir des programmes et services éducatifs pour répondre aux besoins éducatifs et culturels des membres et des collectivités de la nation Nishnawbe-Aski et d'autres personnes désireuses d'apprendre.

Deuxièmement, il doit renforcer, organiser et coordonner la prestation de programmes et de services en matière de formation et d'éducation postsecondaires qui valorisent et appuient la culture, les traditions, les enseignements, les croyances, la langue, les valeurs et les modes de vie de la nation Nishnawbe-Aski.

Troisièmement, il doit établir des protocoles d'entente et des partenariats avec des établissements d'enseignement postsecondaire existants et les collectivités de la nation Nishnawbe-Aski aux niveaux local, régional, national et international.

Depuis l'an 2000, l'Institut a élaboré et administré des cours et des programmes en très grande partie en partenariat avec d'autres organismes. En plus de l'élaboration et de l'administration des programmes, l'Institut a réalisé de la recherche financée. Un projet réalisé en partenariat avec l'Ontario Native Women's Association et le Centre for Rural and Northern Health Research de l'Université Lakehead vise à examiner les besoins en information sanitaire des femmes autochtones en Ontario. De plus, l'Institut a effectué une recherche sur les valeurs éducatives et les croyances de la nation Nishnawbe-Aski.

Certains des problèmes clés auxquels nous sommes confrontés, que nous avons reconnus nous-mêmes et qui ont été fait l'objet d'une publication dans la documentation scientifique, comprennent les problèmes suivants, que j'introduirai par une préface. Je vous ai donné l'emplacement géographique de nos collectivités; ainsi, vous pouvez considérer tout le nord de

community infrastructure combined with the geographic isolation of our communities, most young people have to leave their families and homes to attend secondary and post-secondary education in an urban setting. This necessity brings many issues that have been extensively documented and studied. For the record, I will review some of them.

One issue is jurisdiction. Aboriginal people fall between jurisdictional cracks. When status Aboriginal students leave the confines of their reserve community, they leave federal jurisdiction and step into a provincial-municipal jurisdiction. They invariably attend high schools administered by school boards or attend provincially legislated colleges and universities. These are alien institutions that are insensitive to the students' cultural backgrounds.

The other issue would be the educational systems and cultural dichotomies. Aboriginal cultures and the European-based Canadian cultures are diverse and distinct. Until such time as the federal and provincial legislation acknowledge and accept this fact, the Aboriginal population will be continually marginalized within the existing educational system's curricula and philosophies.

Aboriginal students face a rigid system when they attend the urban educational facilities. Learning styles are different due to the varied cultures we have. There are numerous academic studies that attest to this fact. I will give you a quotation from the Assembly of First Nations report entitled, "Tradition and Education: Towards a Vision of Our Future," published in 1988, page 79:

... identifies that preliminary findings of some First Nations schools indicate that a holistic approach to education is proving to be a successful factor in student learning. This teaching approach accentuates the simultaneous processing of information into a whole. The data suggest that the cultural influence of First Nations children promotes a learning strategy that tends to reflect an ability to synthesize separate elements of information into a group in order to obtain a good comprehension of the matter. In contrast, non-Aboriginal children tend to synthesize information by breaking it down into very specific elements to attend their comprehension according to their cultural influence.

Another key issue that my colleague has discussed is racism. Not to repeat what she has said, I would like to bring to your attention a study recently done in Thunder Bay, called "A Community of Acceptance: Respect for Thunder Bay's Diversity."

It is a comprehensive document which is available on-line. I do not have the author's name because I copied only the main content of the paper. If you want that information you can

l'Ontario comme le lieu de résidence des membres de la nation Nishnawbe-Aski. À cause de l'absence d'infrastructures communautaires et de l'isolement géographique de nos communautés, la plupart des jeunes doivent quitter leur famille et leur foyer pour fréquenter les établissements d'éducation secondaire et postsecondaire dans un milieu urbain. Cette nécessité entraîne de nombreux problèmes qui ont été documentés et étudiés en détail. Pour le compte rendu, je vais en passer quelques-uns en revue.

D'abord, il y a le problème des autorités compétentes. Le peuple autochtone est souvent négligé dans le jeu des compétences gouvernementales. Lorsque l'étudiant autochtone de plein droit quitte les limites de la réserve, il quitte la compétence fédérale pour relever de la compétence provinciale et municipale. Les étudiants finissent toujours par fréquenter des écoles secondaires administrées par des conseils scolaires ou des collèges ou universités relevant des provinces. Il s'agit d'établissements étrangers insensibles à l'héritage culturel de ces étudiants.

L'autre problème découle des systèmes d'éducation et des dichotomies culturelles. Les cultures autochtones et les cultures canadiennes d'origine européenne sont multiples et distinctes. Tant et aussi longtemps que les lois fédérales et provinciales ne reconnaîtront pas cette réalité, la population autochtone continuera d'être marginalisée au sein des programmes existant dans les systèmes d'éducation actuels.

Lorsqu'ils fréquentent les établissements d'enseignement urbains, les étudiants autochtones font face à un système rigide. Les modes d'apprentissage sont différents du fait que nous avons des cultures différentes. Il existe de très nombreuses études universitaires attestant de cette situation. Je vous cite un passage du rapport de l'Assemblée des premières nations intitulé «Tradition and Education: Towards a Vision of Our Future,» publié en 1988, page 79:

[...] reconnaît que les constatations préliminaires de certaines écoles des Premières nations indiquent qu'une approche holistique à l'éducation se révèle un facteur de succès dans l'apprentissage de l'élève. Cette approche à l'enseignement met l'accent sur le traitement simultané de l'information dans son ensemble. Les données indiquent que l'influence culturelle des enfants des Premières nations favorise une stratégie d'apprentissage qui tend à refléter une capacité à synthétiser des éléments d'information séparés en un tout de manière à obtenir une bonne compréhension de la question. Au contraire, les enfants non autochtones ont tendance à synthétiser l'information en la morcelant en éléments très spécifiques pour parvenir à leur compréhension selon leur influence culturelle.

Un autre problème clé dont ma collègue a parlé est le racisme. Pour ne pas répéter ce qu'elle a dit, j'aimerais attirer votre attention sur une étude effectuée récemment à Thunder Bay et intitulée «A Community of Acceptance: Respect for Thunder Bay's Diversity.»

Il s'agit d'un document très complet accessible sur l'Internet. Je n'ai pas le nom de l'auteur, car je n'ai copié que les éléments principaux du document. Si vous voulez cette information, vous

probably get in touch with me later. It gives you a good historic background as to how Thunder Bay is now, and it is good reading for the study that this committee is doing. I will not go into it in any detail. It recognizes that there is racism in Thunder Bay, especially for Aboriginal people. They face racism in all situations and different situations of the city, whether it is in the service sectors, such as restaurants and hotels, or schools.

The other issue we have not mentioned is the police force. There is definitely racism shown against Aboriginal people by the police force in Thunder Bay, and probably in other centres as well. The study clearly brings that fact out.

We are impeded by existing legislation, policies and regulations that have been put in place. Specifically, concerning the schools in Thunder Bay, where are the role models for Aboriginal youth within our school system? If you go into any school in this city where the Aboriginal population is estimated at 12 per cent, you will not see a 12-per-cent representation of Aboriginal teachers within our school system. In fact, you can probably count on one hand the number of Aboriginal teachers who teach within the Lakehead boards of education, both separate and public.

Other key issues include resources, especially financial. My colleague mentioned that our students, when they attend either high school or post-secondary education in urban settings, do not get adequate funding to survive, along with all the other elements that they have to deal with when they attend post-secondary education in an urban setting. Inadequate funding is definitely a key issue.

With regard to technology, in our isolated communities, it was a great event when we got our first telephone. With the advent of television, movies and now the Internet, we are exposed to the outside world. I do not think the outside world really knows who we are, although I think we are using that technology to try to get our message across to the rest of the population.

The reason I mention this is that we need the resources to be able to teach and train our people, especially our youth, to function in this world of high-tech. I like the word "innovation." The federal government puts technology and innovation together. Innovation is a nice buzzword going around within government circles at the moment. Again, if you do not fit the parameters and the designated guidelines that fall within this category, then you do not gain access to this technology and innovation. Aboriginal people are probably the most innovative people we have. Being

pourrez probablement me contacter plus tard. Cette étude vous donne une bonne perspective historique de la situation qui existe actuellement à Thunder Bay et il s'agit certainement d'un bon document à lire dans le cadre du travail qu'entend réaliser le présent comité. Je n'ai pas l'intention de creuser dans les détails, mais cette étude reconnaît qu'il y a du racisme à Thunder Bay, particulièrement à l'égard des Autochtones. Ces derniers font l'objet de racisme dans toutes sortes de situations dans cette ville, que ce soit dans le secteur des services, comme les hôtels et les restaurants, ou dans les écoles.

L'autre problème dont nous n'avons pas parlé, ce sont les forces policières. Il ne fait aucun doute que les forces policières de Thunder Bay font preuve de racisme à l'endroit des Autochtones, et on retrouve probablement la même situation dans d'autres centres urbains. L'étude le démontre clairement.

Nous sommes brimés par les lois, les politiques et les règlements qui sont en place. Plus particulièrement, dans les écoles de Thunder Bay, où sont les modèles de comportement auxquels les jeunes Autochtones peuvent s'identifier? Où que vous alliez dans les écoles de la ville, où la population autochtone est estimée à 12 p. 100, vous ne trouverez pas 12 p. 100 d'enseignantes ou d'enseignants autochtones. En fait, vous pouvez probablement compter sur les doigts de la main le nombre d'enseignantes et d'enseignants autochtones dans les conseils scolaires de Lakehead, aussi bien public que séparé.

D'autres problèmes clés sont liés aux ressources, surtout financières. Mon collègue a signalé que lorsque nos étudiants fréquentent l'école secondaire ou les établissements d'enseignement postsecondaire en milieu urbain, ils ne reçoivent pas de fonds suffisants pour assurer leur subsistance, et pour subvenir aux autres besoins qu'implique le fait de fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire dans un milieu urbain. Un financement insuffisant constitue très certainement un problème clé.

En ce qui concerne la technologie, ce fut un grand événement dans nos collectivités isolées lorsque nous avons reçu notre premier appareil de téléphone. Grâce à l'avènement de la télévision, du cinéma et, maintenant, de l'Internet, nous sommes exposés au monde extérieur. Je ne pense pas que le monde extérieur sache qui nous sommes, bien que nous utilisions, je pense, cette technologie pour tenter de communiquer notre message au reste de la population.

La raison pour laquelle j'en parle, c'est que nous avons besoin des ressources pour pouvoir instruire et former nos gens, et surtout nos jeunes, pour qu'ils puissent vivre en harmonie dans ce monde de haute technologie. J'aime le mot innovation. Le gouvernement fédéral se plaît à associer les mots technologie et innovation. C'est un mot très à la mode dans les cercles gouvernementaux à l'heure actuelle. Encore une fois, si votre profil ne correspond pas aux paramètres et aux lignes directrices conçues pour cette catégorie particulière, alors, vous n'avez pas

able to survive this long attests to that fact. It is ironic that government programs put parameters on what "innovation" means.

I will touch on some of the successes and challenges that we have. Two high schools have been established for Aboriginal students in our territory. One is in Sioux Lookout, the Pelican Falls high school. The companion to that is the Dennis Franklin Cromarty High School here in Thunder Bay. Both these high schools were established to answer the specific needs of Aboriginal students who were attending high school out of the Sioux Lookout district of the Nishnawbe-Aski territory. You might ask yourself, "Why establish these schools?" They established the schools to answer specific needs, and especially the areas of curriculum delivery, cultural teaching and the environment within the school setting itself.

How many high schools or elementary schools do you go into where you see native art on the walls? There are not many, especially in our cities. It is to make these students feel at home, to be a part of and a contributing member of these particular institutions.

There is also a move to establish an Aboriginal elementary school in Thunder Bay. In fact, the Nishnawbe Aski Nation chiefs at their last meeting passed a resolution to that effect. Again, you have to ask yourselves why.

The third success is the establishment of post-secondary and training institutions to specifically answer the needs of Aboriginal people. Oshki-Pimache-O-Win was established to answer those specific needs, especially for post-secondary and training needs, and services and programs that were lacking in mainstream institutions.

Even with the work that we have done, getting these institutions established has been an uphill battle, and it continues to be. We find the same issues of jurisdiction. Funding agencies tell us that we are not a recognized institute because we are not mandated or legislated by the provincial or federal statutes.

My argument is that we have our own jurisdiction. We, therefore, should be able to establish our own institutions. That is a big area. Governments should support us in our initiatives in establishing our own communities, our own institutions. That is the way we were before contact; we survived. We continue to survive and thrive in the reality that we are facing.

accès à cette technologie et à l'innovation. Les Autochtones sont probablement parmi les gens les plus innovateurs que nous ayons dans ce pays. Le fait qu'ils aient survécu aussi longtemps le démontre. Il est assez ironique que dans les programmes gouvernementaux, on applique des paramètres à la signification du mot «innovation».

Je veux maintenant dire un mot sur certains de nos succès et sur certains défis que nous allons devoir relever. Deux écoles secondaires ont été créées pour les élèves autochtones sur notre territoire. Une à Sioux Lookout, l'école secondaire de Pelican Falls, et l'autre, l'école secondaire Dennis-Franklin-Cromarty, à Thunder Bay. Ces deux écoles secondaires ont été créées pour répondre aux besoins particuliers des élèves autochtones qui fréquentaient l'école secondaire dans le district de Sioux Lookout sur le territoire Nishnawbe-Aski. Vous pouvez vous demander pourquoi on a créé ces écoles. Elles ont été créées pour répondre à des besoins particuliers, surtout en ce qui concerne l'administration du programme scolaire, l'enseignement de la culture et l'environnement même de l'école.

Dans combien d'écoles secondaires ou élémentaires avez-vous vu de l'art autochtone sur les murs? Il n'y en a pas beaucoup, surtout dans nos villes. On voulait que les élèves se sentent chez eux, qu'ils fassent partie de ces établissements particuliers et qu'ils deviennent des membres qui apportent une contribution à la vie de l'école.

Il y a également un projet de création d'une école primaire autochtone à Thunder Bay. En fait, les chefs de la nation Nishnawbe-Aski ont adopté une résolution en ce sens à leur dernière réunion. Encore une fois, vous devriez vous demander pourquoi.

Le troisième succès que nous avons enregistré a été la création d'établissements de formation postsecondaire qui répondent plus particulièrement aux besoins des Autochtones. Oshki-Pimache-O-Win a été créé pour répondre à ces besoins précis, surtout aux besoins de formation et d'enseignement postsecondaires, et pour offrir des services et des programmes qui n'existent pas dans les établissements réguliers.

Même avec tout le travail que nous avons fait, obtenir la création de ces établissements s'est révélé une bataille de tous les instants, et continue de l'être. Nous sommes empêtrés dans les mêmes vieilles questions de champ de compétence. Les organismes de financement nous disent que nous ne sommes pas un établissement reconnu parce que nous ne sommes pas mandatés ou régis par les lois provinciales ou fédérales.

L'argument que je veux faire valoir, c'est que nous avons notre propre compétence. Par conséquent, nous devrions être capables de créer nos propres établissements. C'est un domaine très vaste. Le gouvernement devrait nous appuyer dans nos initiatives visant à créer nos propres communautés, nos propres établissements. C'est comme cela que nous étions avant le contact avec les Européens; nous avons survécu. Nous continuons de survivre et de nous épanouir malgré la réalité à laquelle nous devons faire face.

I could go on and on, but I specifically geared my presentation to education and training because that is my area. I have a few short recommendations to present to you.

We have the literature reviews; I brought some samples with me. We have the facts, figures and findings. We have successes in spite of all the barriers that we face.

I recommend that governments take action. It is interesting that the name of your study is “an action plan for change.” I recommend implementing the recommendations that have been mentioned in all previous studies. We have a library full of those. The Aboriginal population is growing and will continue to grow so that urban demographics will change drastically. One case in point is the study that I mentioned that was done in Thunder Bay. The government must take action to meet that challenge.

Successful initiatives, like the Oshki-Pimache-O-Win Education and Training Institute and other Aboriginal institutes in Canada, need to be supported by government legislation, policies and regulations.

In closing, it is amazing that we have accomplished what we have with minimal funding. Imagine what we could do if the political will were there to further our goals and objectives.

My recommendation is that this particular committee take their action plan for change and make this one work. Honour the commitments, the promises, and the treaties that have been made by previous governments. Meegwetch.

The Acting Chairman: As you pointed out, the name of our work — and we hesitate to call it a study because we also have scepticism about studies and what happens to them — is “an action plan for change.” That is what we are endeavouring to do. We have looked at previous reports and studies that have been done to see their recommendations, to see which recommendations were used and which were not but should have been.

We have heard from government department officials about what legislation is in place and which programs are working and which are not. We are also listening to other witnesses, as we are listening to you today, to hear what you perceive are the major problems. We ask that you tell us what is working and what is not working.

Please see that we have copies of your presentations and, certainly, a copy of the racism study that Ms. Baxter described.

Senator St. Germain: We have had a lot of witnesses come before the committee. It has been interesting. There are many similarities in the problems that exist across the country. You both brought up the question of role models and teachers. That situation does exist but it goes back to the basic problem of how

Je pourrais continuer comme cela encore longtemps, mais j'ai décidé de limiter mon intervention à la question de l'éducation et de la formation parce qu'il s'agit de mon domaine d'activité. J'ai maintenant quelques recommandations à vous présenter.

Nous avons des études scientifiques; j'en ai apporté quelques-unes. Nous avons des faits documentés, des chiffres et des constatations. Nous avons eu du succès malgré les obstacles que nous avons dû surmonter.

Je recommande que les gouvernements agissent. Il est intéressant que le nom de notre étude soit «Un plan d'action pour le changement.» Je recommande la mise en oeuvre des recommandations qui ont été formulées dans toutes les études précédentes. Nous en avons une bibliothèque pleine. La population autochtone est en pleine croissance et continuera d'augmenter, ce qui modifiera considérablement les données démographiques des villes. J'ai donné l'exemple de Thunder Bay. Le gouvernement doit prendre des mesures d'action pour relever ce défi.

Des initiatives heureuses, comme l'Oshki-Pimache-O-Win Education and Training Institute et d'autres établissements autochtones au Canada, doivent être reconnues dans les lois, les politiques et les règlements des gouvernements.

En terminant, il est étonnant que nous soyons parvenus à accomplir tout ce que nous avons accompli malgré un financement aussi maigre. Imaginez ce que nous pourrions faire si nous pouvions compter sur une véritable volonté politique d'appui à nos objectifs.

Ma recommandation, c'est que le présent comité prenne ce plan d'action pour le changement et qu'il le fasse fonctionner. Honorez les engagements, les promesses et les traités des gouvernements antérieurs. Meegwetch.

La présidente suppléante: Comme vous l'avez souligné, votre ouvrage — nous hésitons à employer le mot étude parce que, comme vous, nous sommes inquiets du sort qui leur est souvent réservé — s'appelle «Un plan d'action pour le changement». C'est exactement ce que nous essayons de faire. Nous avons examiné des études et des rapports antérieurs pour voir quelles recommandations ont été appliquées et lesquelles auraient dû l'avoir été.

Des responsables des ministères sont venus nous expliquer quelles lois étaient en place et quels programmes fonctionnaient et lesquels ne fonctionnaient pas. Nous avons également entendu d'autres témoins, comme nous vous écoutons aujourd'hui, pour savoir quels sont, à vos yeux, les principaux problèmes. Nous vous demandons de nous dire ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

S'il vous plaît, assurez-vous que nous avons des copies de vos exposés ainsi qu'un exemplaire de l'étude sur le racisme dont a fait état Mme Baxter.

Le sénateur St. Germain: Beaucoup de témoins ont comparu devant le comité. Ce fut très intéressant. Il y a de nombreuses similitudes dans les problèmes qui existent d'un bout à l'autre du pays. Vous avez toutes deux soulevé la question des modèles de comportement et des enseignantes et enseignants. Cette situation

we get our Aboriginal peoples to a competitive educational standard that allows them to get into post-secondary programs and into the teaching profession.

You mentioned alternative schools. I am a Metis from Manitoba so I am part Aboriginal. I think I understand the problems a little bit but I am certainly no expert in the field.

We heard about alternative schools. When Metis and Aboriginal children come into Vancouver, they are put into alternative schools where the standards of requirement drop right off. If our Aboriginal children are being put into those schools, we must be sure they are competitive with everyone. There is no reason why they cannot be, as far as I am concerned. I grew up with kids who were Aboriginal and Metis and a huge cross-section of the population, but we all competed at the same level.

Why are we struggling with this, especially off the reserve? I do not know whether children born in the urban centres have the same problems. Could you comment briefly on that, please?

Ms. Baxter: I am a product of a time when there were no schools in the First Nations communities where I came from in northern Ontario. That meant a residential school system for me. Success depended on the individual. I excelled academically.

There were no special programs for Aboriginal people in those days so I went through the regular school system in Ontario and succeeded. I never lost my language or culture. I still speak and teach my language in our institute now. The standards and requirements that I met were those of the regular system that I attended.

I also had support to be able to go through that system without my family and to deal with things every day. I have that background. When my children attended urban schools, they succeeded perhaps because I was a role model for them. Needless to say, they had no role models in the classrooms that they attended in Thunder Bay.

One of my four daughters has gone into the teaching profession. She never entered any special native programs, if you call it that. She has a fine arts diploma from one of the colleges. She got her fine arts degree from Lakehead University and then received her Bachelor of Education degree from Lakehead University as well. She applied to the Lakehead Board of Education for a teaching position within the board. She never even got an interview. In fact, she never even received an acknowledgement of her application. I believe she mentioned the fact that she is an Aboriginal person. As you have said, she was automatically put into the special category that she did not get the regular standard of education just because she is an Aboriginal person. Again, this whole thing about racism comes into the picture. It happens at every level. You are labelled because you are an Aboriginal person.

est bien réelle, mais nous revenons au problème fondamental qui est de savoir comment nous pouvons amener nos Autochtones à un niveau d'éducation concurrentiel qui leur permettrait d'accéder aux programmes d'éducation postsecondaire et ensuite, d'accéder à la profession d'enseignant.

Vous avez parlé des écoles parallèles. En tant que Métis du Manitoba, j'ai aussi du sang autochtone. Je pense comprendre assez bien les enjeux, mais je ne suis évidemment pas expert en la matière.

Nous savons ce que sont les écoles parallèles. Lorsque les enfants métis et autochtones arrivent à Vancouver, on les envoie dans ces écoles, mais les normes en matière d'exigences laissent beaucoup à désirer. Si nous mettons nos enfants autochtones dans ces écoles, nous devons être certains qu'elles offrent des programmes concurrentiels. Il n'y a aucune raison pour qu'il en soit autrement. J'ai grandi avec des Autochtones, des Métis et des gens de différents milieux, mais nous étions tous logés à la même enseigne.

Pourquoi faisons-nous face à un tel problème, particulièrement à l'extérieur des réserves? Je ne sais pas si les enfants nés dans les centres urbains vivent les mêmes difficultés. Pourriez-vous nous décrire brièvement la situation, s'il vous plaît?

Mme Baxter: J'ai grandi à une époque où il n'y avait pas d'écoles dans les collectivités autochtones d'où je viens, dans le nord de l'Ontario. Moi, j'étais pensionnaire. La réussite scolaire dépend aussi des aptitudes de chacun. En ce qui me concerne, j'ai excellé dans toutes les matières.

À l'époque, il n'y avait aucun programme spécial pour les Autochtones, j'ai donc suivi le système scolaire ordinaire de l'Ontario et j'ai réussi. Je n'ai jamais perdu ma langue ni ma culture. Je parle et j'enseigne toujours ma langue dans notre institut. Les normes et les exigences auxquelles j'ai dû me conformer étaient celles du système dans lequel j'ai évolué.

J'ai également reçu de l'aide pour vivre au quotidien loin de ma famille. J'ai vécu une expérience enrichissante. Lorsque mes enfants ont fréquenté des écoles en ville, ils ont réussi probablement parce que j'étais un modèle de comportement pour eux. Nul besoin de dire qu'ils n'avaient pas ces modèles dans les écoles de Thunder Bay.

L'une de mes quatre filles a choisi l'enseignement. Elle n'a jamais participé à quelque programme particulier que ce soit destiné aux Autochtones. Elle possède un diplôme en beaux-arts et un baccalauréat en éducation de l'Université Lakehead. Elle a posé sa candidature au conseil scolaire de Lakehead pour obtenir un poste d'enseignante. On ne l'a jamais appelée, pas même pour une entrevue. D'ailleurs, elle n'a jamais reçu d'accusé de réception de sa demande d'emploi. Je crois qu'elle avait mentionné le fait qu'elle est Autochtone. Comme vous l'avez dit, on l'a automatiquement mise dans une catégorie à part en pensant qu'elle n'avait pas le niveau requis puisqu'elle est Autochtone. Une fois de plus, le racisme a refait surface. Cela arrive à tous les niveaux. Si vous êtes Autochtone, vous êtes catalogué.

Senator St. Germain: Both of you have mentioned concerns about funding. The dilemma that I see developing in this country is that we have a huge number of our Aboriginal youth migrating to the urban centres. They are leaving the reserves. The funding from the Department of Indian Affairs and Northern Development is basically for reserve Aboriginal peoples. The federal government has the fiduciary responsibility for these people. The fact is that the Province of Ontario has been trying to establish institutions. They have two high schools and one elementary school. I am not sure whether this is done under the auspices of the province or not. However, the biggest dilemma which faces us in this country is that billions of dollars are going into the INAC or the Department of Indian Affairs and Northern Development, but the moment our native people leave the reserve the responsibility seems to die off and we have this dilemma of all these people in these urban centres requiring training and education. Unfortunately, the funding is not there to support them.

This committee will attempt to address this matter. Some of us are concerned with the fact that we treat immigrants, who come into this country from other countries and who cannot speak the language, better than we have treated our own Aboriginal peoples.

Have you brought up with the AFN and the leadership the fact that there is a huge migration and there is no migration of funds with these people from the department? You talk about our native people falling through the cracks. They are, possibly because of the way the structure is set up.

Ms. Lesage: We are speaking about jurisdictional issues here. My colleague spoke to that in terms of Aboriginal people falling through the cracks. Once Aboriginal people leave their home communities, reserve communities, First Nations communities, the federal government's responsibilities also end once they leave that boundary. That is a serious issue.

The Royal Commission on Aboriginal Peoples spoke to the issue of portability of rights and access to services that are the responsibility of Department of Indian Affairs and Northern Development and the federal government. Earlier, I spoke to meeting needs of any segment of the Aboriginal community. You cannot address any particular group without going back to those original agreements. The federal government must respect those treaty rights and the rights of all Aboriginal people.

I have often been in other consultation and this issue has come up around developing corridors for Aboriginal people from reserve communities into urban centres that have no barriers and respecting those rights; that is, their rights to health benefits and to education funding for all Aboriginal people, regardless of where they live.

I also want to touch on your earlier comment about alternative schools and standards. I want to share a story. In Thunder Bay, we have a native teacher education program at Lakehead University. Years ago, I had the same concerns about standards

Le sénateur St. Germain: Vous avez toutes les deux exprimé vos préoccupations au sujet du financement. Le dilemme que je vois se profiler dans ce pays, c'est qu'un très grand nombre de jeunes Autochtones migrent vers les centres urbains. Ils quittent les réserves. Le financement du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est destiné essentiellement aux Autochtones vivant dans les réserves. Le gouvernement fédéral a une responsabilité fiduciaire à l'égard de ces gens. Force est de constater que l'Ontario a tenté de créer des institutions. Deux écoles secondaires et une école élémentaire ont ouvert leurs portes. Je ne sais pas si elles dépendent de la province. Le plus grand dilemme auquel nous faisons face dans ce pays est que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien reçoit des milliards de dollars, mais qu'au moment où les Autochtones quittent leur réserve, sa responsabilité semble s'éteindre. Nous ne savons alors que faire pour combler les besoins en formation et en éducation de toutes ces personnes puisque ces fonds ne leur sont pas destinés.

Notre comité tentera de régler ce problème. Certains d'entre nous déplorent le fait que le Canada traite les immigrants qui ne parlent même pas une de nos langues officielles mieux que ses propres Autochtones.

Avez-vous parlé à l'Assemblée des premières nations et à vos dirigeants de cette grande migration et du fait que les fonds du ministère ne suivaient pas? Vous dites que ces Autochtones se perdent dans les failles du système. Cela tient peut-être à la façon dont la structure est établie.

Mme Lesage: Nous parlons ici de questions de compétence. Ma collègue a dit que les Premières nations échappaient au système. Une fois que les Autochtones ont quitté leur communauté, leur réserve ou leur collectivité d'origine, les responsabilités du gouvernement fédéral s'éteignent. C'est un grave problème.

La Commission royale sur les peuples autochtones a conclu que la transférabilité des droits et l'accès aux services sont de la responsabilité du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que du gouvernement fédéral. Plus tôt, j'ai évoqué la satisfaction des besoins de toutes les couches de la population autochtone. Quel que soit le groupe visé, il faut tenir compte des ententes d'origine. Le gouvernement fédéral doit respecter les droits issus de traités et les droits ancestraux de tous les Autochtones.

Dans les différentes consultations auxquelles j'ai participé, on a souvent abordé cette question et on a même envisagé la possibilité de créer les moyens de respecter sans condition les droits des Autochtones quittant les réserves pour aller s'installer dans des centres urbains. De la sorte, on respecterait le droit des Autochtones de recevoir des prestations de maladie et du financement pour l'éducation, quel que soit l'endroit où ils vivent.

J'aimerais revenir sur ce que vous avez dit un peu plus tôt au sujet des écoles parallèles et des normes d'apprentissage. Permettez-moi de vous raconter une anecdote. L'Université Lakehead de Thunder Bay offre un programme de formation

in terms of coming out of those institutions. You made reference to them and how people are shuffled into alternative schools as soon as they come into an urban centre.

While I agree that is an issue we need to deal with, the whole concept of Aboriginal education institutes and alternative schooling, are there to address cultural and support needs. In that regard, there is great potential for those types of institutions. We also need to deal with the issue of standards. It is a wide variety of issues that young Aboriginal youth are facing, whose needs are met in some of these schools. I am not speaking to the standards of all schools across Canada or how they are developed or implemented. I can only speak to the fair successes we have had in Ontario with alternative schools. Some of those school programs are being delivered by the Ontario federation of Indian friendship centres in this area.

I cannot speak to those issues. However, Aboriginal people do not need lower standards of training or education. They need the supports and recognition for them as Aboriginal people, as contributing members of society and as members seen to be equal in society. That is not happening. We are talking about generations of those kinds of feelings and attitudes. When talking about the esteem or pride of young people, we need to look back historically. If we are to bring our youth into their vision, their dreams and their aspirations, we cannot just deal with young people. We must deal with First Nations people all over and we cannot separate.

When I talk about dealing with Aboriginal youth, whether they are on-reserve or off-reserve in urban communities, we must address the broader issues. I return to the federal government meeting its fiduciary obligations to Aboriginal people regardless of where we live. We also talk about jurisdictions. There is a big gap when Aboriginal people leave their communities.

Those are the things that need to be addressed. We are talking about respect for Aboriginal people and how we can develop self-esteem and respect for ourselves and for our young people. If that same respect is not accorded to our First Nations people and our First Nations leadership, that needs to be addressed.

Senator Carney: I have two questions. The first one either witness can answer, but I will ask Ms. Lesage. I have taught both Aboriginals and non-Aboriginals at the university level. At the end of day, while they might approach their assignments differently because of the way they learn or present information, they must meet specific standards to graduate because they are going into a highly competitive job market. Therefore, this is an area of interest to me.

pour les enseignants autochtones. Il y a plusieurs années, j'avais les mêmes craintes à l'égard des normes appliquées dans ces écoles. Vous y avez fait allusion et expliqué comment les gens étaient expédiés dans ces établissements dès leur arrivée dans un centre urbain.

Même si je reconnais qu'il faut s'attaquer à ce problème, je dois rappeler que les établissements d'enseignement autochtone et les écoles parallèles sont là pour aider les gens et répondre à des besoins culturels. À cet égard, ce type d'institution offre un grand potentiel. Il faut aussi s'occuper de la question des normes. Les jeunes Autochtones sont aux prises avec toutes sortes de problèmes et certaines de ces écoles réussissent à combler leurs besoins. Je ne parle pas des normes appliquées dans toutes les écoles du Canada ni de la façon dont elles sont élaborées ou mises en oeuvre. Je ne fais référence qu'au succès réel qu'ont obtenu les écoles parallèles en Ontario. D'ailleurs, certains programmes scolaires sont dispensés par la Ontario federation of Indian friendship centres.

Je ne peux pas me prononcer sur ces problèmes. Toutefois, il n'est pas question d'imposer aux Autochtones des normes de formation ou d'enseignement inférieures. Les Autochtones doivent être soutenus et reconnus pour ce qu'ils sont, et il ne faut pas oublier qu'ils font partie intégrante d'une société qui doit les traiter de manière équitable. Pour l'instant, ce n'est pas le cas. Cela fait des générations que les gens perçoivent ce type de sentiment et d'attitude. Pour rétablir l'estime de soi et la fierté chez les jeunes, il faut faire un retour en arrière et voir la situation dans une perspective historique. Si nous voulons que nos jeunes aient une vision, des rêves et des aspirations, nous ne pouvons pas les traiter isolément; nous devons nous occuper des Premières nations dans leur ensemble.

Il faut régler les grands problèmes des jeunes autochtones, qu'ils vivent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves, dans des collectivités urbaines. Je vous rappelle que le gouvernement fédéral doit respecter ses obligations fiduciaires à l'égard des Premières nations, quel que soit l'endroit où elles sont établies. Il faut aussi régler la question des compétences car lorsque les Autochtones quittent leur communauté, il y a un grand vide à ce chapitre.

Voilà donc les problèmes à corriger. Il faut respecter les Autochtones et leurs dirigeants tout en aidant les jeunes à développer leur estime de soi. Si la même estime n'est pas accordée aux Premières nations et à leurs leaders, ce problème doit être corrigé.

Le sénateur Carney: J'ai deux questions. La première ne s'adresse à aucun témoin en particulier, mais je la poserai à Mme Lesage. J'ai enseigné à des Autochtones et à des non-Autochtones à l'université. Je me suis aperçue que même si chacun d'eux voyait les tâches assignées différemment selon la façon dont il captait ou présentait l'information, il devait néanmoins répondre à des normes spécifiques pour décrocher son diplôme car il était appelé à entrer sur un marché de l'emploi où règne une concurrence féroce. C'est donc quelque chose qui m'intéresse.

To what degree do you think the Aboriginal culture is the responsibility of Aboriginals, the elders and families, to teach versus the actual school system? If the school system is geared at producing highly trained people who have to compete, that is quite a challenge. Where do you see the boundary between Aboriginal institutions or elders or families, or role models like yourself, taking the prime responsibility for the cultural aspects? I am not sure they can be taught by governments or institutions.

Ms. Lesage: I do not agree. There is a responsibility on all of us as Aboriginal people to maintain our culture, our traditional teachings and our traditional way of life. In mainstream institutions, there is not that respect there, or even an understanding of why culture plays such an important role. I do not necessarily believe it is the responsibility of mainstream institutions to deliver that, but there needs to be an accommodation for Aboriginal people to do that within institutions.

Senator Carney: That is a clear distinction, and I appreciate it.

My second question is also to you. There has been some comment by the witnesses about the splintering of services. You talk about the jurisdictional splintering and the fact that there are many agencies delivering many services. We have heard consistently in this committee about the need to have youth centres so that youth can have a safe place. We do have the friendship centres. How do you make a distinction between the friendship centres, which are highly regarded, and the need for separate youth centres, or do you feel they should be integrated? Why can a friendship centre not offer a safe place to youth and avoid the fragmentation of funding?

Ms. Lesage: We have an Urban Multi-Purpose Aboriginal Youth Centre Program that operates out of our centre. The face of friendship centres has changed as well. When I was a youth, it was community based with community development activities. There was a craft shop. We had few programs, but it was community centred. It was a place for Aboriginal people to be and to come to in Thunder Bay. However, with the expansion and development of services, with service delivery, came a new type of friendship centre, and with that came bureaucracy, papers, and offices, and it really changed. We used to have an open concept friendship centre that was built for community.

Senator Carney: And also executive directors.

Ms. Lesage: We have always had an executive director, as far as I know, and the founding member of our friendship centre is well known in the friendship centre movement across Ontario. You talk about developing service delivery, which is something friendship centres have done extremely well in Ontario. We deliver 11 different programs in the centre, so we have developed a wide range of services for the entire community, whereas our centre was originally built by young people and some strong

Dans quelle mesure estimez-vous que la transmission de la culture relève des Autochtones, des aînés et des familles par rapport au système scolaire normal? Si le système scolaire vise à produire des gens hautement qualifiés et performants, le défi est de taille. Où fixez-vous la limite entre les institutions, les aînés, les familles autochtones ou encore les modèles de référence comme vous-même à l'égard de la responsabilité première de la transmission de l'héritage culturel? Je ne suis pas sûre que ce soit au gouvernement ou aux institutions d'assurer la diffusion de la culture.

Mme Lesage: Je ne suis pas d'accord avec vous. En tant qu'Autochtones, nous avons tous la responsabilité de conserver notre culture, nos enseignements et notre mode de vie traditionnel. Dans les établissements courants, ces valeurs ne sont pas respectées et on ne comprend même pas pourquoi la culture joue un rôle si important. Je ne crois pas nécessairement que ce soit aux établissements normaux de s'en occuper, mais je considère impératif de donner aux Autochtones la possibilité de le faire au sein de ces établissements.

Le sénateur Carney: Vous faites une distinction claire que j'apprécie.

Ma deuxième question s'adresse aussi à vous. Des témoins ont évoqué la fragmentation des services. Vous avez parlé de la division des compétences et du fait que beaucoup d'agences offraient de nombreux services. On n'a cessé d'insister, devant ce comité, sur la nécessité de créer des centres pour que les jeunes puissent s'y réunir en toute sécurité. Il y a déjà les centres d'amitié. Quelle distinction faites-vous entre les centres d'amitié, que l'on tient d'ailleurs en très haute estime, et les centres pour la jeunesse; pensez-vous qu'il faille les séparer ou les intégrer? Pourquoi un centre d'amitié ne serait-il pas un lieu sûr pour les jeunes? Cela permettrait d'éviter la fragmentation du financement.

Mme Lesage: Dans notre centre, nous avons mis en place l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones. Les centres d'amitié ont aussi changé. Lorsque j'étais jeune, ces centres étaient au coeur de la collectivité et ils étaient axés sur des activités de développement communautaire. Il y avait un magasin de souvenirs. Le centre offrait peu de programmes, mais il était tourné vers la communauté. C'était un endroit où les Autochtones pouvaient se retrouver à Thunder Bay. Cependant, l'expansion, le développement et l'offre de services ont donné lieu à un nouveau type de centre d'amitié, qui a fait place à la bureaucratie et à la paperasserie; les choses ont vraiment changé. Nous avons l'habitude d'un centre d'amitié fondé sur un concept ouvert et créé par et pour la communauté.

Le sénateur Carney: Et aussi des directeurs administratifs.

Mme Lesage: Autant que je sache, nous avons toujours eu un directeur administratif et le membre fondateur de notre centre d'amitié est bien connu dans le mouvement partout en Ontario. Il faut savoir que les centres d'amitié se sont particulièrement illustrés en Ontario pour le développement de la prestation de services. Notre centre offre 11 programmes différents et nous avons mis au point une grande gamme de services pour l'ensemble de la communauté, alors que notre centre avait été bâti à l'origine

leadership in our community. When you look at replacing a community-based type of organization that advocated and was small P political, that spoke to issues, that liaised and insured that people got services, when you move into service delivery, it becomes a different animal. I went through that myself as an executive director when our programs began to expand. Service delivery is different from the kind of centre we were in the 1960s, and other centres right across Canada. Then came the rules, and you got a packaged program from on top that was sent into friendship centres to deliver, regardless of whether communities might have different unique needs or approaches to a particular program, issue or service. We had blanket programs and blanket policies that did not fit every community. The voice of young urban Aboriginal people was impacted to some extent by the move to service delivery. Our program promotes youth empowerment and participation, and we still continue to do that. However, the needs of urban Aboriginal youth have changed. Although friendship centres have been status blind, and have always serviced every Aboriginal person that has come into an urban community, the nature of the business has changed.

We have a large Aboriginal population in Thunder Bay. We are talking about 18,000 to 20,000 Aboriginal people in Thunder Bay. Again, we aspire to service all Aboriginal people. Most of our people are young in Thunder Bay. When we look at the demographics and population trends, we know that urban communities need to have urban centres for youth, much like friendship centres did. We played a large role in youth leadership. I stand here today as a young person who has come through the friendship centres. The needs have changed in urban centres, and aboriginal youth need that place to go and belong and to be able to access a home away from home in urban centres. That is what our young people want in our community.

Senator Pearson: I want to pick up, Ms. Lesage, on your comment about youth empowerment because that is one of the issues in which we are interested. From the point of view of self-respect, young people need to be given the opportunities early to be actively engaged in their surroundings, whether that is an educational setting or a club or sports. We have heard a lot about the importance of sports and the positive impact of additional support or infrastructure for sports in our travels.

Could both of you comment specifically about how you work within the friendship centre to empower the young? We are looking at, say, under 18. Do you have a program there? In the school setting, not the post-secondary but the Aboriginal schools, high schools and so on, what role is there for kids to have influence on what is happening?

par des jeunes et quelques dirigeants influents de la collectivité. Lorsque vous envisagez de remplacer une organisation communautaire peu politisée qui défend les intérêts des citoyens, s'occupe de leurs problèmes, reste au contact des gens et s'assure qu'ils obtiennent les services voulus, pour passer à un organisme de prestation de services, tout change. J'ai vécu cette expérience en tant que directrice administrative de notre centre lorsque nos programmes ont commencé à prendre de l'expansion. La prestation de services n'a rien à voir avec la mission qu'avait notre centre dans les années 60 ou n'importe quel autre centre au Canada. Il a fallu respecter des règles, et les centres d'amitié ont dû offrir toute une série de programmes sans prendre en compte les nécessités propres à la collectivité ou les différentes approches à l'égard d'un programme, d'un problème ou d'un service particulier. Nous avions des programmes et des politiques passe-partout qui ne répondaient pas aux besoins de chaque communauté. La voix des jeunes Autochtones vivant en milieu urbain s'est moins fait entendre, dans une certaine mesure, à cause de la nouvelle orientation axée sur les services. Notre programme favorise le renforcement de l'autonomie et la participation des jeunes et nous continuons de l'appliquer. Toutefois, les besoins des jeunes Autochtones vivant en milieu urbain ont évolué. Même si les centres d'amitié ont eu un statut à part et ont toujours offert des services à chaque Autochtone venu s'établir dans une zone urbaine, la nature du travail a changé.

Thunder Bay compte une forte population autochtone. Celle-ci tourne autour de 18 000 à 20 000 personnes. Nous aspirons à offrir des services à tous ces gens. La plupart de ceux qui vivent à Thunder Bay sont des jeunes. Lorsque nous examinons les tendances démographiques, nous voyons bien que les collectivités urbaines doivent offrir des centres pour les jeunes, un peu sur le modèle des centres d'amitié. Nous avons joué un grand rôle dans la promotion du leadership chez les jeunes. Moi-même, je suis passée par les centres d'amitié. Les besoins ont changé en milieu urbain et les jeunes Autochtones veulent un endroit où se retrouver et se sentir chez eux.

Le sénateur Pearson: Madame Lesage, j'aimerais revenir sur vos commentaires au sujet du renforcement des capacités des jeunes car c'est une question qui m'intéresse. Pour que les jeunes développent leur estime de soi, il faut leur donner très tôt la chance de s'engager activement dans leur milieu, que ce soit dans un cadre éducatif ou sportif ou encore au sein d'un club. Au cours de nos visites, nous avons beaucoup entendu parler de l'importance des sports ainsi que de l'incidence positive d'un soutien additionnel dans ce sens et des infrastructures sportives.

Pouvez-vous nous préciser toutes les deux comment vous travaillez au sein de votre centre d'amitié pour renforcer l'autonomie des jeunes? Je pense plus particulièrement à ceux âgés de moins de 18 ans. Avez-vous un programme quelconque? Quelle influence peuvent avoir les enfants sur leur environnement dans le cadre scolaire, je ne fais pas référence au niveau postsecondaire, mais aux écoles autochtones, aux écoles secondaires, et cetera?

Ms. Lesage: I must start with some of the programming that is available to parents and young parents. It is all the CAPC programming, the zero to 6 programming, that has grown in our communities over the years. We have to start with babies and children, incorporating again the culture into parenting programs, working with our little ones and our infants. We have the youth empowerment programs, what we call our Urban Multi-Purpose Aboriginal Youth program, but right now there is a gap, and that is the age 6 to 12, roughly. That gap used to be filled by a program called Little Beavers, provincially. That program, as I said, was cut. We are trying to fill that gap with what resources we do have. However, there needs to be a continuum of that kind of programming from the time that they are infants right through to the time that they are teens to instil in them a sense of their own heritage, their own pride and their own self-identity. That is what will make young people successful: having that strength behind them and that understanding of who they are and where they come from.

We begin with our zero-to-six children. We try to fill the gaps for the 6-to-12. Here is where the urban multipurpose Aboriginal youth centres pick up.

Senator Pearson: Ms. Baxter, did you have some comment around the school setting? I spent the day yesterday with some school children, including Aboriginal kids, who were complaining about the lack of input they have into anything to do with their schools.

Ms. Baxter: I have a couple of examples. With the Aboriginal high schools that I mentioned, there is opportunity for them to become involved in leadership roles especially in the formation of their student councils. They take part fully in that area and in their sports and in some of the other special programs. They compete with other high schools in programs like volleyball and hockey.

In our communities, too, the political organization, the Nishnawbe Aski Nation or NAN, has youth delegates at the chiefs' conferences. They take part fully as regular delegates at the chiefs' meetings. The NAN Youth Council represents all youth across our territory.

I want to go back to the first question regarding alternative schools. When one mentions the word "Montessori," I think of an alternative school and there is an instant understanding that the standard is high. If you mention an Aboriginal alternative school, it should be equal to a place like Montessori. That is our objective. That is our philosophy in establishing these schools. To me an Aboriginal alternative school does not mean lower standards. I hope that this committee takes that message away with them after these hearings.

We are starting these schools because the existing mainstream educational institutions do not meet our needs. One need is to deal with our cultural backgrounds, our languages, our history, and our worldviews. Those things are not found in a mainstream

Mme Lesage: Je commencerai par vous parler des programmes offerts aux parents en général et aux jeunes parents en particulier. Il y a d'abord le programme PACE, destiné aux enfants de 0 à 6 ans, qui a pris de l'ampleur au sein de nos collectivités au fil des ans. Nous travaillons avec les bébés et les jeunes enfants, tout en incorporant la culture aux programmes de formation au rôle de parent et en travaillant avec les petits et les nourrissons. Nous avons des programmes d'autonomisation des jeunes, dans le cadre de l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones. Cependant, actuellement, nous n'avons rien pour les 6 à 12 ans. Ce manque était comblé par un programme provincial appelé «Little Beavers», mais, comme je l'ai dit, ce programme a été supprimé. Nous tentons de combler le vide au moyen des ressources à notre disposition. Il convient toutefois d'assurer la continuité des programmes depuis le plus jeune âge jusqu'à l'adolescence afin d'inculquer à ces jeunes une idée de leur héritage culturel et de les rendre fiers de leur identité. Pour réussir dans la vie, ces jeunes doivent se sentir forts et comprendre qui ils sont et d'où ils viennent.

Nous commençons avec les enfants de 0 à 6 ans, mais nous essayons de combler le vide pour les 6 à 12 ans. Pour ce faire, nous avons recours à l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones.

Le sénateur Pearson: Madame Baxter, voulez-vous ajouter quelque chose au sujet du cadre scolaire? J'ai passé la journée d'hier avec des écoliers, dont des Autochtones, qui se plaignaient de leur manque de participation à tout ce qui se fait dans leur école.

Mme Baxter: J'aimerais citer deux ou trois exemples. Dans les écoles secondaires autochtones dont j'ai parlé, les élèves ont la possibilité de jouer des rôles de premier plan, particulièrement au sein des conseils étudiants. Ils s'engagent pleinement dans les activités ainsi que dans les sports qu'ils pratiquent et d'autres programmes spéciaux. Ils sont en concurrence avec d'autres écoles secondaires pour des programmes de volley-ball et de hockey, par exemple.

Au sein de nos communautés, l'organisation politique de la nation Nishnawbe-Aski prévoit la participation de représentants des jeunes aux conférences des chefs. Ces jeunes jouent pleinement leur rôle de délégués dans les réunions de chefs. Le Conseil des jeunes de la nation Nishnawbe-Aski représente tous les jeunes de notre territoire.

J'aimerais revenir à la première question concernant les écoles parallèles. Quand on prononce le mot «Montessori», on pense immédiatement à des écoles ayant des normes élevées. Les écoles parallèles autochtones doivent avoir le même niveau que les écoles Montessori. C'est notre objectif. C'est la philosophie que nous pratiquons lorsque nous créons ces écoles. Selon moi, les normes auxquelles doivent se conformer les écoles parallèles autochtones ne doivent pas être plus faibles qu'ailleurs. Je compte sur ce comité pour faire passer le message.

Nous ouvrons ces écoles parce que les établissements d'enseignement normaux ne combleront pas nos besoins. Il faut bien que quelqu'un s'occupe de transmettre notre culture, notre langue, notre histoire et notre vision du monde. On n'a pas ce

institution. I forget the term that Senator Carney used, but this is a competitive world. We know that. Our schools will be competitive as well. In the high schools and the elementary schools that will be starting, we will teach our youth. We will empower our youth to be leaders, to have self-esteem, to compete — if that is the word. That is an almost alien word. School is not supposed to be a competition in our worldview, yet that is the word we keep hearing, that education is a competitive picture. It is a competitive world out there. We are trying to function within that surrounding, which is actually strange.

Ms. Lesage: If I may add another comment, we know there is a need for alternative schools. We know the First Nations technical institutes, such as the one that Ruth is part of, are an important part of that system. There are other means as well. I will try to tie this into empowerment as well, but I want to give you another innovative approach in terms of empowering people through education.

This example comes from our own community. I am part of a council called Negahneewin; it is part of Confederation Community College in Thunder Bay. The new terminology we are using is “a college within a college.” We knew we did not have within our community the ability to have our own Aboriginal post-secondary institution. However, through the work of community members, including partnerships with Nishnawbe Aski, we have now the Negahneewin College of Indigenous Studies. I must give credit to the college for acknowledging to a great extent the aspiration of Aboriginal people to have control over their education programs. We have worked hard with the local college to have that recognized.

Recently this Negahneewin College of Indigenous Studies was awarded an applied degree program. It is one of very few in Ontario. The program, for which standards will be rigorous, is called Indigenous Leadership and Community Development. It is a four-year program. That is one example of another innovative way of meeting the needs of Aboriginal people that incorporates their values, their world views, their right to control their own Aboriginal education and their right to have a say in the kinds of educational programs and services provided for Aboriginal peoples and their communities.

The council also incorporates a community-based membership. Students who actively participate on the council help to make decisions for Aboriginal programs in the college. Another example of youth empowerment is the active youth participation on boards and committees of friendship centres. The youth take part in designing and delivering the Urban Multi-Purpose Youth Initiative Centre. These are opportunities to empower youth to become the leaders of tomorrow.

Senator Comeau: I have one question. I come from a rural community where a group of Canadians has depended for many centuries on the resources of the land and sea. This has been a

souci dans les établissements ordinaires. J'ai oublié le terme employé par le sénateur Carney, mais nous vivons dans un monde de concurrence. Nous le savons. Nos écoles devront aussi être concurrentielles. Les écoles élémentaires et secondaires qui ouvriront leurs portes serviront à former nos jeunes. Nous leur apprendrons à diriger, à avoir l'estime de soi et à être compétitifs — si c'est bien le mot à employer. C'est presque un mot étranger. L'école n'est pas censée être un lieu d'apprentissage de la concurrence dans notre vision du monde, pourtant c'est ce que nous entendons sans cesse. Dehors, c'est le règne du plus fort. Nous essayons de nous adapter à cet environnement, mais il nous paraît très étrange.

Mme Lesage: J'ajouterai que nous savons pertinemment qu'il faut ouvrir des écoles parallèles. Les instituts de technologie des Premières nations, comme celui dont fait partie Ruth, constituent une part importante du système. Mais il y a aussi d'autres moyens. Permettez-moi de vous présenter une autre approche innovatrice en matière d'autonomisation des gens grâce à l'éducation.

L'exemple que je vais vous citer est tiré de notre expérience au sein de la communauté. Je siège à un conseil appelé Negahneewin, qui fait partie du Confederation Community College de Thunder Bay. Il s'agit «d'un collège à l'intérieur d'un collège». Nous savions que nous n'avions pas les moyens de créer notre propre établissement d'enseignement postsecondaire pour les Autochtones. Toutefois, grâce au travail des membres de la communauté et aux relations de partenariat avec les Nishnawbe-Aski, nous avons fondé le Negahneewin College of Indigenous Studies. Je dois rendre hommage à ce collège pour avoir si bien intégré la volonté des Autochtones de contrôler leur programme d'enseignement. Nous avons beaucoup travaillé avec le collège local pour obtenir cette reconnaissance.

Depuis peu, le Negahneewin College of Indigenous Studies offre un programme d'études appliquées. Il est l'un des seuls en Ontario à le faire. Ce programme, très rigoureux, est axé sur le leadership des Autochtones et sur le développement communautaire. C'est un programme de quatre ans. Voici donc un autre exemple innovateur illustrant la façon de combler les besoins des Autochtones en tenant compte de leurs valeurs, de leur vision du monde ainsi que de leur droit à contrôler leur propre éducation et à choisir les programmes et les services qui conviennent le mieux à la communauté.

Le conseil compte également des membres de la collectivité. Les étudiants, qui participent activement aux travaux du conseil, contribuent à la prise de décisions relatives aux programmes du collège destinés aux Autochtones. Une autre façon de rendre les jeunes autonomes est de les faire participer activement aux travaux des conseils et des comités des centres d'amitié. Les jeunes prennent part à la conception et à la mise en oeuvre de l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones. Il existe donc différentes manières de renforcer l'autonomie des jeunes pour en faire les leaders de demain.

Le sénateur Comeau: J'aimerais vous poser une question. Je viens d'une communauté rurale où un groupe de Canadiens a dépendu pendant des siècles des ressources terrestres et marines,

great influence on the culture and identity and heritage of the community to which I belong. Similarly, Aboriginal attachment to the land and sea has influenced the culture, identity and heritage of your people. My question is simple. Can this sense of identity be maintained once you leave the rural setting to which you are attached and move into an urban setting?

Ms. Lesage: All I can say is that the land and the sea never leave you wherever you go as an Aboriginal person. We are tied to the land spiritually and culturally. I experienced, as a young Aboriginal person, leaving a way of life that very much included hunting, trapping, fishing, living off the land, and catching and eating our own food. When I came into an urban centre, I was pointed out for the first time as being different, as being Aboriginal. Sometimes you do not truly embrace who you are in your culture until you are forced, perhaps by moving to an urban setting, to look at yourself as being different. In many ways, programs like friendship centres have been part of recovering our spirituality, our culture, because we have had to do that.

Ms. Baxter: I would like to make comments on that question as well.

We must remind ourselves and each other that the Ojibwa, the Cree, the Mohawk, take it right across this land called Canada, are the original inhabitants of this country. The Aboriginal culture is diverse. That culture that I know as an Ojibwa person will never leave me, even if I live in Thunder Bay or if I live somewhere in Europe. It is part of who you are. I was born on an island in northern Ontario. There were no hospitals or health services when I came into this world. My grandmother brought me into this world. I know we are fortunate, as people that live in northern Ontario, that we have not been impacted upon or greatly influenced by modern society, if you like. All our culture is unique. It is different; it is rich from the mainstream Canadian culture. As I said in my presentation, until governments and other peoples begin to acknowledge and accept that, maintaining that culture will be an ongoing battle, especially since we do not get the financial support from governments to implement our institutions, our programs and services that are required at the community level. Maybe if we had the infrastructure and the finances to build high schools and post-secondary institutions in our communities, we would not have to leave our communities. Right now, the way the situation is, we are forced. We have no alternative but to leave if we are to access high school, or post-secondary education, or employment, or health services, or anything else that mainstream society takes for granted.

We will never lose our culture. We, as a people, will be here forever. Land, sea, air, whatever you want to call it, that is who we are.

Senator Chaput: The federal government is considering establishing a new system of Aboriginal school boards. The boards would be set up across the country and operate under provincial jurisdiction.

ce qui a grandement influencé sa culture, son identité et son héritage culturel. De même, votre attachement à la terre et à la mer a influencé la culture, l'identité et l'héritage de votre peuple. Ma question est simple. Est-il possible de conserver cette identité après avoir quitté le milieu auquel on est attaché pour aller s'établir dans une zone urbaine?

Mme Lesage: Tout ce que je peux dire, c'est que la terre et la mer ne quittent jamais les Autochtones, où qu'ils aillent. Nous sommes unis spirituellement et culturellement à la terre. Lorsque j'étais jeune, j'avais un mode de vie beaucoup plus axé sur la chasse, le piégeage, la pêche et la vie dans la nature. Nous nous nourrissions du produit de nos prises. Lorsque je suis arrivée dans un centre urbain, on m'a fait sentir pour la première fois que j'étais différente parce que je suis Autochtone. Parfois, on ne comprend pas vraiment qui on est tant qu'on n'y est pas forcé, comme c'est peut-être le cas quand on vient vivre en ville. À bien des égards, des programmes comme ceux des centres d'amitié nous ont aidés à retrouver notre spiritualité et notre culture. Nous en avons besoin.

Mme Baxter: J'aimerais aussi faire quelques observations à ce sujet.

Il faut se rappeler que les Ojibwa, les Cris, les Mohawk et tous les Autochtones vivant sur cette terre appelée le Canada sont les premiers habitants de ce pays. La culture autochtone est très diversifiée. En tant qu'Ojibwa, je serai toujours attachée à ma culture, que je vive à Thunder Bay ou quelque part en Europe. Elle fait partie de moi. Lorsque je suis née, sur une île du nord de l'Ontario, il n'y avait ni hôpital ni service de santé. C'est ma grand-mère qui m'a mise au monde. Je sais que nous avons de la chance, comme peuple vivant au nord de l'Ontario, de ne pas avoir trop été touchés ou influencés par la civilisation moderne. Notre culture est unique. Elle est différente et riche par rapport au courant culturel canadien. Comme je l'ai dit dans mon exposé, tant que les gouvernements et les autres peuples n'auront pas reconnu et accepté cela, la préservation de cette culture sera un combat perpétuel, d'autant plus que nous ne recevons pas d'aide financière des gouvernements pour mettre en oeuvre nos institutions, nos programmes et les services requis au niveau de la communauté. Si nous disposions des infrastructures et des fonds nécessaires pour construire des écoles secondaires et postsecondaires au sein de nos collectivités, nous n'aurions pas besoin de les abandonner. Actuellement, la situation nous force à le faire. Nous n'avons d'autre choix que de partir si nous voulons suivre des études secondaires ou postsecondaires, trouver un emploi, bénéficier de soins de santé ou de tout autre service que le reste de la société prend pour acquis.

Nous ne perdrons jamais notre culture. Notre peuple sera toujours là car nous sommes la terre, la mer, l'air et le monde qui nous entoure.

Le sénateur Chaput: Le gouvernement fédéral envisage la création de nouveaux conseils ou commissions scolaires autochtones. Ces commissions, établies dans toutes les régions du pays, seraient de compétence provinciale.

In your opinion, how important is this type of reform to improving the educational outcomes for your people? What is your position on this type?

Ms. Baxter: I have the paper with a headline that states, "Ottawa Pushes School Shake Up for Natives."

Senator Chaput: Yes, that is the one.

Ms. Baxter: Some people may applaud this as reform. I do not because these are the types of things that are government initiatives. How much consultation, if you like, although that is another word that is over used, has gone on to make this proposal? We experience government initiatives, however they come into the picture, whether it is an idea in someone's mind that, perhaps, something should be done without looking at the whole picture of the impact that would be caused or something else.

Again, here we are talking about jurisdiction. We are not a provincial jurisdiction. When Indian affairs ran the school programs in the communities, like on the reserves, they did not even have an education curriculum. I think that is where the standards failed. We are still trying to catch up to that issue.

The education system that was offered through the INAC program was substandard to begin with. The schools operating within our communities now are recommended to follow the provincial guidelines. I think more study and more insight must take place before something like this can be implemented across the board. That is what happened in the past, too, namely, the government treats all the Aboriginal people the same, and we are not. Maybe Alberta thinks it is a good idea. In our territory, I do not think they would accept it as a good idea. You must accept those differences amongst Aboriginal peoples. We are not one culture. We are many different groups within this country.

Ms. Lesage: I would like to make one closing comment. We talk about things happening at either the provincial or the federal government level. Where I feel strongest is this: Neither the federal nor provincial nor municipal governments will be able to ever fix what is wrong in Indian country. It will be us who will recover and who will mend our past. I do not think that any of you can do it for us. That is why I talk about the treaties, the respect for Aboriginal people as sovereign nations, and being accorded that respect and those rights to do what we need to do to recover our young people, to recover ourselves and to do our healing. When you talk about policy or programs, they need to be flexible and they need to recognize the aspirations of Aboriginal people. That is how we will do it. We will not fix what is wrong in our communities by imposing another act, the First Nations Governance Act. We are dealing with the fallout of the Indian Act and I think it is time to go back to the root causes of issues that are faced by Aboriginal people. Those go right back to 1492 and

À votre avis, en quoi ce type de réforme permettrait-il d'améliorer les résultats scolaires des gens de votre communauté? Qu'en pensez-vous?

Mme Baxter: J'ai l'article de journal intitulé: «Ottawa Pushes School Shake Up for Natives».

Le sénateur Chaput: Oui, c'est de celui-là dont je parle.

Mme Baxter: Certaines personnes se réjouiront peut-être de cette réforme. Ce n'est pas mon cas car il s'agit encore d'une initiative gouvernementale. Combien de consultations a-t-on effectuées, même si c'est un terme déjà galvaudé, pour aboutir à cette proposition? Nous faisons les frais des initiatives gouvernementales, d'où qu'elles viennent. Elles peuvent émaner d'une idée très louable, mais qui ne prend pas en compte les données d'ensemble ni les conséquences.

Je tiens à le rappeler, nous parlons ici de compétences. Nous n'avons pas de compétence provinciale. Lorsque le ministère des Affaires indiennes a lancé les programmes scolaires dans les collectivités, comme dans les réserves, il n'avait même pas prévu de programme d'enseignement. Je pense que c'est à cause de cela que les normes n'étaient pas conformes. Nous nous efforçons toujours de combler les lacunes.

Pour commencer, le système éducatif proposé dans le cadre du programme de l'AINC n'était pas convenable. Les écoles de nos collectivités recommandent maintenant de suivre les normes provinciales. Je pense qu'il convient de faire davantage d'études et de recherches avant d'implanter quelque chose du genre dans l'ensemble des commissions ou conseils scolaires. Déjà, par le passé, les gouvernements ont mis tous les peuples autochtones dans le même sac, pas nous. Peut-être que l'Alberta considère que c'est une bonne idée. Je ne pense pas qu'il en soit de même sur notre territoire. Vous devez accepter les différences entre les peuples. Nous ne partageons pas tous la même culture. Nous représentons de nombreux groupes différents dans ce pays.

Mme Lesage: J'aimerais ajouter quelque chose, pour conclure. Nous parlons des initiatives émanant des gouvernements provinciaux ou fédéral. Ce qui me fait me sentir très forte c'est ceci: Ni le gouvernement fédéral, ni les gouvernements provinciaux ou les administrations municipales ne seront jamais capables de régler ce qui ne va pas sur cette terre indienne. Ceux qui pourront rattraper et corriger les erreurs du passé, c'est nous. Je ne pense pas que qui que ce soit d'entre vous puisse le faire à notre place. C'est la raison pour laquelle j'ai parlé des traités, du respect des peuples autochtones en tant que nations souveraines et de la nécessité de reconnaître notre droit à faire ce qui nous paraît nécessaire pour guider nos jeunes, pour nous retrouver nous-mêmes et pour panser nos blessures. Les politiques et les programmes doivent être souples et conformes aux aspirations des Autochtones. C'est la seule façon d'y arriver. Ce n'est pas en imposant une nouvelle loi, la Loi sur la gouvernance des Premières nations, que nous réglerons quoi que ce soit dans nos

the need to recognize our First Nations and as leaders for our nations. That is really the end of my comments.

The Acting Chairman: I have two senators who have questions, but another committee is coming into this room.

I apologize. We have run over time, but we have received excellent input. I thank the witnesses for being here and for the forthright way you have made your presentations. Again, I ask that you forward your written presentations and the studies that you have mentioned to our committee.

Honourable senators, our chairman is ill, as is our deputy chair. We had a motion this morning that I would fill in today. Neither one will be here for a meeting on Wednesday, and I would ask for agreement to chair on Wednesday.

Hon. Senators: Agreed.

The Acting Chairman: Carried.

The committee adjourned.

OTTAWA, Wednesday, April 2, 2003

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:20 p.m. to study issues affecting urban Aboriginal youth in Canada and, in particular, to examine access, provision and delivery of services; policy and jurisdictional issues; employment and education; access to economic opportunities; youth participation and empowerment; and other related matters.

Senator Ione Christensen (*Acting Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Acting Chairman: Honourable senators, our witnesses this evening are from the New Brunswick Aboriginal People's Council, Chief Betty Ann Lavallée and Ms. Stephanie Bolger.

As you are aware, the committee prefers to call this an action plan for change in respect of Aboriginal youth in urban areas and some of problems that they face. The committee has examined many studies and recommendations that have gone before. We have also looked at legislation and programs, and we have gone out across the country to talk to people that are dealing with Aboriginal youth to hear about not only the problems but also the success stories.

Chief Lavallée, please proceed with your presentation.

collectivités. Nous vivons avec les conséquences de la Loi sur les Indiens et je pense que le temps est venu de retourner aux racines des difficultés auxquelles se heurtent les Premières nations. Il faut remonter jusqu'en 1492 et reconnaître que les Premières nations doivent être maîtres de leur destinée. C'est tout ce que j'avais à dire.

La présidente suppléante: Deux sénateurs souhaitent encore poser des questions, mais un autre comité doit siéger dans cette salle.

Je suis désolée. Nous manquons de temps, mais nous avons appris beaucoup de choses très intéressantes. Je tiens à remercier les témoins d'avoir comparu devant nous aujourd'hui; je leur suis reconnaissante de s'être exprimés avec autant de franchise. Je leur demanderais de bien vouloir transmettre à notre comité leurs exposés ainsi que les études dont ils ont fait mention.

Chers sénateurs, notre présidente et notre vice-président sont souffrants. Nous avons proposé une motion ce matin que j'aimerais que nous adoptions. Étant donné qu'aucun des deux ne sera présent mercredi prochain, j'aimerais savoir si j'ai votre accord pour présider la séance de cette journée-là.

Des voix: D'accord.

La présidente suppléante: La motion est adoptée.

La séance est levée.

OTTAWA, le mercredi 2 avril 2003

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit à 18 h 20 pour faire l'étude des problèmes qui touchent les jeunes Autochtones des villes au Canada, plus précisément l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services, les problèmes liés aux politiques et aux compétences, l'emploi et l'éducation, l'accès aux débouchés économiques, la participation et l'autonomisation des jeunes, et d'autres questions connexes.

Le sénateur Ione Christensen (*présidente suppléante*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente suppléante: Honorables sénateurs, nous accueillons ce soir des représentantes du Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick, le chef Betty Ann Lavallée et Mme Stephanie Bolger.

Comme vous le savez, le comité préfère appeler son étude un plan d'action pour le changement concernant les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain et certains des problèmes auxquels ils font face. Le comité a pris connaissance de nombreuses études et recommandations précédentes. Nous avons également examiné des mesures législatives et des programmes divers. Nous avons aussi parcouru le pays pour nous entretenir avec des gens qui traitent avec les jeunes Autochtones pour nous familiariser non seulement avec les problèmes, mais aussi avec les succès.

Chef Lavallée, veuillez commencer votre exposé.

Chief Betty Ann Lavallée, C.D., New Brunswick Aboriginal People's Council: On behalf of the constituency represented by NBAPC, more than 7,500 off-reserve status and non-status who live in New Brunswick, it is my pleasure to appear here today to present and discuss with the Standing Senate Committee, with the help of my youth representative, issues pertaining to Aboriginal youth in urban areas.

I must take a few moments to tell you about NBAPC and our people. This knowledge will go a long way toward understanding not only our youth but also the numerous issues affecting the interests and rights of off-reserve Mi'kmaq, Maliseet and other Aboriginal peoples who reside in New Brunswick.

The New Brunswick Aboriginal People's Council had its beginnings in 1972, as the New Brunswick Association of Non-status Indians. Our primary objective, when we began, was to respond to the demand and the need for an effective advocacy voice for persons of Maliseet and Mi'kmaq ancestry who lived off-reserve in New Brunswick and who were non-status Indians. This group included Indian women who had lost status by provisions of the Indian Act, most notably section 12.1(b); persons who had never lived on the reserve and who were never registered under the Indian Act; Indian persons who had lost status by voluntary or involuntary enfranchisement; and the descendants of the people listed above.

As we began to make contact with and organize this constituency of people, we became acutely aware of the deplorable social and economic conditions that these Aboriginal peoples faced. We quickly found ourselves dealing with the many problems that affected their daily lives. Because we were non-status Indians, we were not eligible for assistance from the Department of Indian Affairs and Northern Development, DIAND, and we had to depend upon federal and, to a lesser degree, provincial programs of general applicability. We developed a number of mechanisms and service agencies to address the social and economic conditions faced by the forgotten Aboriginal peoples of New Brunswick.

One of these mechanisms or agencies is the Skigin-Elnoog Housing Corporation, an Aboriginal-owned and managed non-profit housing society that has built or acquired over 1,000 units of social housing for both low-income Aboriginal and non-Aboriginal families in New Brunswick.

Wabanaki Development Corporation is an economic development agency of NBAPC that created numerous opportunities for training, employment and economic development for off-reserve Aboriginal peoples in the province. We have delivered numerous programs and services on behalf of Human Resources Development Canada, HRDC. Over the last

Chef Betty Ann Lavallée, C.D., Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick: Au nom des membres du Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick, ci-après appelé le Conseil, qui réunit plus de 7 500 Indiens inscrits et non inscrits vivant hors réserve au Nouveau-Brunswick, je suis heureuse de comparaître aujourd'hui devant le comité sénatorial permanent, accompagnée de la représentante de la jeunesse de l'organisation, pour discuter des problèmes qui touchent les jeunes Autochtones en milieu urbain.

Je vais prendre quelques instants pour vous renseigner sur le Conseil et ses membres. Cette information vous aidera énormément à comprendre non seulement nos jeunes, mais aussi les nombreux problèmes relatifs aux droits et aux intérêts des Indiens micmacs, malécites et autres peuples autochtones qui vivent hors réserve au Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick a vu le jour en 1972. À l'époque, il s'appelait le New Brunswick Association of Non-status Indians. Au départ, notre objectif premier était de répondre à la demande et de défendre efficacement les Autochtones d'origine malécite et micmaque vivant hors réserve au Nouveau-Brunswick qui étaient des Indiens non inscrits. Ce groupe englobait des femmes indiennes qui avaient perdu leur statut à cause de certaines dispositions de la Loi sur les Indiens, et surtout de l'alinéa 12.1b); des personnes qui n'avaient jamais vécu sur une réserve et qui n'avaient jamais été inscrites aux termes de la Loi sur les Indiens, des Indiens qui avaient perdu leur statut à la suite d'une émancipation volontaire ou involontaire; et les descendants des personnes que je viens de nommer.

Quand nous avons commencé à prendre contact avec ce groupe de personnes en vue d'organiser la défense de leurs intérêts, nous n'avons pu faire autrement que constater les déplorables conditions économiques et sociales dans lesquelles vivaient ces Autochtones. Très rapidement, nous nous sommes attachés à régler les nombreux problèmes auxquels ils se heurtaient dans leur vie quotidienne. En tant qu'Indiens non inscrits, nous n'étions pas admissibles à l'aide du ministère des Affaires indiennes et du Développement du Nord et nous dépendions de programmes fédéraux et, dans une moindre mesure, de programmes provinciaux d'application générale. Nous avons mis sur pied un certain nombre de mécanismes et d'organismes de service pour améliorer les conditions socio-économiques des peuples autochtones oubliés du Nouveau-Brunswick.

L'un de ces mécanismes ou organismes est la Skigin-Elnoog Housing Corporation, une société d'habitation sans but lucratif appartenant à des Autochtones qui en assurent aussi la gestion. Cette société a construit ou acquis plus de 1 000 unités de logements sociaux pour des familles à faible revenu autochtones et non autochtones au Nouveau-Brunswick.

La Wabanaki Development Corporation est un organisme de développement économique relevant du Conseil qui a créé de nombreuses occasions de formation, d'emploi et de développement économique pour les peuples autochtones hors réserve dans la province. Nous avons offert de nombreux programmes et services au nom de Développement des

30 years, NBAPC has assisted Aboriginal people to obtain training, educational upgrading, job skills development and employment. NBAPC's education assistance program has enabled many low-income Aboriginal families and their children to place a greater importance upon obtaining an education by staying in public schools, by recognizing excellency and by insisting that off-reserve Aboriginal students attend post-secondary institutions.

The Rising Sun Summer Camp of the NBAPC is located at Little Lake, New Brunswick. The camp affords low-income Aboriginal children the opportunity for a few short weeks each summer to escape the deplorable social and economic situations, which many are forced to live under, and an opportunity to meet other Aboriginal people and re-acquaint themselves with aspects of the Aboriginal heritage.

These are just a few of the many services, programs and institutions that NBAPC has delivered or created over the past three decades that are aimed at the off-reserve community of interest who live in New Brunswick. No understanding of NBAPC, its role, its purpose or our concerns about urban Aboriginal youth, can be fully comprehended unless one is knowledgeable about the demographics of the Aboriginal population of New Brunswick. It would take an enormous amount of time to recite page after page of social, economic and demographic statistics that show all too clearly the deplorable conditions under which off-reserve Aboriginal people live, and it is not the purpose of this brief to do so. However, we will provide the committee with some population statistics and direct you to socio-economic statistics found in numerous studies commissioned by Statistics Canada, Heritage Canada and in volume two of the RCAP final report.

In 1996, the census showed that of the approximately 17,000 persons of Aboriginal ancestry resident in the Province of New Brunswick, 5,500 persons were identified as living on-reserve. Of the remaining 11,500 Aboriginal persons, 4,500 were identified as off-reserve status Indians and 7,000 were non-status Metis people. From NBAPC's own records and from data provided by DIAND, figures show that 32 per cent of all registered Indians from provincial reserves live off-reserve — approximately 3,200 persons. As well, there are another 1,000 non-territorial status Indian and Inuit who make the province of New Brunswick their home.

When we add these figures, the estimated 3,300 non-status Indians — those persons of Mi'kmaq and Maliseet ancestry who are not eligible for registration under the Indian Act — 52 per cent, or about 7,500 Aboriginals, live off-reserve in the province. This figure represents a significant number of

ressources humaines Canada, DRHC. Depuis 30 ans, le Conseil a aidé les membres des peuples autochtones à obtenir des services de formation, de perfectionnement des études, d'acquisition de compétences professionnelles, et d'emploi. Le programme d'aide à l'éducation du Conseil a permis à de nombreuses familles autochtones à faible revenu et à leurs enfants de prendre conscience de l'importance de l'éducation en les encourageant à continuer de fréquenter les écoles publiques, en reconnaissant l'excellence et en insistant pour que les élèves autochtones vivant hors réserve fréquentent les établissements d'enseignement postsecondaire.

Le Rising Sun Summer Camp, parrainé par le Conseil, est situé à Little Lake, au Nouveau-Brunswick. Le camp offre aux enfants pauvres autochtones l'occasion de s'évader pendant quelques brèves semaines chaque été pour échapper aux conditions socio-économiques déplorables dans lesquelles bon nombre d'entre eux sont forcés de vivre. Ils ont ainsi la possibilité de rencontrer d'autres Autochtones et de se refamiliariser avec divers aspects de leur patrimoine.

Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux services, programmes et organismes que le Conseil a mis sur pied depuis trois décennies à l'intention de la communauté autochtone hors réserve résidant au Nouveau-Brunswick. On ne peut comprendre pleinement la nature du Conseil, son rôle, son objectif et ses préoccupations au sujet de la jeunesse autochtone urbaine à moins de connaître les caractéristiques démographiques de la population autochtone du Nouveau-Brunswick. Il serait très long de vous réciter page après page des statistiques sociales, économiques et démographiques qui montrent de façon éloquente les conditions lamentables dans lesquelles les Autochtones hors réserve vivent; d'ailleurs, ce n'est pas le but de ce mémoire de dresser ce portrait. Cependant, nous fournirons au comité certaines statistiques démographiques. Nous vous invitons également à consulter les statistiques socio-économiques que l'on trouve dans de nombreuses études commandées par Statistique Canada, Patrimoine Canada ainsi que dans le volume 2 du rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones.

En 1996, le recensement nous a appris qu'environ 17 000 personnes d'origine autochtone résidaient dans la province du Nouveau-Brunswick, dont 5 500 vivant dans les réserves. Des 11 500 Autochtones restants, 4 500 étaient des Indiens inscrits vivant hors réserve et 7 000 des Métis non inscrits. D'après nos dossiers et les données fournies par AINC, 32 p. 100 de la totalité des Indiens inscrits dans les réserves provinciales vivent hors réserve, ce qui représente approximativement 3 200 personnes. En outre, quelque 1 000 Indiens inscrits et Inuits sans territoire ont fait de la province du Nouveau-Brunswick leur lieu de résidence.

Si l'on fait le calcul, environ 3 300 Indiens non inscrits — c'est-à-dire des Autochtones d'origine micmaque et malécite qui ne peuvent être inscrits aux termes de la Loi sur les Indiens —, 52 p. 100 des Autochtones, soit 7 500 personnes environ, vivent en dehors des réserves dans la province. Ce chiffre représente un

Aboriginal persons that courts have held as having more than a passing interest in Aboriginal issues and it substantiates our position that access to programs, services, Aboriginal and treaty rights and self-governance must not be on the basis of place of residency or registration under the Indian Act.

Ms. Stephanie Bolger, Youth Representative, New Brunswick Aboriginal People's Council: On behalf of the off-reserve Aboriginal youth of New Brunswick, I would like to thank the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples for the opportunity to be here today to impart our thoughts and opinions on issues faced by urban and rural Aboriginal youth in New Brunswick.

Before I begin, I would like to introduce myself and give you an idea of who I am and where my opinions come from.

My name is Stephanie Bolger. I have been working with off-reserve, urban and rural, status and non-status Aboriginal youth in some capacity since I was 16 years old. In 1999, I was elected by the Aboriginal youth to be their provincial youth representative. I have been the New Brunswick Aboriginal youth representative to the Congress of Aboriginal Peoples Youth Council for the last several years and I was recently elected to the Executive Steering Committee for the National Youth Council. Last year I was appointed to the National Aboriginal Organizations Youth Committee on behalf of the Congress. Through this process, I have had the opportunity to meet with and give my thoughts and opinions to federal, provincial and territorial ministers responsible for Aboriginal affairs and to the national Aboriginal leaders. I have sat on various other committees and attended conferences, including the National Aboriginal Youth Strategy Conference held in 2001.

As an Aboriginal youth and the mother of two Aboriginal children, I believe I have a good concept of the issues faced by urban and rural Aboriginal youth, both in New Brunswick and on a national scale.

What are the issues that face urban and rural Aboriginal youth? If I had a quarter for every time I have heard an Aboriginal youth tell me they were bored, I would probably have enough money to retire. Our youth are bored. This may seem like a common issue, not just among Aboriginal youth but also among youth in general. There is one difference, however. Aboriginal youth do not have the same opportunity as their non-Aboriginal counterparts. They are faced with high rates of poverty, unemployment, homelessness, violence, health problems, abuse, family violence, sexual exploitation and the list goes on.

Add to this a little boredom and the results are disastrous: suicide, alcohol and drug abuse, incarceration, and the continued intergenerational cycle of violence. There are issues that I, as a youth, am frankly tired of seeing and hearing in the media.

nombre considérable d'Autochtones qui, d'après les tribunaux, ont un intérêt plus que superficiel pour les enjeux autochtones. Qui plus est, ce nombre justifie notre position voulant que l'accès aux programmes, aux services, ainsi qu'aux droits ancestraux et issus de traités et à l'autonomie gouvernementale ne se fonde pas sur le lieu de résidence ou l'inscription aux termes de la Loi sur les Indiens.

Mme Stephanie Bolger, représentante de la jeunesse, Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick: Au nom des jeunes Autochtones hors réserve du Nouveau-Brunswick, je remercie le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones de nous donner aujourd'hui l'occasion d'exprimer l'état de notre réflexion et nos opinions sur les problèmes que connaissent les jeunes Autochtones qui vivent en milieux urbain et rural au Nouveau-Brunswick.

Avant de commencer, je vais me présenter et vous dire quelques mots pour que vous sachiez qui je suis et comment mon vécu a façonné mes opinions.

Je m'appelle Stephanie Bolger. Je travaille à divers titres avec des jeunes Autochtones inscrits et non inscrits vivant hors réserve en milieux urbain et rural depuis l'âge de 16 ans. En 1999, j'ai été élue représentante de la jeunesse autochtone au niveau provincial. Je suis la représentante de la jeunesse autochtone du Nouveau-Brunswick au Congrès du Conseil de la jeunesse des peuples autochtones depuis plusieurs années et récemment, j'ai été élue au Comité directeur du Conseil national de la jeunesse. L'an dernier, j'ai été nommée au Comité de la jeunesse des organisations autochtones nationales, au nom du congrès. Tout au long de ce processus, j'ai eu l'occasion de rencontrer les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des affaires autochtones ainsi que les dirigeants autochtones nationaux et de leur communiquer mes opinions. J'ai siégé à divers autres comités et j'ai assisté à de nombreuses conférences, y compris la Conférence nationale sur la stratégie relative à la jeunesse autochtone tenue en 2001.

Étant moi-même une jeune Autochtone mère de deux enfants, je crois avoir une bonne idée des problèmes auxquels sont confrontés les jeunes Autochtones en milieux urbain et rural, à la fois au Nouveau-Brunswick et sur la scène nationale.

Quels sont les problèmes des jeunes Autochtones tant à la ville qu'à la campagne? Si l'on m'avait donné 25 cents chaque fois que j'ai entendu un jeune Autochtone se plaindre de l'ennui, j'aurais sans doute suffisamment d'argent pour prendre ma retraite. Nos jeunes s'ennuient. Cela peut sembler un problème courant, qui frappe non seulement les jeunes Autochtones, mais tous les jeunes en général. À une différence près, cependant. Les jeunes Autochtones n'ont pas les mêmes possibilités que les autres jeunes. Ils font face à des taux élevés de pauvreté, de chômage, d'itinérance, de santé, de mauvais traitements, de violence familiale, d'exploitation sexuelle, et la liste est encore longue.

Ajoutez à cela l'ennui, et les résultats sont désastreux: suicide, consommation abusive d'alcool et de drogues, incarceration, ainsi que le cycle intergénérationnel ininterrompu de la violence. En tant que jeune, ce sont là des problèmes que je suis lasse de voir rapporter dans les médias.

The primary issue of DIAND and the registration policy under the Indian Act is an overwhelming issue, of which many young Aboriginal people are only recently becoming aware. To me, the Indian Act is one of the most repulsive and racist pieces of legislation. Nothing or no one will tell me my child is or is not an Aboriginal person. How can one nation be so bold as to tell another nation who their citizens are and what their citizenship requirements are? What other nation would allow such a thing? This issue affects all Aboriginal people, especially youth today and their children.

Bill C-31 only delayed the assimilation of Aboriginal children and youth a couple of generations. We are literally being legislated out of existence, assimilated by the pen rather than by the sword. Being a non-Indian means being denied health benefits and post-secondary education. It means harassment when trying to exercise your traditional hunting and fishing rights. It means being stigmatized by your own people as not being Indian enough. It means being denied access to other programs and services. It means having the same problems and issues as those with status, but without any of the support mechanisms. Where is the justice for the youth and children of our Aboriginal nations?

Add to this the continuous bickering of the provincial and federal government over fiduciary responsibility for off-reserve Aboriginal peoples. For both status and non-status, the federal government does not want to take responsibility, because we are not in their jurisdiction on reserve. The provincial government does not want to deal with us, because we are a federal responsibility. The buck is passed back and forth while, in the meantime, Aboriginal youth suffer and die. This is unacceptable.

I would, however, like to point out to this committee that everything is not all gloom and doom and that there are a few good programs that are starting to make a positive change in the lives of urban Aboriginal youth and Aboriginal youth in general. The National Aboriginal Youth Strategy, in theory, is a good strategy. In principle, it is good to see that Canada and the provinces are committed to Aboriginal youth. It is a good concept. However, in reality, what has the NAYS really done for Aboriginal youth? I have yet to see anything concrete develop from the NAYS, other than a conference held in Edmonton. So far, I have not been impressed; however, the jury is still out and we will continue to participate, because at NBAPC we believe in taking a pro-active approach until the bitter end. If you do not participate, you have no right to complain.

The Aboriginal Human Resource Development Strategy is an excellent initiative. In New Brunswick, the AHRDS has given youth an opportunity to realize their goals. The strategy attends to all off-reserve Aboriginal people, status or non-status, urban and rural. It is a community-based program and allows enough

La politique d'inscription aux termes de la Loi sur les Indiens appliquée par AINC est un problème écrasant dont de nombreux jeunes Autochtones viennent récemment de prendre conscience. À mes yeux, la Loi sur les Indiens est une mesure raciste des plus répugnantes. Personne ne peut me dire que mon enfant est ou n'est pas Autochtone. Comment une nation peut-elle avoir l'audace de dire à une autre nation qui sont ses citoyens et quels sont les critères de la citoyenneté? Quelle autre nation permettrait pareille chose? Cette question touche tous les peuples autochtones, mais surtout les jeunes d'aujourd'hui et leurs enfants.

Le projet de loi C-31 a uniquement retardé d'une génération ou deux l'assimilation des jeunes et des enfants autochtones. La loi programme littéralement notre disparition; nous sommes assimilés par la plume plutôt que par l'épée. Être non-Indien signifie être privé de prestations de santé et de la possibilité d'accéder à l'enseignement postsecondaire. Cela signifie être harcelé lorsqu'on tente d'exercer nos droits traditionnels de chasse et de pêche. Cela signifie être stigmatisé par son propre peuple qui nous reproche de ne pas être suffisamment Indiens. Cela signifie se voir refuser l'accès à d'autres programmes et services. Cela signifie avoir les mêmes problèmes que les Indiens inscrits, tout en étant dépourvus de mécanismes de soutien. Où est la justice pour les jeunes et les enfants de nos nations autochtones?

À tout cela s'ajoutent les querelles continues des gouvernements fédéral et provinciaux au sujet de la responsabilité fiduciaire à l'égard des peuples autochtones hors réserve. Le gouvernement fédéral ne veut pas assumer la responsabilité des Indiens inscrits et non inscrits car ils ne relèvent pas de sa compétence sur les réserves. Quant aux gouvernements provinciaux, ils ne veulent rien savoir puisqu'ils estiment que nous relevons de la responsabilité du gouvernement fédéral. On se renvoie la balle et part et d'autre et dans l'intervalle, des jeunes Autochtones souffrent et meurent. C'est inacceptable.

Cela dit, je tiens à signaler au comité que tout n'est pas sombre, qu'il existe quelques bons programmes qui commencent à apporter des changements positifs dans la vie des jeunes Autochtones urbains et des jeunes Autochtones en général. La Stratégie nationale concernant les jeunes Autochtones est, en théorie, une bonne stratégie. En principe, il est bon de voir que le Canada et les provinces se soucient des jeunes Autochtones. C'est une bonne idée. Cependant, en réalité, qu'a fait cette stratégie pour les jeunes Autochtones? Je n'ai pas encore vu de résultats concrets découlant de cette stratégie, si ce n'est une conférence qui a eu lieu à Edmonton. Jusqu'ici, je n'ai pas été impressionnée. Cependant, il est encore trop tôt pour se prononcer et nous continuerons à participer à cet exercice car au Conseil, nous essayons de conserver une approche proactive à tout prix. Qui ne participe pas n'a pas le droit de se plaindre.

La Stratégie de développement des ressources humaines autochtones est une excellente initiative. Au Nouveau-Brunswick, cette stratégie a permis à des jeunes de réaliser leurs objectifs. Elle s'adresse à tous les membres des peuples autochtones hors réserve, qu'ils soient Indiens inscrits ou non

flexibility to suit all of our needs. No program is perfect; there is always room for improvement, but it is a good beginning and needs to be continued and built upon.

One of the issues with the AHRDA is the inequality of funding for off-reserve Aboriginal peoples.

Another excellent initiative is the Urban Multi-purpose Aboriginal Youth Centres program. The theory behind the initiative is that it is designed by youth, for youth. It allows flexibility for youth councils to address their own specific needs. This program needs to be expanded and made more accessible. It is generally a competition for the limited and coveted dollars, which often creates divisions and animosity among our people. This can be said for a number of programs.

There are probably an unlimited number of programs, strategies, initiatives and agencies directed at Aboriginal people, and youth specifically. However, many of them I am not aware of. For many of the existing programs, off-reserve, urban and rural Aboriginal people are not eligible for one reason or another, let alone those people who do not have status under the Indian Act. Many programs claim they do not discriminate based on residence or status, but this is simply not the case.

I am fortunate to have been appointed to the National Aboriginal Organizations Youth Committee working group. This is a subgroup of the Federal-Provincial-Territorial Meeting of Ministers Responsible for Aboriginal Affairs and National Aboriginal Leaders, FPTA. The purpose of this group was to monitor the development of the NAYS. One area this working group agreed on was the lack of leadership development. We presented this glaring omission to our Aboriginal leaders and ministers at a meeting in Iqaluit in November, making this a number-one priority.

The rationale for making this a number-one priority is to empower Aboriginal youth by assisting and giving them the tools they need to take charge of themselves and their situations. Only they can address the individual issues that affect them, their family and their communities. It steers Aboriginal youth towards positive solutions rather than negative actions. It prepares them as leaders of tomorrow, the most important renewable resource of Aboriginal nations.

While leadership development may not be the answer to every single problem faced by Aboriginal youth, I believe it will go a long way towards creating positive change in the lives of our youth and Aboriginal people in general.

inscrits, qu'ils vivent en milieu urbain ou rural. Il s'agit d'un programme de nature communautaire qui comporte suffisamment de souplesse pour convenir à tous nos besoins. Aucun programme n'est parfait; il y a toujours place à l'amélioration, mais c'est un bon début et nous devons poursuivre dans cette voie.

L'un des problèmes de la SDRHA est l'inégalité du financement pour les peuples autochtones hors réserve.

Une autre excellente initiative est l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones. La théorie sous-jacente à cette initiative, c'est qu'elle est conçue par des jeunes, pour des jeunes. Elle confère aux conseils de la jeunesse suffisamment de souplesse pour répondre à leurs propres besoins. Il convient d'étendre ce programme et de le rendre plus accessible. En général, il y a une vive concurrence pour les fonds limités. Ce financement fort convoité crée souvent des divisions et de l'animosité entre les membres de notre peuple. D'ailleurs, on peut dire la même chose d'un grand nombre de programmes.

Il y a sans doute un nombre considérable de programmes, stratégies, initiatives et organismes axés vers les peuples autochtones, et vers les jeunes en particulier. Cependant, il y en a un grand nombre que je ne connais pas. Les peuples autochtones hors réserve, qu'ils vivent en milieu urbain ou rural, ne sont pas admissibles à bon nombre de programmes existants pour une raison ou une autre, sans oublier les personnes non inscrites aux termes de la Loi sur les Indiens. On affirme que de nombreux programmes ne font pas de discrimination fondée sur le lieu de résidence ou le statut, mais ce n'est tout simplement pas le cas.

J'ai eu le privilège d'être nommée au groupe de travail du Comité jeunesse des organisations autochtones nationales. Il s'agit d'un sous-groupe du Forum fédéral-provincial-territorial autochtone qui réunit les ministres responsables des affaires autochtones et des dirigeants autochtones nationaux. L'objectif de ce groupe est de surveiller l'évolution de la stratégie nationale concernant les jeunes Autochtones. Nous avons soumis cette omission flagrante aux ministres et à nos dirigeants autochtones lors d'une réunion tenue à Iqaluit en novembre dernier et nous en avons fait notre priorité.

La raison pour laquelle nous avons fait du développement du leadership notre priorité, c'est que nous voulons renforcer l'autonomie des jeunes en les aidant et en leur donnant les outils dont ils ont besoin pour s'assumer et prendre en charge leur situation. Il n'y a qu'eux qui peuvent régler les problèmes individuels qui les affectent, ainsi que leur famille et leur communauté. Cela oriente les jeunes Autochtones vers des solutions positives plutôt que vers des actions négatives. Cela les prépare à être les leaders de demain, la plus importante ressource renouvelable des nations autochtones.

Même si le développement du leadership n'est sans doute pas la réponse à tous les problèmes auxquels se heurtent les jeunes Autochtones, à mon avis, cela peut faire beaucoup pour susciter des changements positifs dans la vie de nos jeunes et des Autochtones en général.

A further recommendation is that funding be allotted to Aboriginal representative organizations to hire a full-time youth coordinator. All too often, we are forced to rely upon volunteers to work with Aboriginal youth. I work 25 to 30 hours a week on the youth portfolio, on top of my full-time employment and my other full-time employment as a mother.

I should point out that this is only doing what needs to be done and not any of things that should be done.

With a full-time youth coordinator, other monies can be obtained through proposal writing, fundraising and even economic development. The youth would have the basics to begin addressing the problems that have been researched, studied, analyzed and surveyed over the past couple of decades.

Finally, my last recommendation is to replace the antiquated Indian Act with an Aboriginal peoples act, something along the lines of what the Royal Commission on Aboriginal Peoples proposed in its final report of 1996.

I would like to thank the committee for allowing me the time to express my views. I would be happy to discuss any questions you may have concerning my presentation or Aboriginal youth in general. I have enclosed in my presentation a copy of the minutes from our youth meeting. NBAPC youth helped me develop my position paper to present to this committee. At NBAPC, we do not develop position papers in isolation. I carry the voice and aspirations of NBAPC to you.

The Acting Chairman: The things you have actually done impress me. There is a whole list here of the different programs you have developed. It is impressive and upbeat. There are many problems there, but it was a very upbeat presentation.

Senator Pearson: It is always a pleasure to hear from young people and other young people. You look pretty young, too, Chief Lavallée.

My question is to Ms. Bolger. This challenge is not just for the Aboriginal community, as you already say. You talk about youth and they say they are bored. Boredom is a state of mind and, therefore, has to do with what you are in an interior way. You talk much about empowerment and so forth, so I would like you to elaborate more on the kinds of things that you have been doing. Once you get kids involved in these things, it is my experience that they are not bored any more.

Your idea of a coordinator is excellent. You always need somebody. You cannot expect things to happen with no help at all.

We have been interested, for example, in the role of sports in young people's lives. Have you some experience with that being done in New Brunswick, or some ways in which we could recommend support for youth activities?

Je recommanderais en outre que l'on donne aux organisations de représentation des Autochtones des fonds pour embaucher un coordonnateur jeunesse à temps plein. Trop souvent, nous sommes obligés de compter sur des bénévoles pour travailler auprès des jeunes Autochtones. Je consacre 25 à 30 heures par semaine au portefeuille de la jeunesse et ce, en plus de mon emploi à temps plein et de mon deuxième emploi à temps plein en tant que mère.

Je signale que ce faisant, je me borne à faire ce qui doit être fait et non pas ce qui devrait être fait.

Grâce à un coordonnateur jeunesse à temps plein, nous pourrions obtenir davantage de fonds en rédigeant des propositions, en faisant des collectes de fonds et même du développement économique. Les jeunes auraient les outils de base pour commencer à régler les problèmes qui ont été recensés, étudiés, analysés et fouillés depuis une vingtaine d'années.

Voici enfin ma dernière recommandation: il faut remplacer la Loi sur les Indiens, qui est obsolète, par une Loi sur les peuples autochtones allant dans le sens de ce qu'a proposé la Commission royale sur les peuples autochtones dans son rapport final de 1996.

Je remercie le comité de m'avoir donné le temps d'exprimer mon opinion. Je suis prête à répondre à toute question que vous pourriez avoir concernant mon exposé ou les jeunes Autochtones en général. J'ai inclus dans mon mémoire un exemplaire du procès-verbal de la réunion du Comité jeunesse. Les jeunes qui sont membres du Conseil m'ont aidée à rédiger le mémoire que je sou mets à votre comité. Au sein de notre organisme, aucun mémoire n'est rédigé en vase clos. Je vous transmets la voix et les aspirations du Conseil.

La présidente suppléante: Les choses que vous avez faites m'impressionnent. Il y a là toute une liste de programmes différents que vous avez mis sur pied. C'est très impressionnant et fort encourageant. Certes, les problèmes sont nombreux, mais vous nous avez présenté un exposé très positif.

Le sénateur Pearson: C'est toujours un plaisir d'entendre des jeunes, et d'autres qui sont tout aussi jeunes. Vous avez l'air très jeune aussi, chef Lavallée.

Ma question s'adresse à Mme Bolger. Comme vous l'avez déjà dit, le défi de la jeunesse ne se pose pas uniquement dans la communauté autochtone. Vous dites que les jeunes s'ennuient. L'ennui est un état d'esprit et par conséquent, c'est un malaise qui reflète ce que l'on est à l'intérieur de soi. Vous avez beaucoup parlé d'autonomie, de prise en charge et je voudrais que vous me donniez plus de détails sur vos initiatives en ce sens. Une fois que les jeunes sont engagés dans un domaine ou un autre, l'expérience m'a appris qu'ils ne s'ennuient plus.

Votre idée d'avoir un coordonnateur jeunesse est excellente. On a toujours besoin de quelqu'un. On ne peut s'attendre à des progrès si l'on n'a pas d'aide du tout.

Nous nous sommes penchés, par exemple, sur le rôle des sports dans la vie des jeunes. Avez-vous des exemples de ce qui se fait au Nouveau-Brunswick? Ne faudrait-il pas que nous recommandions que l'on encourage l'organisation d'activités pour les jeunes?

Ms. Bolger: With the National Aboriginal Organizations Youth Committee I sit on, we talk about leadership. In our leadership model, we have the cultural aspects of leadership: physical, emotional, economic and political. We look at the whole picture. In developing leadership, we want them to focus also on the physical, and getting involved in sports and worrying about their health and different things.

I work within the Aboriginal Human Resources Development Strategy program and many of my clients have asked us for help when their sons want to play hockey, for example. We currently have no programs to provide help in that regard, but that would be a good thing because sports do develop leadership.

Senator Pearson: I am not talking only about leadership, because leadership implies that there is "followership." I am really talking about empowerment. You do not necessarily have to be a leader if you are empowered. Sports is a good way of empowering people because, for one thing, in sports you learn how to lose. We feel strongly about the opportunities in sports. If there is something in that regard that either of you could recommend, I would be interested in hearing it.

Ms. Lavallée: We have recently been asked to sit on the Aboriginal Sports Circle in New Brunswick, and we now have a person there. Unfortunately, as Ms. Bolger said, we do not have access to the funds to assist parents to get their children into sports. I believe sports does play a great role in the development of a child. They learn how to team play and to be confident. It builds their self-esteem and it also promotes health. Look at the latest reports released by the government concerning Aboriginal children and Aboriginal people in general. We have a high incidence of obesity, diabetes, heart disease and so forth.

Sports, even community sports, are extremely expensive. I have two young nephews, and it takes three families to pay the fees to register them in sports in New Brunswick. Myself and my husband, my mother and my father, and my brother, who is a single parent, all contribute. It costs about \$700 for two young boys, not including the equipment and travel to the various communities where they are required to play. There is an additional administration fee to cover the cost of referees. For someone on social assistance, that is just a pipe dream.

Senator Pearson: This is a very important issue. My grandsons are involved in soccer, which costs \$60 for the season, including uniforms. Hockey is an expensive sport, although it did not used to be. You used to be able to play organized hockey in the backyard.

Your message is that we should be making these opportunities affordable and also providing a broader choice.

Mme Bolger: Dans le contexte du Comité jeunesse des organisations autochtones nationales auquel je siège, nous avons parlé de leadership. Notre modèle de leadership englobe des aspects culturels, physiques, affectifs, économiques et politiques. Nous avons une vue d'ensemble. Dans le cadre de l'acquisition de qualité de chef, nous voulons qu'ils s'intéressent également à l'aspect physique et qu'ils fassent du sport, qu'ils se préoccupent de leur santé, et ainsi de suite.

Je travaille à l'Initiative de développement des ressources humaines autochtones et bon nombre de mes clients nous demandent de l'aide lorsque leur fils veut jouer au hockey, par exemple. À l'heure actuelle, aucun programme ne nous permet de leur offrir de l'aide à cet égard, mais ce serait une bonne chose puisque la pratique du sport contribue à favoriser le leadership.

Le sénateur Pearson: Je ne parle pas seulement de leadership, car qui dit chef dit aussi suiveur. Ce qui m'intéresse vraiment c'est l'autonomisation. Il n'est pas nécessaire d'être chef si on est autonome. Le sport est une bonne façon d'habiliter les jeunes; entre autres, le sport nous apprend à gagner et à perdre. Nous sommes convaincus des bienfaits du sport. S'il y a à cet égard quelque chose que vous pouviez recommander, cela m'intéresserait beaucoup.

Mme Lavallée: Nous avons récemment demandé à être représentés au Cercle sportif autochtone du Nouveau-Brunswick, et c'est maintenant chose faite. Malheureusement, comme Mme Bolger l'a dit, nous n'avons pas accès à des fonds qui nous permettraient de venir en aide aux parents qui veulent inscrire leurs enfants à des activités sportives. J'estime que le sport joue un rôle important dans le développement de l'enfant. Il apprend à jouer en équipe et acquiert de la confiance. Le sport contribue à accroître leur estime de soi et fait la promotion d'un mode de vie sain. Voyez ce que disent les derniers rapports rendus publics par le gouvernement au sujet des enfants autochtones et de la population autochtone en général. On y retrouve une forte incidence d'obésité, de diabète, de maladie cardio-vasculaire, et ainsi de suite.

La pratique des sports, même les sports communautaires, est très coûteuse. J'ai deux jeunes neveux et trois familles s'unissent pour payer les frais d'inscription à leurs activités sportives au Nouveau-Brunswick. Mon mari, ma mère et mon père, mon frère, qui est père célibataire et moi-même y allons tous de notre écot. Il en coûte environ 700 \$ pour deux jeunes garçons, sans compter le coût de l'équipement et des déplacements dans les diverses localités où ils doivent jouer. Il y a aussi des frais d'administration supplémentaires pour assurer la rémunération des arbitres. Pour quelqu'un qui vit de l'aide sociale, c'est tout simplement un rêve chimérique.

Le sénateur Pearson: C'est une question très importante. Mes petits-fils jouent au soccer, ce qui coûte 60 \$ par saison, y compris les uniformes. Le hockey est un sport coûteux, même s'il ne l'était pas auparavant. Autrefois, on pouvait jouer au hockey organisé dans sa cour.

Votre message, c'est que nous devrions faire en sorte que ces activités soient abordables et offrir aussi un plus grand choix.

Ms. Lavallée: Yes. The bottom line is that any organized sport costs money. It is unfortunate, even for non-Aboriginal children, that physical education is being taken out of the school system. That used to be a basic part of the school curriculum. When I went to school, at least three times a week we had one hour of physical education. At that time, we had access to sports, be it intramural or whatever. Now even that component is missing.

Senator Stratton: I want to deal with the issue of boredom. It is wonderful to get kids involved in sports, but I am worried about the kids who say that it is not cool to be in sports, that it is cool to be bored.

I remember those days vividly. I was bored. It was not cool to be in sports or to do well academically. Those are the kids we should be worried about, those who do not think it is cool to be involved in sports. Those kids are out there in abundance, as they were in my day. I do not think the world has changed that much over time.

What will we do about those kids?

Ms. Bolger: Many times, these kids have a lot of negative self-esteem. Many times it is not a good thing to be an Aboriginal person. Much of our pride is being lost for many reasons.

We have to instil in our youth a sense of pride in who they are and help them to relearn their culture. Many of us have lost our culture and our languages. We sometimes do not know who we are. We have to get back to who we are and then it will come out. Basic self-esteem is a big issue with many of our people.

There are many things we could do. We need positive role models. We have a couple of different achievement awards and mentorship programs through the congress. However, that is currently only in the Ottawa area and it does not help us much in the East. Hopefully, that will be expanded upon. Those things will not cost a lot of money, but we need the infrastructure to be able to do that. We need more staff to be able to coordinate all of this.

Ms. Lavallée: I agree with Ms. Bolger. Sometimes when kids walk around saying, "I'm cool and I won't play sports," that is just a self-defence mechanism. Sometimes it is easier to tune out than tune in. If you deny your circumstances, it is easier to cope with the life you are living.

I have in my own life a young lady who had that attitude. She is a brilliant young woman with a lot of potential. She had someone pay attention to her and reinforce the fact that she was bright and could do anything she wanted to do. All she needed was someone to stand behind her and give her encouragement. She was pleased to report to me yesterday — a kid who was kicked out of school and put into anger management — that she

Mme Lavallée: Oui. En bout de ligne, la participation à un sport organisé, quel qu'il soit, coûte de l'argent. Il est malheureux, même pour les enfants non autochtones, que l'on ait retiré l'éducation physique du système scolaire. Ces cours faisaient partie du programme scolaire de base. Lorsque j'allais à l'école, nous avions des cours d'éducation physique au moins trois fois par semaine. À ce moment-là, nous avions accès à des sports, entre élèves ou autrement. À l'heure actuelle, même cette composante fait défaut.

Le sénateur Stratton: Je veux revenir sur la question de l'ennui. C'est fantastique d'encourager les jeunes à faire du sport, mais je m'inquiète au sujet des jeunes pour qui il est plus cool de s'ennuyer que de faire du sport.

Je me souviens très bien de cette époque. Je m'ennuyais. Il n'était pas bien vu de faire du sport ou d'avoir de bonnes notes. Ce sont ces jeunes-là dont il faut s'inquiéter, ceux qui pensent qu'il n'est pas cool de faire du sport. Des jeunes comme ça, il y en a énormément, tout comme il y en avait dans mon temps. Je ne pense pas que le monde ait tellement changé depuis.

Que faire au sujet de ces jeunes?

Mme Bolger: Bien souvent, ces enfants ont une perception négative d'eux-mêmes. Bien souvent, ce n'est pas bien d'être une personne autochtone. Une grande partie de notre fierté s'effrite et se perd pour de nombreuses raisons.

Nous devons inculquer à nos jeunes un sentiment de fierté face à leur appartenance et les aider à réapprendre leur culture. Nous sommes nombreux à avoir perdu notre culture et notre langue. Parfois, nous ne savons plus qui nous sommes. Nous devons retrouver notre identité et ensuite, nous pourrions nous épanouir. L'estime de soi est un gros problème pour beaucoup de nos gens.

Il y a bien des choses que nous pourrions faire. Nous avons besoin de modèles de comportement positif. Nous avons deux ou trois programmes de prix d'excellence et de mentorat, par l'entremise du congrès. Cependant, pour l'instant, cela s'applique seulement dans la région d'Ottawa et ne nous aide pas beaucoup dans l'est. Il faut espérer qu'on en étendra la portée. Ce genre de chose ne coûte pas beaucoup d'argent, mais nous avons besoin d'infrastructures pour être capables de faire cela. Il nous faut plus de personnel pour être en mesure de coordonner tout cela.

Mme Lavallée: Je suis d'accord avec Mme Bolger. Parfois, quand les enfants se promènent en crânant et en disant: «Je suis cool et je refuse de faire du sport», ce n'est rien d'autre qu'un mécanisme d'autodéfense. Parfois, c'est plus facile de se mettre soi-même sur la touche, plutôt que d'entrer dans le jeu. La dénégation rend plus facile d'affronter la réalité de sa vie quotidienne.

Je connais personnellement une jeune femme qui avait cette attitude. C'est une brillante jeune femme qui a beaucoup de potentiel. Quelqu'un s'est occupé d'elle et a réussi à lui faire comprendre qu'elle était brillante et que tout était à sa portée. Tout ce dont elle avait besoin, c'est de quelqu'un pour l'appuyer et l'encourager. Elle était ravie de m'apprendre hier — c'est une enfant qui a été expulsée de l'école et qui a dû suivre un cours de

scored 80 on all her subjects this year and is well on the road to graduation. These kids are not write-offs. All they need is someone to care about them and give them the tools to help them help themselves.

Senator Sibbeston: I know from the information you provided that there are 17,000 Aboriginal persons in New Brunswick, 5,500 of whom are on reserves. That is less than half on reserves. Is life better on reserves or are the urban Aboriginal peoples better off in your part of the country?

Ms. Lavallée: Depending upon whom you ask, you would get two different answers. If you asked someone residing on reserve, they would probably tell you that their circumstances are worse. If you asked someone like myself, who has resided off reserve, I would tell you that our circumstances are worse. They are comparable, but just different situations.

I would not begin to speak for people on reserve as I have never lived on reserve. My family is three generations removed from the reserve. I am one of those woman who was enfranchised. Also, I joined the military and was then deemed to be educated, and I married a non-Aboriginal man. There were three strikes against me. However, I can tell you, from what I witness and see every day, the people I am in contact with and the phone calls that I get, in some of the latest reports coming out of the UN, conditions are comparable to those of Third World countries.

Senator Sibbeston: I would be interested to know how bad life is. I am aware of the Aboriginal situation in the north, where I am from. Also, we have been travelling in Western Canada and hearing reports. We get an idea of Aboriginal peoples and where they are. There has been a migration from rural areas to urban ones. Is this happening in New Brunswick? How is life? Canada is a rich country. Does anybody starve?

Ms. Lavallée: In New Brunswick at one time, we had a housing program that was delivered by the federal government. In the late 1990s, they devolved that program to the provincial government. We lost our rural and urban housing.

Those who were at one time able to access post-secondary education or educational benefits, for those of us who were registered, we are no longer able to do that because those programs have been turned over to the band councils, administered by the reserves, the same with our health benefits and access to health services. They have been devolved to the bands.

I can speak for my family. My father had to travel to Saint John for treatment at the cancer unit and he was denied transportation fees to get back and forth. He is an Aboriginal

gestion de la colère — qu'elle avait eu une note de 80 dans toutes ses matières cette année et qu'elle est bien partie pour décrocher son diplôme. Ces enfants-là ne sont pas des cas désespérés, tout ce dont ils ont besoin, c'est de quelqu'un qui s'intéresse à eux et qui leur donne les outils pour les aider à s'aider eux-mêmes.

Le sénateur Sibbeston: D'après les renseignements que vous nous avez fait parvenir, il y a 17 000 Autochtones au Nouveau-Brunswick, dont 5 500 dans les réserves. C'est moins de la moitié qui vivent dans les réserves. La vie est-elle meilleure dans les réserves, ou bien les Autochtones vivent-ils mieux en milieu urbain dans votre région du pays?

Mme Lavallée: Vous pouvez avoir deux réponses différentes à cette question, selon la personne à qui vous la posez. Si vous vous adressez à une personne qui habite dans une réserve, celle-ci vous répondra probablement que sa situation est pire. Si vous posez la question à une personne comme moi, qui habite hors réserve, je vous répondrais que c'est notre situation à nous qui est pire. Elles sont comparables, ce sont simplement des situations différentes.

Je n'oserais pas parler au nom des gens qui habitent dans les réserves, car je n'y ai jamais vécu. Ma famille a quitté la réserve depuis trois générations. Je fais partie des femmes qui ont reçu le droit de vote. De plus, je me suis enrôlée dans l'armée et j'ai été dès lors considérée comme une personne instruite, et puis j'ai épousé un homme non autochtone. J'avais trois prises contre moi. Cependant, je peux vous dire, d'après ce que je vois et constate tous les jours, d'après les gens que je côtoie et les appels téléphoniques que je reçois, à la lumière des derniers rapports de l'ONU, que les conditions là-bas sont comparables à celles des pays du tiers monde.

Le sénateur Sibbeston: J'aimerais savoir à quel point la vie est difficile. Je connais la situation des Autochtones dans le Nord, d'où je viens. De plus, nous avons voyagé dans l'ouest du Canada et nous avons entendu des témoignages. Nous avons une bonne idée de la situation et de l'identité des Autochtones. Il y a eu une migration des régions rurales vers les villes. Est-ce que le même phénomène existe au Nouveau-Brunswick? Comment est la vie chez vous? Le Canada est un pays riche. Est-ce qu'il y a des gens qui ont faim?

Mme Lavallée: Au Nouveau-Brunswick, à un moment donné, nous avions un programme de logement administré par le gouvernement fédéral. À la fin des années 90, ils ont confié ce programme au gouvernement provincial. Nous avons alors perdu nos logements ruraux et urbains.

Ceux qui pouvaient à un moment donné avoir accès aux études supérieures ou aux avantages de l'éducation, pour ceux d'entre nous qui étaient inscrits, n'y avaient plus accès parce que ces programmes ont été remis aux conseils de bande, administrés par les réserves, tout comme pour l'accès aux services de santé. Tout cela été délégué aux bandes.

Je peux parler au nom de ma famille. Mon père a dû aller à Saint John pour se faire soigner à l'unité du cancer et on lui a refusé de payer ses frais de déplacement pour aller et venir. Il est

veteran on a strict budget. There are other horror stories like that out there: not being able to access required medications and so forth.

Many of our people are on social assistance. The intergenerational problems that they had on reserve do not go away. They bring them out to the urban areas and, unfortunately, at NBAPC we do not have the tools to deal with those types of issues. It is unfortunate when we have to make a choice for some of the programs and services that we do have, that we must look in particular, at our Aboriginal human resources development program. You are forced at points to look at a client who has the best chances of success versus the one who does not. It is unfair because sometimes all you need is that little extra child care money to ensure that the child is in a safe environment while the mother does her training or upgrading to get that job to get them off social assistance.

We have the same issues. If you go out and look at some of the housing units, at one point we had people living in tents until our non-profit housing organization got going. If you look at some of the housing units that people are living in now, no other Canadian citizen would live in that. I can tell you that much. They would not live in that type of situation.

What you have found in other communities you will probably find in New Brunswick.

Senator Sibbeston: The federal government spends about \$6 billion every year on Aboriginal people. Most of it goes to reserves. We are talking about the Department of Indian Affairs primarily that provides money and programs.

Ms. Lavallée: The mandate of the Department of Indian Affairs is for on-reserve programs. We do not receive funding from Indian Affairs whatsoever for any programs or services. They are not allowed to give us funding because we are not in their fiduciary responsibility.

Senator Sibbeston: Is there a native culture in New Brunswick? I will explain. In the Northwest Territories, if you are an Aboriginal person you are linked to the land. Our ancestors lived on the land, hunted and fished. Many of us, even though we do not hunt and trap anymore, can go on the land.

A month ago I went to Great Bear Lake and hunted with my son. We shot caribou. We went in the bush. In the summer I go on the river. As an Aboriginal person, I can do these things that put me back in touch with the land and my culture. I am wondering, in New Brunswick, is this way of life, the hunting and trapping,

un ancien combattant autochtone dont le budget est très serré. Il y a d'autres histoires épouvantables comme celle-là: des gens qui sont incapables d'obtenir les médicaments dont ils ont besoin, et cetera.

Beaucoup d'Autochtones sont assistés sociaux. Les problèmes intergénérationnels dont ils souffraient dans les réserves ne sont pas disparus. Ils traînent ces problèmes avec eux jusqu'en ville et, malheureusement, au Congrès des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick, nous n'avons pas les outils voulus pour affronter les problèmes de ce genre. C'est malheureux lorsque nous devons faire un choix, compte tenu des programmes et services que nous pouvons offrir, à notre programme de développement des ressources humaines autochtones, parce que nous sommes parfois obligés de choisir le client qui a les meilleures chances de succès et d'écarter les autres. C'est injuste, parce que parfois, il suffirait d'un petit coup de pouce, une petite somme d'argent pour faire garder les enfants, pour s'assurer qu'un enfant soit dans un environnement sûr pendant que la mère suit un cours de formation ou de perfectionnement pour obtenir un emploi qui lui permettra de décrocher de l'aide sociale.

Nous avons les mêmes problèmes. Si vous alliez voir sur place certaines unités de logement... À un moment donné, nous avions des gens qui étaient logés dans des tentes, en attendant que notre organisation de logements à but non lucratif se mette en branle. Allez voir certains complexes résidentiels où les gens habitent actuellement; aucun autre citoyen canadien n'accepterait de vivre dans un endroit pareil. Je peux vous l'affirmer. Les gens refuseraient d'habiter à cet endroit.

Ce que vous avez vu dans d'autres communautés autochtones, vous le verrez probablement aussi au Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Sibbeston: Le gouvernement fédéral dépense environ six milliards de dollars chaque année pour les peuples autochtones. La plus grande partie de cet argent est dépensée dans les réserves. C'est surtout le ministère des Affaires indiennes qui fournit l'argent et les programmes.

Mme Lavallée: Le mandat du ministère des Affaires indiennes est d'administrer les programmes destinés aux réserves. Nous ne recevons absolument aucun financement des Affaires indiennes pour quelque programme ou service que ce soit. Ils n'ont pas le droit de nous donner de l'argent parce que nous ne relevons pas de leur responsabilité fiduciaire.

Le sénateur Sibbeston: Y a-t-il une culture autochtone au Nouveau-Brunswick? Je m'explique. Dans les Territoires du Nord-Ouest, si vous êtes un Autochtone, vous êtes étroitement associé au territoire. Nos ancêtres habitaient ce territoire, y chassaient et y pêchaient. Beaucoup d'entre nous, même si nous ne chassons plus et ne faisons plus le piégeage, peuvent aller vivre dans la brousse.

Il y a un mois, je suis allé au Grand Lac de l'Ours pour chasser avec mon fils. Nous sommes allés à la chasse au caribou. Nous sommes allés dans la brousse. En été, je vais sur la rivière. En tant qu'Autochtone, je peux faire des activités qui me permettent de reprendre contact avec le territoire et avec ma culture. Je me

living off the land still something that is done by some people and somehow Aboriginal people can say they are linked to that way of life?

You talk about not knowing who you are. I agree, if you live in a city, you would not know who you are. However, if you still have some connection to the land, to that kind of life, you could say you are linked and you speak the language. You could say that you are a native person in reality because you have these qualities and also you have these connections to the land.

Can you say something about that?

Ms. Lavallée: I grew up hunting and fishing in New Brunswick off the land. I did not have store bought food until I was about 17. Yes, most of our people that live in the rural areas and even those who live in the urban centres still hunt and fish. The unfortunate side effect to that for them is that they are charged for doing so. I just paid the last bill of \$100,000 for these people to defend themselves in court to practice their Aboriginal rights. That is money that I had to take away from programs.

Senator Sibbeston: Are there still people who live and hunt out in the bush and have that attachment to the land?

Ms. Lavallée: Yes, there are. Even though they might live in the urban areas, Fredericton, Saint John or Moncton, they still have their traditional areas that they probably grew up in. Someone from around Dalhousie or Bouctouche or that area would probably go back to their family area and hunt and fish.

We do have an Aboriginal fishery strategy that allows them some access to food for social and ceremonial purposes.

In my family, my brother hunts for our family group, the deer, and the moose.

Senator Sibbeston: Did you say “moose”?

Ms. Lavallée: We used to have caribou.

Senator Carney: My first comment is to Ms. Bolger. We notice in this committee that they tend to call the women by their first names and the men by “mister,” so I make a point of saying “Ms. Bolger,” with the support of our chair, Senator Chalifoux. That is an odd thing that happens.

My first reaction is to Ms. Bolger. I do not know how you do all the things you do for the youth — we are all busy women — and have two Aboriginal children. I am asking you, what is the definition of Aboriginal youth? What age do you have to be, to be a youth?

demande si, au Nouveau-Brunswick, il y a encore des gens qui vivent ce mode de vie, qui font la chasse et le piégeage, qui tirent leur subsistance du territoire, et si les Autochtones peuvent dire que, d’une façon ou d’une autre, ils ont encore un lien avec ce mode de vie?

Vous dites que vous ne savez pas qui vous êtes. Je reconnais que si vous vivez en ville, vous ne savez pas qui vous êtes. Cependant, si vous avez encore un lien quelconque avec le territoire, avec ce mode de vie, vous pouvez dire que vous avez gardé ce lien et que vous parlez la langue. Vous pouvez dire que vous êtes vraiment une personne autochtone parce que vous possédez ces qualités et aussi parce que vous avez des liens avec le territoire.

Êtes-vous en mesure de faire une telle affirmation?

Mme Lavallée: J’ai grandi en faisant la chasse et la pêche au Nouveau-Brunswick, dans la brousse. Je n’ai pas mangé de nourriture achetée au magasin avant l’âge de 17 ans. Oui, la plupart de nos gens qui habitent les régions rurales et même ceux qui habitent en ville continuent de chasser et de pêcher. Ce qui est malheureux, c’est qu’on les poursuit devant les tribunaux pour cette raison. Je viens tout juste de payer la dernière facture de 100 000 \$ pour aider ces gens-là à se défendre devant les tribunaux parce qu’ils ont exercé leurs droits ancestraux. C’est de l’argent que j’ai dû enlever à des programmes.

Le sénateur Sibbeston: Y a-t-il encore des gens qui vivent dans la brousse, qui y vivent de la chasse et qui ont cet attachement au territoire?

Mme Lavallée: Oui, il y en a. Même s’ils vivent peut-être en ville, à Fredericton, à Saint John ou à Moncton, ils ont encore leur territoire ancestral dans lequel ils ont probablement grandi. Une personne qui vient des environs de Dalhousie ou de Bouctouche retourne probablement dans la région de sa famille pour y faire la chasse et la pêche.

Nous avons une stratégie des pêches autochtones qui leur permet d’avoir accès à de la nourriture à des fins sociales et cérémoniales.

Dans ma famille, mon frère chasse le chevreuil et l’orignal pour notre famille élargie.

Le sénateur Sibbeston: Avez-vous dit «orignal»?

Mme Lavallée: Autrefois, nous avions du caribou.

Le sénateur Carney: Je m’adresse d’abord à Mme Bolger. Nous avons remarqué à notre comité que les gens ont tendance à appeler les femmes par leur prénom et à s’adresser aux hommes en leur disant «monsieur», et j’insiste donc pour dire «Mme Bolger», avec l’appui de notre présidente, le sénateur Chalifoux. C’est un phénomène assez curieux.

Ma première réaction s’adresse donc à Mme Bolger. J’ignore comment vous réussissez à faire tout ce que vous faites pour les jeunes — nous sommes tous des femmes occupées — tout en ayant deux enfants autochtones. Je vous pose la question: quelle est la définition de jeune Autochtone? Quel âge faut-il avoir pour être considéré comme un jeune?

Ms. Bolger: We look at age 30 and under right now. We have a wide group of youth. I am 27 right now. Many of the kids that are 13 and 14, many of their issues are different than mine because I am a mother. I am almost a professional youth right now.

Senator Carney: What sort of support system do you have with your children? Do you have a family member looking after them?

Ms. Bolger: Yes, I have a very supportive family.

Senator Carney: With respect to your reference to Bill C-31 and as some of the committee members know, I am particularly interested in Bill C-31 because I was one of the 16 women MPs who pushed that legislation through the House of Commons and thought we did a wonderful thing. The few of us who are still around realize that it was flawed legislation and it has created many problems. The issue now is how do you address that.

My question to both of you is: How has Bill C-31 affected youth? This is the first time this issue has come before this committee. Clearly, it has been a factor in the migration as women lost their rights and their housing. They lost their reserve rights and had to migrate to the urban centres, which is the subject of our study. From your experience, can you tell me how this law that we passed has impacted on youth?

Ms. Bolger: Personally, I am a 6(2). I have status, but I am not able to pass it on unless I marry an Aboriginal man with status.

It has affected me personally because I have two daughters. One is status and one is non-status. That will give rise to some big issues because one receives health benefits while the other does not. One might be entitled to post-secondary education through the reserve while the other one will not be. It will create a lot of problems for me personally.

Many of the youth with whom I work are non-status. Therefore, they are not entitled to some of the things to which I am entitled, nor are their children entitled to these things. It is becoming a big issue. It creates a lot of division between us.

Senator Carney: Exactly.

Ms. Bolger: It is difficult sometimes.

Senator Carney: For the record would you explain the divisions because many people do not understand the divisions.

Ms. Lavallée: What many in the general public are not aware of, and what DIAND is not saying too loudly, is that a large part of the population on many reserves is made up of non-status children. It is being said that within 10 to 20 years most of those reserves will be populated totally by non-status children. What

Mme Bolger: À l'heure actuelle, nous nous occupons des jeunes de 30 ans et moins. Nous avons beaucoup de jeunes. J'ai 27 ans. Beaucoup des enfants de 13 et 14 ans ont des problèmes différents des miens parce que je suis mère. Je suis quasiment une professionnelle de la jeunesse à l'heure actuelle.

Le sénateur Carney: Quel système de soutien avez-vous pour vos enfants? Est-ce qu'un membre de votre famille s'occupe d'eux?

Mme Bolger: Oui, j'ai une famille qui me soutient beaucoup.

Le sénateur Carney: Vous avez fait allusion au projet de loi C-31 et, comme certains membres du comité le savent, je m'intéresse particulièrement au projet de loi C-31 parce que j'étais l'une des 16 femmes députés qui ont réussi à faire adopter ce projet de loi à la Chambre des communes et qui pensaient avoir fait quelque chose de remarquable. Celles d'entre nous, peu nombreuses, qui vivent encore se rendent bien compte que cette mesure législative avait des défauts et qu'elle a créé beaucoup de problèmes. La question est maintenant de savoir comment régler ces problèmes.

Voici la question que je vous pose à toutes les deux: quelles ont été les conséquences du projet de loi C-31 pour les jeunes? C'est la première fois que cette question est soulevée devant notre comité. Il est clair que cela a été un facteur de la migration, les femmes ayant perdu leurs droits et leurs logements. Elles ont perdu les droits qu'elles avaient dans la réserve et elles ont dû migrer vers les villes, ce qui est l'objet de notre étude. D'après votre expérience, pouvez-vous me dire comment cette loi que nous avons fait adopter s'est répercutée sur les jeunes?

Mme Bolger: Personnellement, je suis visée par le paragraphe 6(2). J'ai le statut, mais je ne suis pas en mesure de le transmettre à moins d'épouser un Autochtone ayant le statut d'Indien inscrit.

Cela m'a touchée personnellement parce que j'ai deux filles. L'une a le statut et l'autre ne l'a pas. Cela va poser de graves problèmes parce que l'une reçoit des prestations de santé tandis que l'autre n'en reçoit pas. L'une pourrait avoir le droit de faire des études supérieures en passant par la réserve, tandis que l'autre ne le pourra pas. Cela créera beaucoup de problèmes pour moi personnellement.

Beaucoup de jeunes avec qui je travaille n'ont pas le statut d'Indien. Par conséquent, ils n'ont pas droit à certains avantages auxquels j'ai droit, pas plus que leurs enfants n'y ont droit. C'est en train de devenir un grave problème qui crée beaucoup de divisions entre nous.

Le sénateur Carney: Exactement.

Mme Bolger: C'est parfois difficile.

Le sénateur Carney: Pourriez-vous expliquer publiquement ces divisions, parce que bien des gens ne comprennent pas les divisions.

Mme Lavallée: Ce que bien des gens ignorent parmi le grand public, et ce que le MAINC évite de crier sur les toits, c'est qu'une partie importante de la population de beaucoup de réserves est composée d'enfants qui n'ont pas le statut d'Indiens inscrits. On dit que d'ici 10 ou 20 ans, la plupart de ces réserves seront

will happen then? If that does happen, the minister has the power to go in there and say, "There are no real Indians living here. Therefore, this reserve is no longer required." He can legislate that reserve out of existence. There goes a nation of people.

What really angers me is the latest court decision in *R. v. Marshall*. In that decision, it is said that the treaty beneficiaries, the modern manifestation of the nation, are the reserves. They will be legislating nations of Aboriginal peoples out of existence within 10 to 20 years. It has to stop.

I am a 6(2). My son is not entitled to registration under the Indian Act. My husband adopted him when we were married. The only way I could have had him registered under the Indian Act was to deny his parental line. Excuse the expression, please, but I would have had to declare my son a bastard to have him registered under the Indian Act. I refused to do that.

We are the only women that I know who have non-Aboriginal babies. If you are a Chinese woman and you have a baby, your child is considered to be Chinese. If you are a Mexican woman and you have a baby, your baby is considered to be Mexican. We are the only women in the world of whom I know that, when we have babies, they are considered not to be of their mother's heritage. I find that repulsive.

Senator Carney: This is an emotional issue. How does that affect property rights, marriage agreements and things like that?

Ms. Lavallée: Because a lot of Aboriginal women were not declaring the parentage of their child, the department has taken steps. They know that 9 times out of 10 the husband is probably a non-Aboriginal person. They now assume the father is white. As a result, that child is penalized.

There are situations right now where, between brothers and sisters, one is registered and one is not. My brother's children would be eligible for registration; my child is not. It is repulsive.

Senator Carney: I am glad this is being discussed publicly. I am glad there is starting to be some public recognition of this matter. I say — and the committee bears with me when I say it — that this is the only group of people in Canada who have lost their Charter rights. The most discriminated group in Canada is Aboriginal women who have lost these rights.

Stephanie, I will now be more informal because I feel we have warmed up a bit in this debate.

When you say that because of Bill C-31 you are literally being legislated out of existence, I understand that. In British Columbia, we are negotiating treaties involving huge resources, huge stretches of land, and stands of timber — everything. My concern is that there may be no Aboriginals, Natives or treaty

entièrement peuplées d'enfants non inscrits. Qu'arrivera-t-il alors? Si cela arrive effectivement, le ministre a le pouvoir d'aller là-bas et de dire: «Il n'y a pas de véritable Indien qui habite ici. Par conséquent, cette réserve n'est plus nécessaire.» Il peut donc supprimer cette réserve d'un trait de plume. Ainsi disparaît une nation.

Ce qui me met vraiment en colère, c'est la dernière décision des tribunaux dans l'affaire *R. c. Marshall*. Dans cette décision, on dit que les réserves sont les bénéficiaires des traités, la manifestation moderne de la nation. On va donc rayer d'un trait de plume des nations autochtones d'ici 10 ou 20 ans. Il faut empêcher cela.

Je suis visée par le 6(2). Mon fils n'a pas droit au titre d'Indien inscrit aux termes de la Loi sur les Indiens. Mon mari l'a adopté quand nous nous sommes mariés. La seule manière dont j'aurais pu le faire inscrire aux termes de la Loi sur les Indiens, c'était de nier son ascendance. Je vous prie d'excuser l'expression, mais il aurait fallu que je déclare que mon fils est un bâtard pour le faire inscrire aux termes de la Loi sur les Indiens. J'ai refusé de le faire.

Nous sommes les seules femmes, à ma connaissance, à avoir des bébés non autochtones. Si une femme chinoise a un bébé, son enfant est considéré comme un Chinois. Si une femme mexicaine a un bébé, son bébé est considéré Mexicain. Nous sommes les seules femmes au monde, à ma connaissance, dont les bébés ne sont pas considérés comme ayant hérité du patrimoine de leur mère. Je trouve cela répugnant.

Le sénateur Carney: C'est une question chargée d'émotions. En quoi cela touche-t-il le droit de propriété, les ententes conjugales, et cetera?

Mme Lavallée: Parce que beaucoup de femmes autochtones ne déclaraient pas l'ascendance de leur enfant, le ministère a pris des mesures. Ils savent que neuf fois sur dix, le mari est probablement non autochtone. Ils supposent maintenant que le père est blanc. En conséquence, l'enfant est pénalisé.

Il y a actuellement des situations où, entre frères et soeurs, l'un est inscrit et l'autre ne l'est pas. Les enfants de mon frère seraient admissibles à l'inscription; mon enfant ne l'est pas. C'est répugnant.

Le sénateur Carney: Je suis contente que l'on discute de cela publiquement. Je suis contente qu'il y ait un début de prise de conscience publique de ce problème. Je dis — et je demande l'indulgence du comité — que nous avons là le seul groupe de personnes au Canada qui ont perdu leurs droits garantis par la charte. Le groupe qui subit la pire discrimination au Canada, ce sont les femmes autochtones qui ont perdu ces droits.

Stephanie, je vais maintenant adopter un ton un peu plus personnel parce que j'ai le sentiment que nous commençons à nous réchauffer un peu dans ce débat.

Quand vous dites qu'à cause du projet de loi C-31, on est littéralement en train de programmer votre disparition, je comprends cela. En Colombie-Britannique, nous négocions des traités mettant en cause d'immenses ressources, d'immenses territoires, de grandes richesses en bois, et tout le reste. Ce que

Indians left in a generation or two. What will happen then? No one can tell us.

We know that Bill C-31 only delayed the assimilation of Aboriginal children and youth a couple of generations. Could you explain for the record what a 6(2) is? After you explain what it is, could you explain how you are literally being legislated out of existence because that affects youth? If they lose their status, where are they?

First, can you explain what is a 6(2) and what is a 12(1)? We have not had a chance to have this discussion because it does not come up often. We tend to be so absorbed in the testimony of the people that we cannot introduce it.

Ms. Bolger: It boils down to blood quantum. My mother would be a 6(1) Indian because her mother and her father are both 6(1) Indians. My mother married a non-Aboriginal man. Therefore, I become a 6(2). In other words, I go down a tier.

My first child was with an Aboriginal man. Therefore, she is a 6(2). She does not lose anything; nor does she gain anything. The father of my other daughter is non-Aboriginal. Therefore, she is a 6(3). She has no Aboriginal status under the Indian Act. Under the Indian Act, she is not an Indian. She will not be able to have Aboriginal children. My kids are brought up more on my mother's side. They were brought up with all the culture and the traditions and knowing that they are an Aboriginal person. However, when they try to get some services, the government is telling them, "You are not Aboriginal. You do not have status."

Senator Carney: What is a 6(1)? Is it that they are first generation?

Ms. Bolger: They are 100-per-cent Aboriginal.

Senator Carney: When I was working in the territories, we had to face this all the time.

Ms. Bolger: Before 1985, if a woman was married to an Aboriginal man, she is all of a sudden a 6(1) Indian when she does not have any Indian blood at all.

Senator Carney: What is a 6(2)?

Ms. Bolger: It is half.

Senator Carney: When are you off the band list?

Ms. Bolger: At 6(2).

Ms. Lavallée: We are like cattle. We are being graded, A, B and C. I am a grade C because I am a 6(2).

Senator Carney: What do you mean when you say you are being legislated out of existence?

je crains, c'est qu'il ne restera plus dans une génération ou deux d'Autochtones, d'Aborigènes ou d'Indiens visés par les traités. Qu'arrivera-t-il alors? Personne ne peut nous le dire.

Nous savons que le projet de loi C-31 n'a fait que retarder de deux ou trois générations l'assimilation des enfants et des jeunes Autochtones. Pour éclairer le public qui nous écoute, pourriez-vous expliquer ce que c'est que le paragraphe 6(2)? Après l'avoir expliqué, pourriez-vous nous expliquer comment on est littéralement en train de légiférer votre disparition, à cause de l'incidence de tout cela sur les jeunes? S'ils perdent leur statut, où se retrouvent-ils?

Premièrement, pouvez-vous nous expliquer ce que c'est que le 6(2) et le 12(1)? Nous n'avons pas eu l'occasion d'avoir cette discussion parce que la question n'est pas souvent abordée. Nous avons tendance à être tellement absorbés par le témoignage des gens que nous n'orientons pas le débat dans cette direction.

Mme Bolger: C'est une question de pureté de la race. Ma mère est une Indienne 6(1) parce que sa mère et son père sont tous les deux des Indiens 6(1). Ma mère a épousé un homme non autochtone. Par conséquent, je suis devenue une 6(2). Autrement dit, je dégringole d'un échelon.

Mon premier enfant a été conçu avec un homme autochtone. Elle est donc une 6(2). Elle ne perd rien et ne gagne rien non plus. Le père de mon autre fille n'est pas un Autochtone. Par conséquent, elle est une 6(3). Elle n'a aucun statut autochtone aux termes de la Loi sur les Indiens. Aux termes de la Loi sur les Indiens, elle n'est pas une Indienne. Elle ne pourra pas avoir d'enfants autochtones. Mes enfants sont élevés plutôt du côté de ma mère. Ils ont été élevés avec toute la culture et les traditions et on leur a fait comprendre qu'ils sont des Autochtones. Cependant, quand ils essayent d'obtenir des services, le gouvernement leur dit: «Vous n'êtes pas Autochtones; vous n'avez pas le statut».

Le sénateur Carney: Qu'est-ce qu'un 6(1)? Est-ce la première génération?

Mme Bolger: Ils sont Autochtones à 100 p. 100.

Le sénateur Carney: Quand je travaillais dans les territoires, nous étions constamment confrontés à ce problème.

Mme Bolger: Avant 1985, dès qu'une femme épousait un homme autochtone, elle devenait subitement une Indienne 6(1), même si elle n'avait pas une seule goutte de sang indien.

Le sénateur Carney: Qu'est-ce qu'un 6(2)?

Mme Bolger: C'est la moitié.

Le sénateur Carney: À partir de quel moment est-on rayé de la liste de la bande?

Mme Bolger: À 6(2).

Mme Lavallée: Nous sommes comme du bétail. Nous sommes classés par catégories A, B et C. Je suis de catégorie C puisque je suis 6(2).

Le sénateur Carney: Que voulez-vous dire quand vous dites qu'on programme votre disparition à coup de lois?

Ms. Lavallée: There was an issue paper done on the East Coast that concerned the problem of non-status Indian children. They know that after 6(2) you are not considered an Indian by the laws Canada. You are not entitled to registration. You are not acknowledged as being an Indian, period; therefore, they have no responsibility.

It is being said right now that within 10 to 20 years some reserves will be totally populated by children like my son — those who are not entitled to be registered — and Stephanie's one daughter. There are some things that we can control in life. Who our children marry is not one of them. As parents, we all know that. Their cultural upbringing is not taken into consideration. They are just going by blood quantum and how the marriage occurs. There will be reserves that are totally populated by these non-status children. They refer to them as "ghosties."

Senator Carney: Ghosties?

Ms. Lavallée: Ghosties.

Senator Carney: These are wonderful witnesses. I am writing this all down.

Ms. Lavallée: That means there will be no real Indian people living there, under the laws of Canada. That is the impact. If there are no real Indian people living on that reserve then what is the need for that reserve, because only Indian people are supposed to be on that reserve.

The Acting Chairman: There would be no Indian people eligible for programs on that reserve.

Ms. Lavallée: What is the sense of having that reserve then?

Senator Carney: In B.C. we do not have reserves and there are no reserves in the Yukon either.

The Acting Chairman: No, we do not have reserves.

Ms. Lavallée: The minister does have the power, under the Indian Act, to legislate that reserve out of existence.

Senator Carney: How does this affect relationships among the youth? One of your daughters is a 6(1) and the other one is a 6(2). I have forgotten what a 12(1) is so could you please remind me?

Ms. Lavallée: Women who married non-Aboriginal men and were forced off the reserves.

Senator Carney: When you have, as you say, one daughter who is a different grade of cow, to use your analogy, how does that affect her relationship with your other daughter?

Ms. Bolger: They are young now so it is not an issue. My youngest will be six in a couple of weeks and my other just turned seven. As they get a little older and start realizing what an Aboriginal person is, and what it means to be Aboriginal, I believe it can affect the relationship. Growing up I was a 6(2). My dad was non-Native. I went to a school where there were

Mme Lavallée: Il y avait un document rédigé sur la côte Est qui portait sur le problème des enfants des Indiens non inscrits. Ils savent qu'à partir du moment où on descend un échelon plus bas que 6(2), on n'est plus considéré comme un Indien par la loi canadienne. On n'a plus le droit d'être inscrit. On n'est même plus reconnu comme un Indien, point, à la ligne; par conséquent, ils n'ont plus aucune responsabilité.

À l'heure actuelle, on dit que d'ici 10 ou 20 ans, certaines réserves seront entièrement peuplées par des enfants comme mon fils, ceux qui n'ont pas le droit d'être inscrits, et comme la fille de Stephanie. Il y a certains éléments sur lesquels nous pouvons exercer un certain contrôle dans la vie. L'identité des personnes que nos enfants épousent n'en est pas un. En tant que parent, nous le savons tous. On ne tient aucunement compte de la façon dont ils ont été élevés, de leur bagage culturel. On tient uniquement compte de la proportion de sang indien et de la façon dont le mariage a lieu. Il y aura des réserves entièrement peuplées par ces Indiens non inscrits, qui n'ont aucun statut. On les appelle parfois des «fantômes».

Le sénateur Carney: Des fantômes?

Mme Lavallée: Oui, des fantômes.

Le sénateur Carney: Ces témoins sont merveilleux. Je mets tout cela par écrit.

Mme Lavallée: Cela veut dire qu'il n'y aura plus de véritables Indiens qui habiteront là, selon la loi du Canada. Voilà la conséquence. S'il n'y a plus de véritables Indiens qui habitent dans une réserve, alors à quoi sert cette réserve, puisque seuls les Indiens sont censés habiter dans les réserves.

La présidente suppléante: Il n'y aurait plus aucun Indien admissible à des programmes dans cette réserve.

Mme Lavallée: À quoi servirait alors d'avoir une réserve?

Le sénateur Carney: En Colombie-Britannique, nous n'avons pas de réserves, et il n'y a pas de réserves au Yukon non plus.

La présidente suppléante: Non, nous n'avons pas de réserves.

Mme Lavallée: Le ministre a toutefois le pouvoir, aux termes de la Loi sur les Indiens, de faire disparaître cette réserve.

Le sénateur Carney: Quelles sont les répercussions de tout cela parmi les jeunes? L'une de vos filles est une 6(1) et l'autre est une 6(2). J'ai oublié ce qu'est un 12(1), auriez-vous l'obligeance de me le rappeler?

Mme Lavallée: Les femmes qui ont épousé des hommes non autochtones et qui ont été expulsées des réserves.

Le sénateur Carney: Quand vous avez, comme vous le dites, une fille qui est, pour reprendre votre analogie, une vache d'une catégorie différente, pour ainsi dire, en quoi cela influe-t-il sur ses relations avec votre autre fille?

Mme Bolger: Elles sont encore jeunes, de sorte que cela ne pose pas de problème. Ma cadette aura six ans dans deux ou trois semaines et mon autre fille vient d'avoir sept ans. Quand elles seront un peu plus vieilles et qu'elles commenceront à se rendre compte de ce qu'est une personne autochtone, de ce que cela veut dire d'être Autochtone, je crois que cela pourra nuire à

many Aboriginal kids and they knew I was not a full Aboriginal person. I was stuck in the middle. For a while it was fine because I was the peacemaker in the middle of the two groups and I brought them together, but at the same time I was never really in one group. It was difficult.

Senator Carney: You have certainly given us a good view.

I wanted to bring to the committee that this is relevant to something else happening in the Senate, which deals with proposed amendments by the minister to the Canadian Human Rights Act. The concern of some of the Aboriginal women who I have talked to recently is that they will make two classes of Canadians under human rights. They will have non-Aboriginal human rights and then they will have Aboriginal human rights. Situations like you describe, where there is a difference between the classifications of Indians, will create a real hodgepodge of problems about what kind of rights different people have. This is a problem that will face us in the Indian Act when it comes before us.

Ms. Lavallée: That is why we have advocated an Aboriginal people's act. We need to take the labels off. Canada played a leading role in the world conference against racism to stop racism. We are promoting racism in Canada by having Aboriginal people labelled with these artificial definitions of an Indian, of 6(0), 6(1), 6(2), non-status, status, on-reserve, off-reserve, Metis. It is time to stop and take a step back, look at the Indian Act like RCAP said, amend it to fit modern realities, and have an Aboriginal peoples act.

At New Brunswick Aboriginal People's Council we participated in the new legislation that is coming out, Bill C-7. One of our most advocated recommendations by the women, the youth and the community people that we communicated and consulted with, was that the Indian Act must be amended. It has to reflect today's realities.

Senator Carney: I have nothing to add to your superb testimony.

Senator Léger: I am shocked to know this. It is the first time in all these meetings that we get so close to the reality, which is the labelling of your two daughters, and your son. This is just unbelievable. That is the first time I heard of 6(2). I already had a hard time trying to pronounce some names of Aboriginal groups because our ears have not been trained.

leurs relations. Quand j'étais enfant, j'étais une 6(2). Mon père était un non-Autochtone. Je suis allée dans une école où il y avait beaucoup d'enfants autochtones et ils savaient que je n'étais pas une Indienne pure race. J'étais coincée entre les deux. Pendant un certain temps, tout s'est bien passé parce que j'étais la conciliatrice entre les deux groupes, je les rapprochais, mais en même temps, je ne faisais jamais vraiment partie d'un groupe. C'était difficile.

Le sénateur Carney: Vous nous avez assurément donné un bon aperçu.

Je voulais faire comprendre au comité que cette question est pertinente à un autre dossier dont le Sénat est saisi, à savoir les amendements proposés par le ministre à la Loi canadienne sur les droits de la personne. Des femmes autochtones à qui j'en ai parlé récemment craignent que l'on crée deux classes de citoyens pour ce qui est des droits de la personne. Il y aura les droits de la personne pour les non-Autochtones et puis il y aura les droits de la personne pour les Autochtones. Des situations comme celles que vous décrivez, où il y a une différence entre diverses catégories d'Indiens, créeront une avalanche de problèmes quant aux différents droits qu'auront différentes personnes. C'est un problème auquel nous serons confrontés relativement à la Loi sur les Indiens quand nous en serons saisis.

Mme Lavallée: C'est pourquoi nous avons préconisé une Loi sur les peuples autochtones. Nous devons enlever les étiquettes. Le Canada a joué un rôle de premier plan à la Conférence mondiale contre le racisme. Nous faisons la promotion du racisme au Canada en apposant ces étiquettes sur les peuples autochtones, ces définitions artificielles faisant la distinction entre les Indiens, les personnes 6(0), 6(1), 6(2), les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, ceux qui habitent dans les réserves et ceux qui vivent hors réserve, et puis les Métis. Il est grand temps d'arrêter tout cela, de prendre du recul, d'examiner la Loi sur les Indiens comme l'a proposé la Commission royale sur les peuples autochtones, de la modifier pour qu'elle soit conforme à la réalité d'aujourd'hui, et d'adopter enfin une Loi sur les peuples autochtones.

Au Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick, nous avons participé à l'élaboration de la nouvelle loi qui est proposée, le projet de loi C-7. L'une des recommandations les plus énergiquement défendues par les femmes, les jeunes et l'ensemble des gens avec qui nous avons communiqué et que nous avons consultés, c'était qu'il faut modifier la Loi sur les Indiens. Elle doit refléter la réalité d'aujourd'hui.

Le sénateur Carney: Je n'ai rien à ajouter à votre superbe témoignage.

Le sénateur Léger: Je suis scandalisée d'apprendre cela. C'est la première fois, dans toutes les réunions que nous avons tenues, que nous touchons vraiment du doigt la réalité, à savoir l'étiquetage de vos deux filles et de votre fils. C'est tout simplement incroyable. C'est la première fois que j'entends parler de 6(2). J'avais déjà assez de misère à prononcer certains noms autochtones, parce que nos oreilles n'ont pas été habituées.

The Indian Act decides who you are, who your daughter is, Stephanie, and you do not want that. It is so true. I chose to be in the Aboriginal committee because of roots. I thought that if there is a group of people who have roots it is the Aboriginal people. I have roots. I know who I am. I am hearing all of this now, and I am glad we heard this. Is it because you are so few? Seventeen thousand compared to the West, what we have been going through. I find it extremely powerful. That was where my question was, this division and subdivision, but when you are landed in numbers that is too much for me. We have to start with the discussion or the renewal, rather than end it there.

When I was at the Canada Games in Bathurst I had a treat that I had never experienced before. Senator Christensen was present as well. The Aboriginals gave us a wonderful 25-minute performance of something we had never seen in the opening ceremonies before, and I felt pride. You took your rhythm. Some of the reviews said it was a bit long. So what? Let us take it. I saw something most beautiful. It was February 8.

Ms. Lavallée: Some of them were our young people.

Senator Léger: You could feel the pride with the dances. They were all dressed. Thank you for that. I witnessed something very positive.

I was planning on asking where you go to school and whether you have your own school system, but now it seems, when you say things like you are going to be legislated out of existence you are looking ahead and you see that. You do not have your own schools.

Ms. Lavallée: No. Our children attend the public school system throughout the Province of New Brunswick because that is where we live. It is unfortunate. Recently there was a subject started in the high schools called Native studies. Unfortunately the books that were used when I went to school, and in some cases still used, are not exactly the best books for these kids to be reading because some of them are extremely derogatory when it comes to Aboriginal history.

I would like to see the province have Aboriginal peoples like myself, or people who have been involved, helping to develop the curriculum for public schools. They should invite us to get involved.

It is sad but funny, but when I was in the military my own people did not know I was Aboriginal until the day I was due to retire from the Armed Forces and they asked where I was going to work. I told them I was going to work at the New Brunswick Aboriginal People's Council as their economic development officer. They responded by saying they thought I had to be an Indian to work there and when I told them I was an Indian they called me Sergeant Pocahontas.

La Loi sur les Indiens décide qui vous êtes, qui est votre fille, Stephanie, et vous ne voulez pas de cela. C'est tellement vrai. J'ai choisi de faire partie du Comité des affaires autochtones à cause des racines. J'ai pensé que s'il y a un groupe de gens qui ont des racines, ce sont bien les Autochtones. Moi, j'ai des racines. Je sais qui je suis. J'entends tout cela aujourd'hui et je suis contente de l'avoir entendu. Est-ce parce que vous êtes tellement peu nombreux? Dix-sept mille, en comparaison de l'Ouest, où nous sommes allés. Je trouve tout cela très puissant. C'est là-dessus que portait ma question, cette histoire de divisions et de subdivisions, mais quand vous êtes classés par catégories désignées par des chiffres, c'en est trop pour moi. Nous devons en faire le point de départ de la discussion ou du renouveau, plutôt que d'en finir là.

J'ai assisté aux Jeux du Canada à Bathurst et je me suis régalée comme jamais auparavant. Le sénateur Christensen était là également. Les Autochtones nous ont donné un magnifique spectacle de 25 minutes comme nous n'en avions jamais vu auparavant lors des cérémonies d'ouverture, et je me suis sentie très fière. Le rythme était spécial. Certains critiques ont dit que c'était un peu long. Et alors? Prenons le temps. J'ai vu quelque chose de tout à fait magnifique. C'était le 8 février.

Mme Lavallée: Certains de nos jeunes se trouvaient parmi eux.

Le sénateur Léger: On pouvait sentir la fierté ressentie par les danseurs. Ils étaient tous costumés. Je vous en remercie. J'ai été témoin de quelque chose de très positif.

J'avais l'intention de vous demander à quelle école vous allez et si vous avez votre propre réseau scolaire, mais je vous entends maintenant dire que l'on va légiférer votre disparition et que c'est ce qui vous attend à l'avenir. Vous n'avez donc pas vos propres écoles.

Mme Lavallée: Non. Nos enfants fréquentent les écoles publiques partout dans la province du Nouveau-Brunswick, puisque c'est dans cette province que nous vivons. C'est malheureux. Récemment, on a commencé à enseigner à l'école secondaire une nouvelle matière appelée Études autochtones. Malheureusement, les livres qu'on utilisait quand j'allais à l'école et dont certains sont encore utilisés ne sont pas exactement les meilleurs livres pour apprendre à lire parce que l'histoire autochtone y est parfois présentée de manière très négative.

J'aimerais que la province demande à des Autochtones, des gens comme moi-même ou des gens qui se sont montrés intéressés d'aider à élaborer le programme scolaire des écoles publiques. Ils devraient nous inviter à participer.

C'est triste et drôle à la fois, mais quand j'étais dans les forces armées, mes propres soldats ne savaient pas que j'étais Autochtone; ils ne l'ont appris que le jour où j'ai pris ma retraite, quand ils m'ont demandé où j'allais travailler. Je leur ai dit que je travaillerais au Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick, à titre d'agent de développement économique. Ils m'ont répondu qu'ils pensaient qu'il fallait être Indien pour travailler là, et quand je leur ai dit que j'étais Indienne, ils m'ont appelé sergent Pocahontas.

The general public would not know because everyone thinks an Aboriginal person is dark-haired, dark-eyed and redskinned. Well, guess what? We are not. My one brother has blond hair and hazel eyes; the other one has dark hair and green eyes. I got the leftovers. My son is blond with brown eyes. We have flaming redheads. Again, there is stereotyping.

Senator Léger: I like your suggestion that you would like to take part in Native studies. Governments should hear that. I did like Ms. Bolger saying that she is tired of hearing the bickering between the federal and the provincial governments.

Ms. Lavallée: My life would be so much simpler if they would just go in a room, sit down and come out with a reasonable solution. I could actually start making improvements in my people's lives. I would even settle for them being willing to share. I do not care who takes the responsibility. I would be happy if they just say, "Look, neither one of us will agree who owns you, but we will sit and work with you cooperatively and try to address some of these issues. We will sit down and discuss a management plan on harvesting so that we can stop this harassment of the people and so that we have good management, taking conservation into hand, so that we can stop spending needless money on lawyers and courts until we figure out this issue.

I would give anything for that. Many of my people depend on moose, deer and fish to make it through a winter in New Brunswick.

Madam, you know exactly what I am talking about. A lot of my people come up from the Acadia Peninsula. The work there is seasonal. New Brunswick is basically a rural area. It is atrocious.

Senator Chaput: I am impressed by the wonderful presentation that the two of you gave us today. I am impressed, and I am shocked, too. I thought I knew some of the reality of Aboriginals, but I did not really.

I would like to thank Senator Carney for her questions. I would not have been able to phrase them that way.

I understand that you would like to have your own schools.

Ms. Lavallée: I do not need my own school. I would be more than happy to work with the provincial government and the federal government to design something that would be within the public school system. I do not want to spend more money for infrastructure. We do live in the towns and villages. I do not want to isolate my people.

Senator Chaput: You would be seeking a school designed to your needs but inside a public system?

Le grand public ne s'en douterait pas parce que tout le monde pense qu'un Autochtone est nécessairement une personne aux cheveux et aux yeux noirs et à la peau rouge. Eh bien, devinez quoi? Ce n'est pas le cas. J'ai un frère qui a les cheveux blonds et les yeux noisettes; l'autre a les cheveux foncés et les yeux verts. C'est moi qui ai hérité des restes. Mon fils est blond aux yeux bruns. Nous avons aussi des personnes aux cheveux roux flamboyants. Ce sont des stéréotypes.

Le sénateur Léger: J'aime votre suggestion, quand vous dites que vous aimeriez participer aux études autochtones. Les gouvernements devraient l'entendre. J'ai bien aimé entendre Mme Bolger dire qu'elle est fatiguée des querelles entre les gouvernements fédéral et provincial.

Mme Lavallée: Ma vie serait tellement plus simple s'ils pouvaient seulement s'enfermer dans une pièce, s'asseoir et en ressortir avec une solution raisonnable. Je pourrais commencer à apporter des améliorations dans la vie de mon peuple. Je serais même prête à ce qu'ils se mettent d'accord pour partager. Je me fiche de savoir qui assume la responsabilité. Je serais contente s'ils pouvaient seulement dire: «Écoutez, nous ne sommes pas d'accord quant à savoir lequel d'entre nous devrait être votre propriétaire, mais nous allons discuter et travailler avec vous de manière coopérative et essayer de remédier à certains problèmes. Nous allons discuter et élaborer un plan de gestion de la récolte, pour qu'on cesse enfin ce harcèlement des gens et qu'on ait une bonne gestion, qu'on prenne en main les mesures de conservation, afin d'arrêter de gaspiller de l'argent à payer des avocats pour essayer de faire régler le problème par les tribunaux.»

Je donnerais n'importe quoi pour cela. Beaucoup de gens de mon peuple ont besoin de la viande d'orignal, de chevreuil et du poisson pour passer l'hiver au Nouveau-Brunswick.

Madame, vous savez exactement de quoi je parle. Beaucoup de gens de mon peuple viennent de la Péninsule acadienne. Le travail là-bas est saisonnier. Le Nouveau-Brunswick est essentiellement rural. C'est atroce.

Le sénateur Chaput: Je suis impressionné par les magnifiques présentations que vous nous avez données toutes les deux aujourd'hui. Je suis impressionné, mais je suis aussi scandalisé. Je pensais connaître la réalité des Autochtones, mais je ne la connaissais pas vraiment.

Je voudrais remercier le sénateur Carney pour ses questions. Je n'aurais pas été capable de les formuler de cette manière.

Je comprends que vous aimeriez avoir vos propres écoles.

Mme Lavallée: Je n'ai pas besoin d'avoir ma propre école. Je serais tout à fait ravie de travailler avec le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral pour élaborer un programme qui serait dispensé dans le cadre du réseau des écoles publiques. Je ne veux pas dépenser plus d'argent pour l'infrastructure. Nous vivons dans les villes et les villages. Je ne veux pas isoler mon peuple.

Le sénateur Chaput: Vous voudriez une école conçue pour répondre à vos besoins, mais établie dans le cadre du système public?

Ms. Lavallée: Exactly. I do not want to isolate my people. They do not need to be any more isolated.

Senator Chaput: We talked about an Aboriginal peoples act, and you were saying that if the government could come out with something along the lines of what the royal commission proposed, women and youth would be in favour of it.

If it were presented to Aboriginals across Canada, what percentage of your people would be in favour of such an act? Do you have any idea?

Ms. Lavallée: You would probably have at least 80 per cent of the Aboriginal population in favour of an Aboriginal peoples act, because then they would be recognizing Aboriginal peoples as nations and not reserves.

Many people get sucked in by the term "First Nations." Reserves are not First Nations. There is only about 62 First Nations in Canada.

In New Brunswick there are three First Nations — the Mi'kmaq Nation, the Maliseet Nation and the Passamaquoddy Nation. The 15 reserves within New Brunswick are parts of those nation. They are not nations unto themselves.

If you had an Aboriginal peoples act that was based on nation recognition, you would not have these labels; a Mi'kmaq is a Mi'kmaq, a Maliseet is a Maliseet.

The Acting Chairman: How will you get funding for the programs that you laid out? They are quite extensive programs, from the way you have described them. They are impressive. Where do you get the funding?

Ms. Lavallée: That is only a few. We have quite a few more. We have our basis for the council under the Aboriginal Representative Program from Heritage Canada, which gives us a small core grant per year. We build from that core grant. We have applied through different programs and services over the years. We write proposals and submit them, then go from there.

Any monies raised are raised totally by us. If I give a lecture, the per diem is given to the council for the children's summer camp.

We are inventive in New Brunswick. We have been in existence for 32 years. We own our building in Fredericton. We have a small lease from the Province of New Brunswick for the children's summer camp. It was an old provincial park. All the people in the community volunteer, and the youth act as junior councillors. My mom and dad go out and cook in the kitchen. Essentially it is family and community driven.

I would like to point out that most of this report was written by Ms. Bolger and the youth. I was only the overseer and the suggestion maker. Ms. Bolger and the youth did anything after

Mme Lavallée: Exactement. Je ne veux pas isoler mon peuple. Ils n'ont pas besoin d'être encore plus isolés.

Le sénateur Chaput: Nous avons parlé d'une Loi sur les peuples autochtones, et vous avez dit que si le gouvernement pourrait en arriver à une mesure qui s'inspirerait de ce que la commission royale avait proposé, les femmes et les jeunes seraient en faveur d'une telle mesure.

Si elle était présentée aux Autochtones d'un bout à l'autre du Canada, quel pourcentage de votre peuple serait en faveur d'une telle loi? En avez-vous une idée?

Mme Lavallée: Probablement qu'au moins 80 p. 100 de la population autochtone se prononcerait en faveur d'une Loi sur les peuples autochtones, parce qu'à ce moment-là, on reconnaîtrait les peuples autochtones comme des nations et non pas comme des réserves.

Bien des gens se font leurrer par le terme «Première nation». Les réserves ne sont pas des Premières nations. Il y a seulement environ 62 Premières nations au Canada.

Au Nouveau-Brunswick, il y a trois Premières nations: la Nation micmaque, la Nation malécite et la nation Passamaquoddy. Les 15 réserves du Nouveau-Brunswick font partie de ces nations. Elles ne sont pas des nations en elles-mêmes.

Si nous avons une Loi sur les peuples autochtones qui était fondée sur la reconnaissance des nations, on n'aurait plus ces étiquettes; un Micmac est un Micmac, un Malécite est un Malécite.

La présidente suppléante: Comment allez-vous financer les programmes que vous avez établis? Ce sont des programmes très élaborés, d'après la description que vous en avez faite. Ils sont impressionnants. Où trouvez-vous l'argent?

Mme Lavallée: Ce ne sont là que quelques-uns de nos programmes. Nous en avons beaucoup d'autres. Nous avons notre budget de base pour le conseil aux termes du programme de représentation autochtone de Patrimoine Canada, qui nous donne un petit budget de base annuel. Nous ajoutons à ce budget de base. Nous avons présenté des demandes à divers programmes et services au fil des années. Nous faisons des propositions et les présentons, et nous faisons de notre mieux.

Tout l'argent amassé est entièrement amassé par nous-mêmes. Si je donne une conférence, le per diem est remis au conseil pour le camp d'été pour enfants.

Nous sommes inventifs au Nouveau-Brunswick. Nous existons depuis 32 ans. Nous sommes propriétaires de notre propre immeuble à Fredericton. Nous avons un petit terrain que nous louons à la province du Nouveau-Brunswick pour le camp d'été des enfants. C'est un ancien parc provincial. Tous les membres de la collectivité font du bénévolat, et les jeunes travaillent comme apprentis moniteurs. Ma mère et mon père travaillent à la cuisine. C'est essentiellement une affaire familiale et communautaire.

Je voudrais signaler que ce rapport a été écrit en majeure partie par Mme Bolger et par les jeunes. Je me suis contentée de faire des suggestions et d'assurer la supervision. Mme Bolger et les jeunes

the black line. I refuse to do their work for them, and I have told them that. I will support them, but I will drag them with me into the 21st century.

The Acting Chairman: In the programs and the school programs with which you are involved, what percentages are male and female. Are there more young women involved than young men? Where is the cut-off? Do you have reasons for that?

I am asking because we have had this topic arise by a number of other presenters. We are trying to get a feel for what it is like across the country.

Ms. Lavallée: In my experience, I have seen more females getting involved in the voluntary sector or in the council. They seem to all take the key role. We were a maternalistic nation. Women were the driving force behind things. We were the backbone of our nations.

I have not seen that change much in our communities off-reserve. We still are the driving force. I am sure my husband would probably put it another way, but we are pushy.

I would have to say in my experience that it has always been women.

The Acting Chairman: In the education system as well?

Ms. Lavallée: To a great degree, yes. Young women like Ms. Bolger are pushing forward.

The Acting Chairman: Our researcher is doing much work for us. She has one question on education.

Ms. Tonina Simeone, Researcher, Library of Parliament: I want to clarify how the Mi'kmaq Education Act applies.

Ms. Lavallée: It does not apply to us.

Senator Pearson: Thank you Senator Carney for raising that issue. It is contrary to the well-being of children to put them in a situation where their identity is at risk for totally arbitrary reasons. Is there another way of addressing it?

People like us who come from multiple backgrounds tend to say, "I have a Scottish background." It is nice to think of that, it should be a question of choice.

You have all these children who suddenly have been cut out. I do not think that everyone would choose to be Aboriginal. However, the choice should be there. If you have any Aboriginal ancestry, you should be able to choose. Is that how you feel?

Ms. Lavallée: Exactly. I am proud of my heritage. My mother is not Aboriginal. If it had not been for her, I would not be standing here today talking to you. She was the driving force behind me. She was one of those women who totally adapted herself to our culture, and pushed us to go out there and be who we are today.

ont tout fait. Je refuse de faire le travail à leur place et je le leur ai dit. Je vais les appuyer, mais je vais les faire entrer de force avec moi dans le XXI^e siècle.

La présidente suppléante: Dans les programmes et les programmes scolaires auxquels vous participez, quel pourcentage des participants sont des hommes et des femmes? Y a-t-il plus de jeunes femmes que de jeunes hommes? Quel est le seuil à partir duquel on refuse les candidats? Avez-vous des raisons pour cela?

Je demande tout cela parce que cette question a été soulevée par un certain nombre d'autres témoins. Nous essayons d'avoir une idée exacte de la situation dans l'ensemble du pays.

Mme Lavallée: D'après mon expérience, j'ai vu plus de femmes travailler dans le secteur bénévole ou bien au conseil. Elles semblent jouer tous les rôles clés. Nous étions une nation maternaliste. Les femmes étaient la force motrice, c'est elles qui faisaient bouger les choses. Nous étions l'assise de nos nations.

Je n'ai pas vu tellement de changements à cet égard dans nos collectivités hors réserve. Nous sommes encore les forces motrices. Je suis certaine que mon mari l'exprimerait probablement différemment, mais nous insistons lourdement.

Je dois dire que, d'après mon expérience, ça a toujours été les femmes.

La présidente suppléante: Dans le système scolaire également?

Mme Lavallée: Dans une grande mesure, oui. Les jeunes femmes comme Mme Bolger font bouger les choses.

La présidente suppléante: Notre recherchiste fait beaucoup de travail pour nous. Elle a une question à poser sur l'éducation.

Mme Tonina Simeone, recherchiste, Bibliothèque du Parlement: Je voudrais que l'on précise comment s'applique la Loi sur l'éducation des Micmacs.

Mme Lavallée: Elle ne s'applique pas à nous.

Le sénateur Pearson: Merci, sénateur Carney, d'avoir soulevé cette question. C'est contraire au bien-être des enfants de les mettre dans une situation où leur identité est précaire, pour des raisons totalement arbitraires. Y a-t-il un autre moyen de remédier au problème?

Les gens comme nous, qui sont d'origine mixte, ont tendance à dire: «Je suis d'origine écossaise». C'est beau de voir les choses sous cet angle, cela devrait être une question de choix.

Vous avez une foule d'enfants qui ont subitement été retranchés. Je ne pense pas que tout le monde choisirait d'être Autochtone. Cependant, les gens devraient avoir le choix. Quiconque a des ancêtres autochtones devrait pouvoir choisir. Est-ce votre sentiment?

Mme Lavallée: Exactement. Je suis fière de mon ascendance. Ma mère n'est pas Autochtone. Si ce n'avait pas été d'elle, je ne serais pas ici en train de m'entretenir avec vous. C'est elle qui m'a poussée à m'épanouir. Elle était de ces femmes qui se sont totalement adaptées à notre culture, et elle nous a poussés à affronter le monde et à être qui nous sommes aujourd'hui.

If you look at most of the signatories to our treaties on the east coast, you will find that most of them were people like myself, who were referred to as half-breeds back in those days because they could speak both languages of the people they were negotiating with. It is clear from the monologues and minutes of the treaties that they were there on behalf of their mother's peoples.

Should it be a choice? Most definitely. Every other Canadian citizen has a choice. If children are given the basis, at some point they will have to choose. It is no different from a religion. You can drag your kid to church every week. However, once he leaves your home, the likelihood of him going to church is slim to none. I have been having that discussion lately with my son.

The fact is that you have the ability to instil the basic cultural background. What that child does with it in the future, again, is something that only he can do. If you, as a good parent, make him proud of that background, the likelihood of him denying his heritage or his roots is small — I cannot see it.

Senator Pearson: Thank you for that. I think that has to be on the record. It is a question of choice.

Ms. Lavallée: I would like to thank the committee for having us tonight. I like these opportunities because they allow me to help our youth. Everyone is always hearing from me, but they do not get to hear from the youth. I am pleased to give them the opportunity to come out and experience what it is like for me as a leader in my community. It goes a long way to inspire them to bigger and better things; that it can be done. It makes my job easier when they can see what it is I do on their behalf.

The Acting Chairman: We have had many young people come before us and they all have been above and beyond. We are impressed with them. It gives us a lot of hope, and I am sure it gives you a lot of hope to see that people like Ms. Bolger will be there to help carry on the work that you are doing.

Senator Carney: I wanted to ask the committee members if they would stay behind for a few minutes for me to apprise them of some concerns I have about committee business. It will take only a few minutes but I want you to know. It is directly related to the testimony we heard tonight.

The committee continued in camera.

Voyez quels sont les signataires de nos traités sur la côte Est. La plupart étaient des gens comme moi-même, des gens que l'on qualifiait de demi-sang dans l'ancien temps parce qu'ils pouvaient parler les deux langues des gens avec qui ils négociaient. Il ressort clairement des monologues et des procès-verbaux des traités qu'ils étaient là comme représentants des peuples de leur mère.

Devrait-on avoir le choix? Oui, absolument. Tous les autres citoyens canadiens ont le choix. Les enfants doivent choisir à un moment donné. Ce n'est pas différent de la religion. Vous pouvez toujours forcer votre enfant à aller à l'église chaque semaine. Mais dès l'instant où il quitte votre foyer, la probabilité qu'il continue à fréquenter l'église est mince, sinon nulle. J'ai eu une discussion là-dessus dernièrement avec mon fils.

Le fait est que l'on a la capacité d'inculquer le bagage culturel de base. Quant à savoir ce que l'enfant fera de ce bagage à l'avenir, encore une fois, l'enfant est le seul à pouvoir en décider. Si vous, en tant que bon parent, faites qu'il soit fier de ce bagage, la probabilité qu'il rejette son ascendance ou ses racines est mince — elle est même nulle à mes yeux.

Le sénateur Pearson: Je vous en remercie. Je pense que cela doit figurer au compte rendu. C'est une question de choix.

Mme Lavallée: Je voudrais remercier le comité de nous avoir entendus ce soir. J'aime avoir l'occasion de me faire entendre parce que cela me permet d'aider nos jeunes. Tout le monde m'entend toujours parler, mais ils n'entendent pas les jeunes. Je suis contente de leur donner l'occasion de venir faire l'expérience, de voir à quoi ressemble mon travail de chef de file de ma collectivité. Cela les aide beaucoup en les inspirant et en leur faisant entrevoir des jours meilleurs; en leur faisant comprendre que l'on peut réussir. Cela me facilite la tâche quand ils peuvent voir de leurs propres yeux ce que je fais en leur nom.

La présidente suppléante: Nous avons reçu beaucoup de jeunes qui sont venus nous voir et ils ont tous été sans reproche. Ils nous ont beaucoup impressionnés. Cela nous donne beaucoup d'espoir, et je suis certaine que cela vous donne beaucoup d'espoir de voir que des personnes comme Mme Bolger seront là pour aider à prendre le relais et poursuivre le travail que vous faites.

Le sénateur Carney: Je voulais demander aux membres du comité de bien vouloir rester quelques minutes pour que je puisse les mettre au courant de certaines préoccupations que j'ai au sujet des travaux du comité. Cela ne prendra que quelques minutes, mais je tiens à ce que vous le sachiez. C'est directement lié aux témoignages que nous avons entendus ce soir.

La séance se poursuit à huis clos.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES

Tuesday, April 1, 2003:

From the Thunder Bay Indian Friendship Centre:

Ms. Anne Lesage, Executive Director (by videoconference).

From the Oshki-Pimache-O-Win Education and Training Institute:

Ms. Ruth Baxter, Executive Director (by videoconference).

Wednesday, April 2, 2003:

From the New Brunswick Aboriginal People's Council:

Chief Betty Ann Lavallée, C.D.;

Ms. Stephanie Bolger, Youth Representative.

TÉMOINS

Le mardi 1^{er} avril 2003:

Du Thunder Bay Indian Friendship Centre:

Mme Anne Lesage, directrice exécutive (par vidéoconférence).

De l'Oshki-Pimachi-O-Win Education and Training Institute:

Mme Ruth Baxter, directrice exécutive (par videoconference).

Le mercredi 2 avril 2003:

Du Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick::

Chef Betty Ann Lavallée, C.D.;

Mme Stephanie Bolger, représentante de la jeunesse.